

Sutton 450-438-6868



Plus qu'une équipe, une famille à votre service!

François HURTEAU Courtier Immobilier
Roseline BARBE Courtier Immobilier
Jean-Nicolas HURTEAU Courtier Immobilier

PETITES ANNONCES 450-335-1678
Page 30

PROCHAINE PARUTION: JEUDI 20 DÉCEMBRE 2013
www.journaldescitoyens.ca

JEUDI 21 NOVEMBRE 2013 - VOLUME 14, NUMÉRO 01

Journal des citoyens

Prévost • Piedmont • Sainte-Anne-des-Lacs

CAFÉ ARTISANS

RESTOBISTRO
Cafés spécialisés
Déjeuner toute la journée
Menu complet, Terrasse
3029 boul. du Curé-Labelle, Prévost
450-224-2337
Kim Boisclair, propriétaire

Enseignes des Laurentides

Enseignes en bois
Coroplast & Bannières
Impression numérique
Graphistes sur place
146-G route 117, Ste-Anne-des-Lacs
450-240-0200
www.EnseignesDesLaurentides.com

BOUTIQUE **COUP D'ŒIL**

POUR DES TROUVAILLES DÉCO IRRÉSISTIBLES!

chez **JARDISSIMO**
PÉPINIÈRE LORRAIN de Prévost
450-224-2000

LES AVOCATS
Guérin, Lavallée & associés



Benoît Guérin

60, rue de Martigny Ouest
Saint-Jérôme (Qc) J7Y 2E9
450-431-5061

Pré-automobiles mécaniques 224-2771

3026, boul. du Curé-Labelle, Prévost, QC J0R 1T0
preautomobilesmecaniquesvideotron.ca

Vente et installation de pneus de toutes marques

Direction et alignement • Injection électronique • Freins et suspension

Diagnostic et analyse de témoins d'anomalies

Climatisation et électricité • Distributeur de pneus **nokian**

Entretien recommandé selon le fabricant • Échappement et anti-pollution

Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h

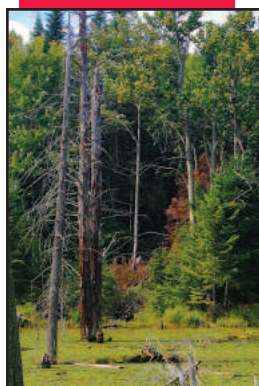


Quand la courtepointe devient œuvre d'art

— page 3

À l'ère de la surconsommation et de l'imitation « achetez des marques pour pas cher! », on retrouve les remarquables courtepointières qui mettent des années à réaliser leurs pièces avec des carrés de tissus minutieusement choisis et assemblés. Françoise Saumure devant sa courtepointe *À la mémoire de ma grand-mère*, gagnante du 2^e prix dans la catégorie Grande courtepointe. Cette pièce a été commencée en 2005 et finie de piquer en 2012. Elle est composée de 24 couleurs et de morceaux de 2 pouces carrés; elle a été piécée à la machine et piquée à la main.

Page 5



Municipalités et protection

On croit souvent que les Villes n'ont que peu de pouvoirs quand il s'agit de protéger les milieux naturels sur leur territoire. Or, cette conception est tout à fait fautive. Une conférence de M^{re} Jean-François Girard, avocat spécialisé en droit municipal et environnemental, démontre que les Villes ont désormais une marge de manœuvre considérable pour freiner le développement et protéger l'environnement.

Pages 9 et 16



Retour sur les élections

Le 3 novembre dernier, les électeurs ont choisi les candidats qui composeront leurs conseils municipaux. En page 9, le *Journal* fait une analyse des résultats du scrutin. La page 16 présente quant à elle un résumé des programmes électoraux des candidats élus, question d'évaluer la progression du travail des maires et conseillers au cours des quatre prochaines années.

Pages 10 et 11



Dossier: Compteurs électromagnétiques

Le projet d'Hydro-Québec soulève plusieurs questions et a même déclenché la controverse dans plusieurs municipalités. Ce dossier présente un état des lieux sur les effets potentiels des nouveaux compteurs sur la santé, sur les raisons de ce changement ainsi que sur les avantages et les inconvénients d'une telle mutation.

MARCHÉ BONICHOIX

Produits maisons, frais du jour, prêts à emporter!

Marché Piché
3023, boul. du Curé-Labelle, Prévost 450 224-2621

Ouvert 7 jours

Épicerie • Fruits et légumes • Boucherie • Boulangerie • Plats cuisinés • Bière, vin et fromage • Service de buffet



Ouvert de 8 h à 21 h



MOBILIER ET
LAMPES SUR MESURE

SERVICE DE
DÉCAPAGE ET FINITION

SPÉCIALISTE EN TABLES
EN BOIS CENTENAIRES,
ÎLOTS ET VANITÉS DE
SALLE DE BAIN



MEUBLEZ VOTRE
ESPACE DE VIE

CHAMPÊTRE
CONTEMPORAIN URBAIN
POST-INDUSTRIEL

Ouvert du jeudi au dimanche de 11h à 17h

3009, boul. du Curé-Labelle Prévost 450.224.7222

RESTAURANT

Le
Raphaël

En ce 31 octobre 2013, déjà
11 ans que nous sommes
devenus les heureux proprié-
taires de ce restaurant et nous
aimerions en profiter pour
remercier tous nos clients,
ainsi que tous nos employés.

Merci de croire en nous !

**Pour notre 11^e anniversaire, nous aimerions
vous en faire profiter...**

**Nous vous offrons 11% de réduction sur les repas
pour les groupes de 11 personnes et plus,
les mercredi, jeudis et dimanches soirs.**

Réservez tôt pour la période des fêtes !

*Cette promotion est valide du 10 novembre au 29 décembre et s'applique aux nouvelles réservations seulement.
Non valide le 25 décembre.

**LE TEMPS DES FÊTES
ARRIVE À GRAND PAS !**

**Nous serons ouvert les
24, 25 et 31 décembre
ainsi que le 1^{er} janvier**



En tout temps pour vos réceptions :

- menu de groupe personnalisé
- salles privées
- ouvert le lundi et le mardi, midi et soir
pour les groupes de 15 personnes et plus
- certificats cadeaux disponibles
- carte des vins recherchée et abordable

3053, boul. du Curé-Labelle, Prévost • 450-224-4870
restaurantleraphael@videotron.ca

www.leraphael.com

Soins visage

- . soins de base
- . soins éclat rajeunissant
- . soins peeling [AHA]
- . soins collagène

Soins corps

- . traitement cellulite
- . laserdermologie

Soins anti-âge

- . lumière pulsée [IPL]
- . laser fractionné
- . microdermabrasion par infusion
- . injections **Botox®** et **Juvéderm®**

à fleur
de **peau**

L'ESTHÉTIQUE AVANCÉE

Ce...

NOËL

❄️ offrez-lui ❄️

un certificat cadeau!

Massothérapie

- . massage de détente
- . massage thérapeutique

Épilation

- . laser
- . électrolyse
- . cire

Beauté

- . pédicure
- . manucure avec ou sans gel
- . extensions de cils **Xtreme Lashes®**

3008 boulevard Curé-Labelle . Prévost . Québec J0R 1T0 450 224 3129

afleurde**peau**.ca

être bien dans sa peau

Nathalie Gadoua
Esthéticienne spécialisée / propriétaire

Des artisans doués

48 heures avec des courtepointières

LUC BROUSSEAU

En tant que photographe officiel et époux d'une courtepointière j'ai eu la chance d'avoir accès à l'arrière-scène d'une exposition de courtepointes que j'aimerais partager avec vous.

Photo : Luc Brousseau

L'événement, qui a eu lieu en octobre dernier au Mont-Habitant, a attiré près de 350 visiteurs en deux jours et plus de 1350 billets ont été vendus pour le tirage d'une courtepointe grand format. Un succès au dire des organisateurs de l'association Courtepointe Québec Quilts.

Curieux comme une belette, je me suis attardé à réfléchir au travail qu'exige une courtepointe, et comme il y en avait plus de soixante sur place, mon respect et mon admiration furent largement sollicités. Au fur et à mesure des rencontres avec ces dames, qui bénévolement ont réalisé ces œuvres, on réalise le

nombre astronomique d'heures de travail que nécessite une courtepointe. Ajoutez à ce travail un sens artistique et vous avez une œuvre majeure.

Quelques chiffres

Sur notre continent, les grandeurs de lit varient du petit simple au grand *king* et les formats de courtepointe ne sont pas tous semblables. Je vais prendre pour exemple une courtepointe pour lit *queen*. La dimension de la courtepointe finie sera donc de 90 par 108 pouces.

La confection débute avec des tissus en parfaite condition, appelés *fat quarters* (18 po. x 22 po.), qui

seront préalablement lavés et découpés pour ensuite les recoudre... préférentiellement en suivant un patron.

Dans mon exemple, les morceaux auront une forme carrée de 2 pouces et seront assemblés à la machine à coudre pour former des blocs de 12 po. x 12 po. Il faudra donc environ 36 carrés par bloc, multiplié par 52 blocs (en tenant compte de la bordure et d'une bande de tissu), ce qui donne 1872 carrés à assembler.

Par la suite, les blocs seront déposés sur un grand panneau, ils seront manipulés à maintes reprises, déplacés de nouveau et repositionnés à n'en plus finir jusqu'à ce que le coup

À gauche, une partie de la courtepointe de Dixie Brown, Magical Carpet. Le design est tiré du livre Quilt Romance de Kaffe Fassett; le patron est composé de carreaux ayant chacun neuf carreaux et la courtepointe a été piquée à la main.

À droite, la courtepointe de Françoise Saumure, À la mémoire de ma grand-mère, gagnante du 2^e prix dans la catégorie Grande courtepointe (photo de la une).

d'œil plaise... le travail d'assemblage continu, d'un bloc à l'autre, en s'assurant que les coins s'alignent, sinon le fil à coudre passe au bistouri et on recommence.

Lorsque les blocs sont tous assemblés, on souhaite toujours que le montage final soit d'équerre, sinon... encore le bistouri! Non, ça n'arrive pas si souvent; avec l'expérience et les conseils de la guilde, les blocs sont généralement bien d'équerre au départ.

Vient ensuite la bande de 2 pouces qui entoure les blocs, puis un contour de 4 pouces et juste comme on avait l'impression d'avoir fini, arrive le plus dur du travail. La devanture qui vient tout juste d'être assemblée est superposée à un molleton de coton et un dessous en tissu de finition agencé avec la devanture, le tout devant être épinglé ensemble pour l'étape suivante: le piqué.

Le piqué

À cette étape, plusieurs courtepointes prennent le chemin des oubliettes pour n'en ressortir que quelques années plus tard! Le piqué requiert une patience d'ange lorsqu'il est fait à la main, ce travail étant nécessaire

puisqu'il assure une stabilité du matériel lors des lavages.

La courtepointière doit donc faire des piqués à des distances raisonnables et à la grandeur de la courtepointe. Pour les besoins de la cause, je vais proposer de faire de simples lignes droites de haut en bas et de gauche à droite aux 3 pouces, ce qui donnera un piqué final de 3 po. x 3 po. Dans la vraie vie, seules la patience et l'imagination de ces dames limitent le design du piqué, elle ne se limiterait pas à un très cartésien 3 po. x 3 po..

Considérant qu'une bonne courtepointière fait une dizaine de points au pouce, l'aiguille passant du dessus au dessous des trois épaisseurs de tissus, on comprendra pourquoi cette étape met sa volonté à rude épreuve, sans mentionner la torture physique de l'aiguille au bout du doigt.

Longueur de la courtepointe: 108 po. x 10 points/po. = 1080 points x 30 rangs de large (90 po./3 po.) = 32400 points x 2 pour le sens horizontal = 64800 points.

Ne vous découragez pas, c'est presque fini... il ne reste que la bordure à coudre et l'étiquette à apposer à l'endos! Et voilà, quelques années plus tard vous avez une belle courtepointe prête à couvrir votre lit. Il ne reste qu'à vous souhaiter de faire de beaux rêves.

MATÉRIO

CONSTRUCTION-RÉNOVATION-SERVICES

Prix en vigueur du 21 au 30 novembre 2013

Seulement
à Prévost!



MATÉRIO PRÉVOST
3020 boul. Curé-Labelle
(intersection 117 & rue de la Station)
450.224.8555 • materio.ca

Changez de décor pour les fêtes!

PEINTURES PITTSBURGH

35⁹⁸ LATEX 100% ACRYLIQUE «Manor Hall»

- Intérieur
- Lavable
- Fini coquille d'œuf (velours)
- Blanc et couleurs
- 3,66 L
- PE61341-43-47

prix courant 41.99

24⁹⁸ LATEX COUCHE DE SCELLEMENT «Pure performance»

- Intérieur
- Blanc
- 3,66 L
- PE61634

prix courant 28.49



Le facteur humidité

Avec tous ces nouveaux flocons de neige récemment tombés sur le sol, rares seront les chiens qui ne seront pas motivés à aller jouer dehors! Pour garder à son maximum le charme opérant de ce magnifique tapis blanc, soyez avertis des risques potentiels que ce beau duvet floconneux pourrait causer sur la peau de vos chiens. En effet, la fonte de la neige sur la peau augmente l'humidité locale, fragilise de ce fait la barrière cutanée et offre alors un milieu optimal à la prolifération de micro-organismes problématiques.

L'organisme en question dont je veux vous parler aujourd'hui n'est pas une bactérie ou un champignon, mais un hybride entre les deux que l'on nomme levure. Cette dernière aime les conditions de vie se rapprochant d'un champignon, mais se reproduit au rythme effréné d'une bactérie. Son nom: *Malassezia pachydermatis*. Ce qui est important de comprendre est que cette levure est un habitant normal de la flore de nos chiens et de nos chats. Elle se retrouve principalement au niveau des muqueuses de la gueule, entre les doigts de pattes, sur les griffes, dans les oreilles et autour de la queue. Sa présence n'est pas inquiétante, c'est plutôt son nombre élevé qui en crée un réel problème. La **température chaude** (dans les replis de peau qui ne respirent pas) et l'**humidité locale** sont les deux facteurs prédisposant sa surcroissance. En connaissance de cause, vous avez donc le pouvoir de contrôler cela. En rentrant d'une promenade, prenez le temps d'essuyer les pattes de votre chien, asséchez les poils humides sur le ventre, dans l'aine et sous la queue. Le menton doit également être vérifié. L'utilisation de petites bottes pour les promenades peut vous sauver des essayages répétitifs en plus de préserver la santé des coussinets, souvent blessés par les abrasifs des rues. Si ce n'est pas assez, demandez à une toiletteuse de raser ou de couper fréquemment les poils entre les doigts de pattes. Plus la peau respire, moins grandes seront les chances que la levure évolue sur celle-ci. Et de grâce, n'oubliez pas de nettoyer aux 7 à 10 jours à l'aide d'un produit adapté les oreilles tombantes de votre pitou. **Cette levure est l'agent causal n°1 des otites chez le chien!** La technique est simple, mais faites-vous la démontrer par une technicienne.

Comme j'ai déjà dit précédemment, cette levure n'est pas un organisme dangereux, mais une fois bien en place, elle crée des rougeurs, des démangeaisons, une odeur rance, une coloration brune des griffes ou du poil et un pelage gras. Votre chien en sera évidemment incommodé et il se léchera. Sa salive augmentera l'humidité locale en plus d'être un vecteur d'un grand nombre de nouveaux *malassezia*... et le cercle infernal commencera! **Vous devez donc agir en prévention, car les traitements sont répétitifs et prennent beaucoup de votre temps et de votre énergie.** Si en plus une autre condition est concomitante à sa présence (allergies ou infection bactérienne), le temps de guérison en sera prolongé. Et comme si les choses n'étaient pas assez compliquées ainsi, nous avons démontré récemment qu'il existe une population de chiens qui possède une hypersensibilité à cette levure. Ils réagissent plus intensément à sa présence en développant une réaction inflammatoire importante. Évidemment, leur thérapie en sera alourdie, car plusieurs aspects doivent être pris en compte dans ces cas précis. Alors, pour éviter un effet boule de neige, prévenez l'humidité! C'est votre meilleur allié dans la chasse aux levures!

Dr^e Valérie Desjardins
Hôpital vétérinaire Prévost

Not'journal - Benoit Guérin

Continuité

Au nom de tous les artisans, bénévoles et administrateurs du Journal des citoyens, je veux tout d'abord transmettre mes félicitations à tous les nouveaux membres de nos conseils municipaux qui ont été élus le 3 novembre dernier.

Nos municipalités collaborent au succès de votre journal et de notre organisme par divers moyens. Nous comptons maintenir notre collaboration avec les municipalités que nous desservons pour maintenir la continuité en ayant comme objectif d'améliorer la qualité de l'information transmise à nos concitoyens par leurs concitoyens en favorisant l'implication bénévole du plus grand nombre.

Devenez membre

Parlant de bénévoles, je profite de l'occasion pour vous rappeler que le journal tire sa vitalité de l'implication de ses bénévoles et de ses membres. Nous lançons donc notre campagne de «membership» en vue de notre prochaine assemblée générale. Votre participation à la vie démocratique de votre organisme est essentielle. Voyez les détails dans cette page.

Stagiaires du Cégep

Cette année encore, nous aurons le plaisir d'accueillir des stagiaires du programme *Arts et lettres – profil Journalisme et communications* du Cégep de Saint-Jérôme. Bénéficiant de l'encadrement de leur enseignante, Mariève Desjardins, nous accueillons un premier étudiant, Jameson Worth, qui a manifesté son intérêt et devrait publier un à deux articles par mois sur la vie étudiante au Cégep, ou, comme il le fait ce mois-ci, sur des activités de la région, tel que le Coffret (voir l'article en page 30).



Jameson Worth,
étudiant au cégep de
Saint-Jérôme, profil
Journalisme et communications

Devenez membre de votre Journal

Devenir membre est tout à fait simple. Vous devez avoir 18 ans, souscrire aux objectifs du *Journal* et payer une modique cotisation de 5 \$ annuellement.

Être membre, c'est démontrer son soutien et son attachement au *Journal* et lui permettre de continuer ce travail essentiel de communication dans notre collectivité. Vous pouvez devenir membre en remplissant le coupon (aussi sur www.journaldescitoyens.ca) et en le faisant parvenir au *Journal des*

citoyens, C.P. 603, Prévost, J0R 1T0, accompagné de votre paiement de 5 \$ à l'ordre des Éditions prévostaises. Vous pouvez devenir membre ou obtenir plus d'informations en téléphonant au: 450 602-2794.

En devenant membre, vous pourrez assister à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu le **6 mars prochain, à 19 h** à la Gare de Prévost.

COUPON Je désire devenir membre du Journal des citoyens Voici ma contribution de 5 \$

(Les chèques doivent être faits à l'attention des Éditions Prévostaises)

Nom: _____

Adresse: _____

Téléphone: _____

Courriel: _____

Journal citoyens

Prévost • Piedmont • Sainte-Anne-des-Lacs

www.journaldescitoyens.ca

Mission :

Le *Journal des citoyens* est né du besoin exprimé par un grand nombre de citoyens, de se doter d'un journal non partisan, au service de l'information général et communautaire. Société sans but lucratif, il est distribué gratuitement dans tous les foyers des municipalités de Prévost, Sainte-Anne-des-Lacs et Piedmont.

Les Éditions prévostaises ont choisi la gare, symbole de l'activité communautaire, comme quartier général du *Journal des citoyens*.

AVIS :

Outre la publication exceptionnelle d'un éditorial, les articles sont la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent d'aucune façon le *Journal des citoyens*.

Tous les textes (article, opinion, annonce d'événements ou communiqué) doivent être accompagnés du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur.

On ne peut utiliser des textes ou des photographies sans autorisation du *Journal*.

La conception des annonces du *Journal des citoyens* est incluse dans nos tarifs. Toute reproduction en tout ou en partie des annonces est interdite sans la permission écrite du *Journal*.

Les Éditions prévostaises
C.P. 603, Prévost, Qc, J0R 1T0
Tél. : 450 602-2794

Rédacteur en chef et directeur :

Michel Fortier, rédacteur en chef
tél. : 450 602-2794
redaction@journaldescitoyens.ca
www.journaldescitoyens.ca

Conseiller juridique :

Benoît Guérin
bguerin@journaldescitoyens.ca

Conseil d'administration et collaborateurs créatifs :

Benoît Guérin, président, Yvan Gladu, Gilbert Tousignant, Rodolphe Girard, Odette Morin, Georges Carlevaris, Stéphane Parent, Lysandre Babin, Valérie Lépine, Lyne Gariépy et Danielle Larocque

Révision des textes :

Yvan Gladu, Benoît Guérin, Lauraine C. Bertrand, Gleason Thérberge et Valérie Lépine

Journaliste :

Valérie Lépine
vlepine@journaldescitoyens.ca

Journalistes stagiaires :

Jameson Worth, Cégep St-Jérôme
programme journalisme et communication

Forum : vieprevost.blogspot.ca

clubdelecturesadl.blogspot.ca

Facebook : Club Ado média

Direction artistique : Carole Bouchard
infographie@journaldescitoyens.ca

Infographie : Carole Bouchard et Daniel Bossis

Représentante publicitaire:

Lise Pinard, tél. : 450 335-1678

lisepinard@journaldescitoyens.ca

Imprimeur : Hebdo Litho

Tirage certifié : 10 500 exemplaires

Distribution : Postes Canada : médiaposte

Dépôt légal :

- Bibliothèque nationale du Québec

- Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 1496-2497 *Journal des citoyens*

Le *Journal des citoyens* reçoit l'appui de :

Culture
et Communications
Québec

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Tirage
certifié
AMECQ

LA MAISON
de
PRÉVOST

1331, Victor, Prévost - Tél: 450-224-2507
maisonentraideprevost@videotron.ca



Guignolée et panier de Noël

La guignolée de la Maison d'Entraide - C'est samedi le 7 décembre prochain qu'aura lieu la Guignolée de la Maison d'Entraide de Prévost. Cette importante collecte servira à la confection de paniers de Noël et à garnir la réserve alimentaire pour les plus démunis de Prévost.

Soyez généreux... nous avons besoin de vous. Nous avons également besoin de bénévoles pour cette journée spéciale. Si vous avez un peu de temps à nous accorder, contactez M. André Lamoureux, responsable de la guignolée, au 450-224-9980.

Conseil d'administration - Depuis l'assemblée générale annuelle tenue le 15 octobre dernier, les personnes suivantes forment le Conseil d'administration 2013-14: Micheline Lamond, présidente; Gabrielle Nadeau, vice-présidente; Déane Dussault, secrétaire-trésorière; Ghislaine Marchand, administratrice; Michel Marier, administrateur; Hyman Weisbord, administrateur; Michèle Desjardins, administratrice; Marc Rioux, administrateur; Solange Houle, administratrice.

Nous tenons à remercier tout spécialement M. Georges Carlevaris, administrateur sortant, de son implication au sein de la Maison d'Entraide, son apport a été très apprécié auprès de toute l'équipe.

Paniers de Noël - Les personnes à faible revenu ont jusqu'au 6 décembre prochain pour s'inscrire aux paniers de Noël. Bail et preuve de revenu sont exigés. Contactez Carole Bédard pour prendre rendez-vous au 450-224-2507.

La grande guignolée des médias - le jeudi 5 décembre prochain, la Maison d'Entraide sera au marché Iga Piché pour ramasser des dons en argent et/ou des denrées qui seront remis à Moisson Laurentides. Par la suite, Moisson Laurentides redistribuera aux organismes participants les dons recueillis.



Ateliers d'écriture - Récits littéraires

Les ateliers d'écriture sont maintenant terminés. C'est dans une atmosphère conviviale que de magnifiques textes ont été écrits. Je tiens à remercier tous les participants qui ont travaillé très fort à améliorer leur plume et à produire de si beaux récits. Également, je lève mon chapeau à notre «coach» monsieur Gleason Thérberge, qui, par son dynamisme et son professionnalisme, a animé de main de maître nos soirées d'écriture. Ce beau projet collectif mènera à l'édition d'un bouquin intitulé «Mes RÊVES, mes PENSÉES, mes MOTS... je les écris» qui sera publié au début du printemps 2014. Suivez-nous dans cette aventure. Je vous en reparle.

N'oubliez pas que...

Plusieurs services sont offerts aux aînés de Prévost. Des visites d'amitié, de l'accompagnement, un bottin des ressources, une banque d'informations, pour ne nommer que ceux-là. Vous avez besoin de conseils, ou vous avez des interrogations, n'hésitez pas à communiquer avec nous. Nous pouvons sans doute vous aider.

Et surtout, visitez notre site web : www.maisonentraideprevost.org
Nous sommes maintenant sur facebook.



Bottin des ressources

Plusieurs nouvelles informations ont été ajoutées dans le bottin des ressources que vous pouvez consulter sur notre site web. Si vous avez des suggestions, n'hésitez à nous en faire part.

Michèle Desjardins

SOMMAIRE

Les échos du conseil de Prévost	8
Club de lecture de Sainte-Anne-des-Lacs	13
Les échos du conseil de Sainte-Anne-des-Lacs	14
Les échos du conseil de Piedmont	22
À voir à la gare de Prévost	23
Ciné club de Pévost	23
Pour le plaisir du palais	24
Diffusions Amal'Gamme	29
En bref	29

« Quand la vérité n'est pas libre, la liberté n'est pas vraie » Jacques Prévert



Municipalités et protection des milieux naturels

Exercer ses pouvoirs sans crainte d'être poursuivi

VALÉRIE LÉPINE

Au printemps dernier, l'organisme Éco-corridors laurentiens offrait aux municipalités une formation qui faisait le point sur les responsabilités et les droits des Villes en matière de protection du territoire. Cette formation était donnée par M^e Jean-François Girard, avocat spécialisé en droit municipal et environnemental et membre du conseil d'administration du CQDE (Centre québécois du droit de l'environnement).

Le modèle actuel de développement du territoire favorise l'utilisation optimale de l'espace strictement à des fins de développement. Or, il est généralement admis qu'une baisse significative de la diversité biologique est observée lorsque le couvert forestier d'une région passe sous le seuil de 30 % de la surface d'un territoire. Les milieux boisés et les milieux humides sont pourtant essentiels au développement durable: ils jouent un rôle important dans la conservation des nappes phréatiques; ils contribuent à la circulation et à la purification de l'eau; ils captent la chaleur et servent de refuges climatiques; ils maintiennent la biodiversité d'un territoire, etc. En outre, on ne peut plus aujourd'hui ignorer les coûts importants, tant au niveau de la santé que de l'économie, qu'une perte de biodiversité peut encourir.

Poursuites non fondées

On constate souvent que, par crainte d'être poursuivies par les

propriétaires de terrains privés, les Municipalités hésitent à adopter des règlements plus sévères qui tendraient à protéger davantage les milieux naturels. Pourtant, la jurisprudence récente nous apprend que les individus ou promoteurs qui ont poursuivi en cour certaines Municipalités en invoquant que celles-ci n'avaient pas les compétences légales pour protéger leur territoire ont souvent perdu leur cause. Ainsi, la Cour suprême, lors de jugements rendus dans les dernières années, tend à conférer un statut particulier aux questions environnementales et à soutenir que les Municipalités sont les mieux placées pour prendre la mesure des enjeux environnementaux sur leur territoire. Par ailleurs, les lois comme la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* tendent maintenant à être interprétées à travers le prisme d'autres lois, comme la *Loi sur le développement durable* (2006) et la *Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection* (2009).

Rejoint au téléphone, M^e Girard soutient que le cadre législatif actuel permet aux municipalités de tout faire en faveur de l'environnement et qu'elles ont une marge de manœuvre considérable en matière de protection du territoire.

Objectif: 100 ans

Les mesures de protection du territoire doivent répondre à une vision à long terme. Les élus, dit M^e Girard, doivent avoir une idée de ce que leur ville deviendra dans 100 ans. Par ailleurs, pour adopter des règlements efficaces et conséquents, il est essentiel de connaître les différentes caractéristiques du territoire (appelées unités physiographiques cohérentes) et de faire une recension des milieux à protéger. Avec une telle vision et une bonne connaissance du milieu, les règlements discrétionnaires (plans d'aménagement de type PAE et PIIA) ainsi que les exigences envers les promoteurs (études de caractérisation du milieu et études d'impact avec mesures de mitigation) pourront mener à un véritable développement durable.

Dans un contexte législatif qui favorise la protection des milieux naturels, les villes n'ont pas à procéder à des changements de zonage ou à des achats de terrains qui peuvent s'avérer très coûteux. L'approche

favorisée par M^e Girard est « d'imposer des mesures réglementaires qui restreignent les usages de façon à favoriser le maintien à l'état naturel des terrains qui sont déjà dans cet état ». Par exemple, les Villes peuvent interdire des remblais dans les milieux humides ou protéger le couvert forestier en ne permettant d'enlever qu'un tiers des tiges par période de 10 ans.

Favoriser l'intérêt collectif

La tendance législative actuelle est de promouvoir le caractère collectiviste de la réglementation de zonage. Conséquemment, « le législateur municipal n'est pas tenu de suivre l'affectation que privilégieraient les lois du marché ». De plus, on admet maintenant qu'« un promoteur assume le risque qu'une Municipalité change la réglementation d'urbanisme ou modifie ses orientations... et cette contrainte fait partie de son risque d'affaires ». Dans tous les cas, une Municipalité peut exercer son pouvoir discrétionnaire dans l'intérêt de sa communauté, en autant qu'elle agit de bonne foi et de façon rationnelle. Dans ce contexte, elle ne peut, comme le montre les récentes décisions des tribunaux, être accusée d'expropriation déguisée par les propriétaires de terrains privés.

M^e Girard conclut sa présentation en affirmant que « la retenue judiciaire dont ont fait récemment preuve, et de plus en plus, les tribunaux doit insuffler un vent d'initiatives nouvelles de la part des Municipalités. »

* Jean-Pierre St-Amour, *Le droit municipal de l'urbanisme discrétionnaire au Québec, Cowansville, Éditions Yvon Blais, 2006, n° 762, p.335.*

L'ÉQUIPE QUI A FAIT SES PREUVES

L'ÉQUIPE QUI A FAIT SES PREUVES — L'ÉQUIPE QUI A FAIT SES PREUVES — L'ÉQUIPE QUI A FAIT SES PREUVES

Prévost: site de rêve au bord d'un ruisseau

Haute qualité, fenestration remarquable, salle familiale dans une tourelle surplombant le ruisseau, 3cac, 2sdb, luxueuses, 3cac, salle d'exercice, salle familiale au 2e, atelier aménagé au sous-sol avec accès extérieur par le garage, sur la rue des Moulins à 2 km de la 117.

449 900\$ - MLS 11266682

Clos Prévostois - Maison neuve 2013

Magnifique plein pied, sup habitable de 1,596pc, plafond de 9 pieds, porte patio triple, vaste cuisine avec îlot central, foyer au gaz, 2cac, 1sdb, 1s-e, planchers tout bois, garage 15X20, *Prix inclut les taxes et garantie de maisons neuves.*

369 900\$ - MLS 16627424

Bord du Lac Renaud - site unique

Sur terrain plat de 27,518pc enchanteur avec jardins fleuris, trottoirs de pierres naturelles et pavé-uni, 3 étages luxueux, 3 cac, magnifique quartier des maîtres avec balcon pour profiter de la vue splendide, sous-sol tel un rez de chaussée avec terrasse adjacente, salle-audio, sauna, atelier chauffe ext et vaste remise.

599 000\$ - MLS 12780299

Domaine des chansonnières

Grand plein-pied spacieux, poêle à combustion au salon, intérieur contemporain: murs de pierre, sous-sol fini à 80%, 2+1 cac, 1sdb+1s-e.

254 900\$ - MLS 24701283

Domaine des Patriarches - piscine creusée

De style classique, élégante avec escalier central et vaste mezz au 2e et vue sur les montagnes, splendide paysagement, pavé uni, 3cac, bureau r-c, sous-sol fini.

359 900\$ - MLS 9002663

Domaine Laurentien

Plein pied spacieux sur un croissant, 2+1cac, 2sdb luxueuses, salle familiale au rez de chaussée, accès ext s-s, pisc ht.

209 900\$ - MLS 13039590

Sur terrain de 43,548 pc rue Mathieu

Adossée à la forêt, cette propriété champêtre de haute qualité offre un beau design intérieur et une fenestration remarquable, côté jardin. belle cuisine et quartier des maîtres au 2e avec salle d'exercice, sous-sol avec 2 chambres et salle de bain luxueuse, garage double avec 2e.

364 900\$ - MLS 10716932

On Air

Impeccable et ensoleillée, constr 2005, sur terrain de 32,280 pc, 3 cac, sous-sol fini, foyer au salon, planchers et escaliers de bois, piscine ht.

279 900\$ - MLS 9667550

Clos Prévostois

Bel intérieur, rénové, spacieux et ensoleillé, grande terrasse côté jardin, foyer au gaz, 2 stationnements, 371 clos-des-Réas, appartement 201, Prévost.

194 500\$ - MLS 9227120

Domaine des chansonnières - Maison de Prestige

Haute qualité constr 2006, fenestration remarquable côté forêt, salle familiale au rez de chaussée en plus du salon, magnifique cuisine adjacente à la véranda, 3 sdb luxueuses + 1s-e, 3+1 cac, sous-sol fini, atelier sous le garage.

599 000\$ - MLS 12780299

Domaine des Chansonnières

Sur beau terrain de 32,300pc, boisé et privé, style cape-cod, constr 2003, avec salle familiale au r-c en plus du salon, foyer 2 faces, véranda grillagée, s-s comme un rez de chaussée, cabanon avec fondation, pisc ht.

389 900\$ - MLS 25875030

Terrain de 221,215 pc avec accès au Lac Echo

Très beau terrain boisé d'arbres matures, à 2 min à pied de la plage du Lac Echo sur rue paisible.

94 500\$

Domaine des Patriarches

Sur magnifique terrain plat de 40,515pc, sans voisin arrière, rue très paisible, propriété de charme avec sa galerie 2 côtés et un intérieur spacieux, élégant, plafonds de 9', foyer au salon, 3 cac, sous-sol fini avec accès ext, garage détaché.

372 500\$

Charme de campagne sur terrain de 290,735pc

Sur magnifique terrain champêtre qui offre la possibilité d'une fermette, maison presque ancestrale avec beau sous-sol fini, 4 cac, 2 sdb, véranda, bureau, garage double détaché, jolie remise.

419 000\$ - MLS 17627407

Nature et prestige - secteur Du Poêle

Accès rapide à la 15, sur terrain privé de 45,934pc dans un rond point, accès aux pistes de ski de fonds et sentiers pédestres, garage double détaché et simple attaché, propriété de haute qualité, imposant plafond cathédrale de bois, magnifique cuisine comptoirs de quartz et granit, 4 cac, 3 sdb luxueuse, 2 foyers,

525 000\$ - MLS 22986428

Domaine des Patriarches-Intergénération

2 logis COTE A COTE, ou bureau à domicile! sur beau terrain privé boisé de 32,637pc avec vue panoramique, grande veranda 31X11, pisc ht, 2 foyers, 4 cac, 2 sdb, beaucoup de cachet.

374 900\$ - MLS 20731520

L'ÉQUIPE QUI A FAIT SES PREUVES — L'ÉQUIPE QUI A FAIT SES PREUVES — L'ÉQUIPE QUI A FAIT SES PREUVES

L'ÉQUIPE QUI A FAIT SES PREUVES

L'ÉQUIPE QUI A FAIT SES PREUVES — L'ÉQUIPE QUI A FAIT SES PREUVES — L'ÉQUIPE QUI A FAIT SES PREUVES

François HURTEAU
COURTIER IMMOBILIER AFFILIÉ

Roseline BARBE CGA
COURTIER IMMOBILIER AFFILIÉ

Jean-Nicolas HURTEAU
COURTIER IMMOBILIER AFFILIÉ

450 227-2611 • 450 438-6868

Le Haut St-Germain

Domaine de prestige à Prévost

PHASE 3

PLUSIEURS TERRAINS DISPONIBLES !

Magnifiques terrains boisés d'arbres matures de 32,9070pc à 113,677pc avec accès rapide à la 15, à 10 min. de St-Jérôme et 30 min de Montréal! À proximité des services, environnement de nature avec espaces verts et pistes de ski de fonds entourant le domaine !

À partir de 52 000 \$ à 99 900 \$ + TPS + TVQ

www.hautstgermain.com / MLS 10432408

L'ÉQUIPE QUI A FAIT SES PREUVES

Le Journal des citoyens — 21 novembre 2013

5



le Mot du maire

Germain Richer

Chères Prévostaises,
Chers Prévostois,

Je prends quelques lignes pour vous remercier de la confiance que vous nous avez à nouveau accordée lors de la dernière élection municipale. En effet, les membres du conseil municipal et moi-même tenons à vous signifier notre grande joie d'avoir été élus pour vous servir pour les quatre prochaines années.

Nous sommes à l'heure des bilans des différentes réalisations de l'année 2013 ! Plusieurs succès ont marqué cette année soit : l'obtention de 4 fleurons pour notre Ville, la revitalisa-

tion de plusieurs parcs du territoire, la nouvelle image de la Ville avec les affiches de Bienvenue, la finalisation de l'installation du système de traitement du manganèse, la refonte complète du site Internet pour faciliter l'accès à l'information à l'ensemble de la population, la continuité des sondages adressés à tous les citoyens pour connaître leur avis sur les différents services municipaux, la mise à jour de la politique familiale et la création de la politique Municipalité amie des aînés, l'acquisition d'un camion autopompe pour le Service des incendies et d'une voiture entièrement électrique pour les inspections et plus encore. Tous ces

accomplissements démontrent que la Ville de Prévost est dans une ère de changements et qu'elle est à l'affût des besoins des Prévostois et Prévostaises.

Finalement, je vous rappelle que le conseil et moi-même sommes toujours présents pour répondre à vos questions et nous sommes disponibles pour vous rencontrer afin de discuter des sujets qui vous préoccupent. Vous pouvez nous rejoindre par courriel ou téléphone ou sur rendez-vous à la mairie située au 2870, boulevard du Curé-Labelle. Pour les coordonnées complètes, consultez le site Internet de la Ville à l'onglet Conseil municipal.

Nouvelles du conseil

Voici un résumé des principales décisions prises lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 11 novembre 2013.

- Suite à la réalisation d'un processus d'appel d'offres public, le conseil municipal a octroyé le contrat 2013-20 relatif à la vérification comptable externe de la Ville, pour les années 2013 et 2014, à la firme *Goudreau Poirier inc.*
- Conformément à la loi, le conseil a adopté le projet de règlement numéro 672 intitulé « Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Ville de Prévost ». L'adoption finale de ce règlement est prévue pour le 9 décembre 2013.
- Le conseil municipal a octroyé à la compagnie *Nordmec Construction inc.* le contrat 2013-21, au montant de 718 439 \$ plus taxes, pour la mise à niveau des postes de pompage d'égouts P-5, P-7 et P-9.
- Faisant suite à l'appel d'offres 2013-27, le conseil a octroyé à l'entreprise *Conciergerie L.J.G.* un contrat au montant de 22 416 \$ plus taxes, pour la réalisation des travaux d'entretien ménager des bureaux municipaux.
- Dans le cadre des travaux de déblaiement des bornes d'incendies des 3 réseaux d'aqueduc, le conseil municipal a octroyé les contrats suivants :

Secteur	Nom de l'entrepreneur	Montant total du contrat pour 5 ans plus taxes
A	Équipe Xcavatek inc.	70 680,00 \$
B	Les Entreprises Patrick Logan inc.	83 632,50 \$
C	Les Entreprises Patrick Logan inc.	12 390,00 \$

- Un mandat, pour la confection des plans et devis, la préparation de l'estimé définitif et la surveillance des travaux de mise à niveau et de mise aux normes des postes de surpression d'eau potable Louis-Morin et Versant-du-Ruisseau 1 (Réseau PSL), a été octroyé à la firme *Beaudoin Hurens*. Ce contrat, au montant de 46 500 \$ plus taxes, fait suite à la réalisation du processus d'appel d'offres pour services professionnels numéro 2013-12.
- Le conseil municipal a autorisé le transfert à la compagnie *Les Entreprises Lake inc.* du contrat 2012-30, relatif aux travaux de déblaiement, sablage et entretien des rues en période hivernale dans le secteur 3.
- Une dérogation mineure a été accordée pour la propriété située au 297, rue des Genévriers. Cette dérogation a pour but de rendre conforme une remise existante avec une marge arrière de 0,84 mètre au lieu de 1 mètre, tel que prévu par la réglementation municipale.
- Le second projet de règlement 601-23 amendement le règlement de zonage numéro 601, tel qu'amendé, a été adopté. Ce règlement vise à :
 1. Aggrandir la zone H-222 à même la zone C-226, y ajouter les habitations bifamiliale et trifamiliale

isolées comme usages autorisés et y prescrire les normes correspondantes;

2. Modifier la hauteur maximale du plancher du rez-de-chaussée pour les habitations bifamiliale, trifamiliale et multifamiliale;
 3. Apporter certaines corrections et ajouts au chapitre 8 concernant la numérotation des articles, le remplacement des arbres coupés et les quais.
- Le second projet de règlement 601-24 amendement le règlement de zonage numéro 601, tel qu'amendé, a été adopté. Ce règlement vise exclusivement le secteur des Villas (zone H-260) et a pour but :
 1. D'interdire les usages accessoires à l'habitation et l'entreposage extérieur dans la zone H-260;
 2. De créer des dispositions particulières à la zone H-260 afin d'y interdire certains bâtiments et constructions accessoires ainsi qu'interdire l'entreposage et le stationnement de véhicules récréatifs.
 - Finalement, le règlement 607-3 amendement le règlement 607, tel qu'amendé, a été adopté. Ce règlement a pour but d'assujettir la zone H-260 (secteur des Villas) à un plan d'implantation et d'intégration architecturale.

Prochaine réunion ordinaire du conseil municipal : lundi 9 décembre 2013 à 19 h 30.

SOIRÉES AUX FLAMBEAUX

**18 janvier et 15 février 2014
de 18 h 30 à 22 h au Parc régional de la
Rivière-du-Nord**

Les sentiers seront illuminés par des flambeaux et vous êtes invités à les parcourir à la marche ou en raquette.

- Tire d'érable (\$) • Animation et conteur pour tous
- Chocolat, soupe et biscuit

Adulte : 10 \$ - Enfant de 0 à 17 ans : Gratuit

Les passes annuelles et saisonnières ne sont pas valides lors de ces soirées. Paiement en argent comptant seulement. Aucun ski de fond. Animaux domestiques non admis sur le site.

*Frais additionnel de 5 \$ pour tout véhicule ayant moins de 4 passagers (adultes/enfants) puisque nous encourageons la pratique du covoiturage et nos soirées aux flambeaux s'inscrivent dans une démarche écoresponsable.

Information : 450 431-1676

L'accueil se fera au Pavillon Marie-Victorin situé au 750, chemin de la Rivière-du-Nord à Saint-Jérôme. *Participez en grand nombre !*

FÊTE DE NOËL

**Dimanche 15 décembre 2013
9 h à 12 h**

Spectacle de magie, mini-ferme, maquillage, tours de poney, visite du père Noël.

Seuls les enfants inscrits et présents lors de la fête recevront un cadeau du père Noël.

Inscription avant le 29 novembre 2013 par courriel au sports@ville.prevost.qc.ca. - Vous devez fournir les informations suivantes : nom de l'enfant, adresse, numéro de téléphone et date de naissance.

Activité réservée aux résidents de Prévost.

Apportez vos denrées non périssables lors de la fête!

STATIONNEMENT DE NUIT PROHIBÉ

En période hivernale, le stationnement dans les rues publiques est interdit entre minuit et 7 heures du matin, du 15 novembre au 23 décembre inclusivement et du 3 janvier au 1^{er} avril inclusivement de chaque année.

RENÉE ROBITAILLE, CONTEUSE

PRÉSENTE : LE CHANT DES OS

**Samedi 7 décembre 2013 à 20 h à la salle
Saint-François-Xavier
16 ans et plus**

Une quête d'identité marquée par le Nord et ceux qui y mènent leur vie. Une très belle découverte pour tous!

Billets en vente à la bibliothèque Jean-Charles-Des Roches, au Service des loisirs (argent comptant et Interac seulement) et sur le site Internet de Diffusions Amal'Gamme au www.diffusionsamalgamme.com.

HORAIRE DU TEMPS DES FÊTES

Bureaux municipaux

Fermés du 23 décembre
au 3 janvier inclusivement.

Retour à l'horaire régulier le 6 janvier 2014.

Bibliothèque

23 décembre : 10 h à 17 h
24-25-26 décembre : fermée
27 décembre : 10 h à 17 h
28 décembre : 10 h à 17 h
29 décembre : fermée
30 décembre : 10 h à 17 h
31 décembre : fermée
1^{er}-2 janvier : fermée
3 janvier : 10 h à 17 h
4 janvier : 10 h à 17 h
Retour à l'horaire régulier le 6 janvier 2014.

COURS DE SKI ALPIN ET

DE PLANCHE À NEIGE

Inscriptions

jusqu'au 13 décembre 2013

au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire au 2945, boul. du Curé-Labelle

POUR INFORMATION : 450 224-8888, poste 252
* À noter que tous les cours de planche à neige débutent à 6 ans et qu'aucun rabais ne sera accordé pour les 2^e enfant, 3^e enfant, etc.

STATION DE SKI BELLE-NEIGE

Résidents seulement

1- Bout d'Chou : 3-4 ans

=> 9 h à 10 h 200 \$
=> 14 h à 15 h 180 \$

(2 élèves par moniteur et moniteurs habillés en lapin)

2- Petit poucet : 4-5 ans

=> 8 h 45 à 10 h 15 235 \$
=> 13 h 45 à 15 h 45 215 \$

(Environ 4 élèves par moniteur, 4 ans : ski sans assistance)

3- Junior : 6-12 ans

=> 8 h 45 à 10 h 15 300 \$
=> 13 h 45 à 15 h 45 290 \$

(7 élèves par moniteur)

4- Planche à neige : 6-12 ans

=> 10 h 30 à 12 h 30 315 \$

Les prix incluent les taxes pour 9 cours.

Cours les dimanches et débutant le 13 janvier 2014. Une économie de près de 30 % dans certains cas.

RAPPEL - CONVOCATION



**Assemblée générale annuelle
Club de soccer FC Boréal**

Le mardi 26 novembre 2013 à 19 h

Chalet Pauline-Vanier, salle de jeux
33, avenue de l'Église à Saint-Sauveur

Nouvelles

du Service loisirs, de la culture
et de la vie communautaire

La vie communautaire en action...

Club Soleil de Prévost

Activités : marche, danse en ligne, bingo (1^{er} et 3^e lundis du mois), shuffleboard (palet), scrabble, vie active, jeux de société et dards. Pour plus d'information et la programmation complète, vous pouvez composer le 450 224-5612.

Souper dansant : samedi 14 décembre à l'école Val-des-Monts sous le thème de *Noël, Noël*. Réservation obligatoire avant le 1^{er} décembre : 450 224-5612 ou 450 438-5683.

La Mèche d'or, club amical de Prévost

Souper avec danses (Noël) le 21 décembre 2013 au Méridien Saint-Jérôme. Réservation obligatoire 5 jours à l'avance au 450 431-1662.

Ciné-club de Prévost

Le Nord au cœur - 29 novembre 2013 à 19 h 30 - Louis-Edmond Hamelin n'est pas seulement un important géographe et un linguiste à qui l'on doit le mot « nordicité », c'est également un ardent défenseur des autochtones. Lors de son dernier voyage à Mushuau-Nipi et à la Rivière George en 1972, il accompagnait le cinéaste Pierre Perrault. Il décide aujourd'hui de retourner sur ces terres qui sont sacrées pour prendre le pouls de sa population. Le vieil homme en profite aussi pour parler de sa jeunesse, évoquer ses expéditions et se questionner sur les nombreuses luttes qui restent à mener pour que le Québec reconnaisse enfin l'importance du Nord dans son patrimoine.

Les Boys - Le documentaire - 13 décembre 2013 à 19 h 30 - Attention! Il n'est pas question ici des héros de la ligue de garage créés par Louis Saïa. L'équipe de hockey bien réelle de La bande à Jap's est soudée par une complicité allant au-delà des différences d'âge, des professions et du niveau de vie. Ces hommes sont liés par leur amour commun pour le hockey. Un tournoi amateur ayant lieu à Paris sera l'occasion de mettre des décennies passées sur les patinoires à l'épreuve.

Salle Saint-François-Xavier - 994, rue Principale - Contribution volontaire

Diffusions Amal'Gamme

Salon des artistes et des artisans 2013 - 18^e édition - École Val-des-Monts, 872, rue de l'École. Samedi 30 novembre et dimanche 1^{er} décembre de 10 h à 16 h 30. Entrée gratuite et cantine sur place.

Venez rencontrer et encourager tous ces créateurs de beauté dans leurs activités. Vous y ferez d'heureuses découvertes et de belles rencontres qui sauront vous inspirer pour vos cadeaux du temps des Fêtes.

Pour plus d'informations, consultez le site Internet au www.diffusionsamalgamme.com.

Société d'horticulture et d'écologie de Prévost

Prochaine conférence : mercredi 27 novembre 2013 à 19 h 15. **Cultiver nos fines herbes tout près de la cuisine**, par Blair Boucher, agronome et producteur de fines herbes. - Salle Saint-François-Xavier, 994, rue Principale à Prévost. Gratuit pour les membres, 5 \$ pour les invités.

Pour information, consultez le site Internet au www.shep.qc.com.

Maison d'entraide de Prévost

Grande guignolée dans les rues de Prévost - Samedi 7 décembre 2013.

À la recherche de bénévoles. Information : 450 224-9980 ou serenite25@videotron.ca
Soyez généreux !



Club Optimiste de Prévost

Deux incontournables « Party »

Le party d'huîtres

C'est à l'école Val-des-Monts le 23 novembre prochain que se tiendra l'événement tant attendu pour tous les gourmands d'huîtres.

Avec la collaboration du IGA, marché Piché, une abondante quantité d'huîtres fraîches seront offertes aux chanceux qui se seront procurés un billet. Cet événement permet d'amasser des fonds pour les nombreuses activités offertes par le club. Les billets sont en vente au Salon de beauté chez Françoise, et chez IGA et Bonichoix. Pour plus d'information, contactez Josée, au 450-224-5152.

Le Gala Prévostars a 10 ans!

Le Club Optimiste de Prévost tiendra cette année la 10^e édition du gala Prévostars. Pour souligner cet anniversaire, la soirée sera sous le thème du « party » et réservera plusieurs surprises.

Les jeunes de 9 à 17 ans sont invités à auditionner en chant, danse, humour, musique, magie ou cirque, solo ou en groupe (chanson rythmée obligatoire pour toutes les catégories musicales – chant, danse, musique).

Lors du gala, qui aura lieu devant plus de 500 spectateurs à l'Académie Lafontaine, le samedi 29 mars 2014, les prestations seront divisées en trois groupes d'âge, soit les 9 à 11 ans, les 12 à 14 ans et les 15 à 17 ans.

Il y aura trois numéros gagnants par groupe d'âge qui recevront respectivement 100 \$ pour la 3^e place, 250 \$ pour la 2^e place et 500 \$ pour la 1^{ère} place.

Les prestations seront jugées par un jury expérimenté et connu dans le milieu artistique, et comme à chaque année, l'identité des juges restera secrète jusqu'au grand soir.

Les auditions auront lieu à l'Église Saint-

François Xavier de Prévost, les vendredi 10 janvier et samedi 11 janvier 2014.

Pour toute information ou pour vous inscrire: Nathalie, 450-224-1098 ou Line, 450-224-1834.



Toute la foule a été électrisée par le numéro du talentueux Léo Clermont au dernier Prévostar en février 2013.

Photo: Charlie Bourdau



Renaud & Fils Assurances

Fondée en 1920

Marcel Renaud, C.D.A. A&S.

Propriétaire

assurances.renaud@videotron.ca

450 224-2911



Simplicité, honnêteté et professionnalisme

NOS SERVICES

- Immobilier
- 1^{ère} maison
- Copropriété
- Testament
- Mandat
- Homologation
- Succession
- Curatelle
- Tutelle
- Incorporation
- Mise à jour livre de compagnie



M^e Paul Germain
Notaire et conseiller
juridique

M^e Marie-Eve Harvey
notaire



Nous sommes déménagés...

Désormais, il nous fera plaisir de vous accueillir au :



2559, boul. du Curé-Labelle, Prévost J0R 1T0

www.paulgermainnotaire.com

Téléphone : 450-504-5080 • Télécopieur : 450 504-5085 • pgermain@notarius.net

Maintenant à Prévost Massage Tui Na

Paul Nadeau «ISHMA» T.S.G.
Massothérapeute • Thérapeute en santé globale
Pour rendez-vous : 450.436.7612 www.ishma.ca

Le Tui Na est le véritable massage traditionnel chinois. Il fait partie de la culture chinoise depuis des millénaires. Je propose à mes clients les meilleures techniques chinoises pour dénouer les tensions et libérer l'énergie : des massages apportant un bien-être ultime

AUSSI SERVICES

Coiffure
Esthétique
Dépilation sans laser
Agence de voyage

HORAIRE

Lundi au mercredi: 9h à 19h
Jeudi au vendredi: 9h à 20h
Samedi: 10h à 17h

SÉANCES 1/2 PRIX

Lundi au vendredi: 9h à 12h
Jeudi et vendredi: 17h à 19h
Samedi: toute la journée



**2955
boul. du Curé-Labelle
Prévost**
anciennement Cité de la Beauté
450-224-3233

Yvon Blondin

Séance ordinaire du conseil municipal, du lundi 11 novembre 2013.

Nous avons eu droit avant la séance du conseil à l'assermentation des membres nouvellement élus. Fiers de leur victoire, nous pouvons avancer qu'ils ont fait bonne figure lors de cette première rencontre. Votre chroniqueur fit la remarque au maire qu'à quelques occasions, les conseillers sont intervenus durant la soirée avec des interventions courtes, pertinentes qui informaient les personnes présentes dans la salle sur des sujets qui demandaient des éclaircissements.

Gestion financière – Les déboursés et engagements au 11 novembre 2013 furent approuvés au montant de 2096 181 \$. Nous apprenons que nous effectuons deux paiements par année à la Sûreté du Québec: un premier en avril et l'autre en novembre pour la somme de 1 820 000 \$ annuellement. Les contraventions qui sont récupérées par la SQ sur la route 117 sont versées dans le fonds consolidé de la province de Québec et celles qui sont distribuées sur les autres chemins de la Ville reviennent à cette dernière.

L'octroi d'un mandat fut accordé à la

firme Gaudreau et Poirier pour la vérification comptable externe de la Ville pour l'année 2013/2014 pour la somme totale de 40 730 \$.

Module infrastructures – Les travaux d'entretien ménager des bureaux administratifs furent accordés à Conciergerie LJG pour la somme de 22 416 \$, et ce, pour l'année 2014.

Les contrats des travaux de déblaiement des bornes d'incendie furent accordés: pour le secteur A, à firme Excavatech au coût de 113 \$ par borne annuellement; pour les secteurs B et C, à la firme Patrick Logan et ce pour la somme de 85 \$ par année.

Le conseiller Brunet interrogea le maire pour la différence appréciable de coûts entre les deux soumissions. La réponse de M. Martin fut que cette firme a pris probablement un «guess» et termina en ajoutant qu'un troisième soumissionnaire demandait 152 \$ par borne.

Le déneigement et sablage des boîtes postales sur le territoire pour l'année 2014 fut accordé à la firme Concept Plus pour la somme de 13 320 \$.

Les travaux de déblaiement, sablage et entretien des rues en période hivernale dans le secteur 3 furent transférés de la firme Entreprise Dominique Sigouin aux entreprises Lake. Nous apprenons que les entreprises Sigouin demeurent garantes du travail des entreprises Lake.

Module urbanisme – Plan d'implantation et d'intégration architecturale, rue du Clos-du-Petit-Mont. M. Bordeleau, qui fut très critique dans le développement du Clos-du-Petit-Mont, vota pour une proposition qui autorise certains modèles de remises. Ce dernier clôt le sujet en ajoutant «une remise au lieu d'un arbre».

Questions du public – Messieurs Serge Lamoureux et André Leblanc de la rue Brosseau sont intervenus au sujet des compteurs intelligents d'Hydro-Québec et pressent la Ville de décréter un moratoire sur l'installation de cet équipement. M. Leblanc ajoute que la date butoir est le 22 novembre et demande un appui clair de la Ville pour que le moratoire soit appliqué et respecté. Entre-temps, ce citoyen invite les consommateurs qui le désirent à indiquer clairement, par l'envoi d'une lettre recommandée à Hydro-Québec, leur refus d'être équipé de ces nouveaux compteurs.

M. Michel Provost, rue du Poète demande au maire si l'embauche de deux nouveaux ingénieurs à Prévost signifie que les firmes externes ne seront plus sollicitées. M. le maire répond qu'ici nous devons plutôt parler d'un surintendant et d'un ingénieur qui fera le suivi des dossiers et en rendre compte au conseil.

M. Yvon Blondin, montée Sainte-Thérèse. En ce jour du Souvenir, le 11 novembre, ce citoyen demande si dans le circuit patrimonial de Shawbridge, nous avons oublié le local de la Légion canadienne situé sur la rue Shaw. M. le

maire répond qu'il est possible que les nouveaux propriétaires ne désiraient pas être inscrits dans le circuit. M. Blondin souligna que par le passé, nous avions sur ce terrain un monument en l'honneur des anciens combattants et s'interroge sur la possibilité d'en ériger un, même modeste. M. le maire répondit qu'il allait étudier la question.

M. Jean-Pierre Joubert demande au maire la possibilité d'avoir la liste des comptes à payer. M. Richer lui conseilla de prendre un rendez-vous avec le trésorier et ce dernier pourra lui présenter cette liste à l'hôtel de ville.

Questions des conseillers – Brigitte Paquette, cette dernière se questionne sur la possibilité de réviser la politique sur la coupe des arbres parce que certains citoyens se sentiraient infantilisés à ce sujet.

Danielle Léger demande à la Ville de créer un passage piétonnier qui serait distant du carrefour giratoire dans le développement des Clos. La réponse de M. Martin est que les discussions sont déjà en cours avec les propriétaires de terrains adjacents pour qu'un sentier soit créé et garantir la sécurité des usagers.

M. Bordeleau questionne le maire sur le fait qu'une compagnie de vidange de fosses septiques fait des appels périodiques à des citoyens de Prévost pour les informer que la vidange de leur fosse arrive à échéance. Le maire répond avec fermeté qu'aucune information provenant de la Ville n'avait été donnée à aucune entreprise et que ceci est probablement un système de données que possède cet entrepreneur.

M. Bordeleau clôt la période de questions en remerciant messieurs Parent et Joubert pour leurs services à la table du conseil et souligna que ce dernier a servi pendant 13 ans.

Séance d'ajournement du conseil municipal du lundi 18 novembre 2013. Nous avons eu droit au rapport du maire sur la situation financière de la Ville en 2013. Malgré un gel de taxes foncières pour l'an 2012, au 31 décembre de cette même année un surplus de 2031 000 \$ était inscrit aux livres. La portion nommée fonds général qui est assumée par l'ensemble des contribuables s'élevait au 31 décembre 2012 à 12 992 000 \$; un an plus tôt, soit au 31 décembre 2011, cette même dette se situait à 12 027 000 \$ soit une augmentation de 965 000 \$.

Les 83 citoyens de Prévost qui ont signé une pétition demandant la nomination d'un vérificateur ad hoc pour vérifier certains points comptables de la Ville seront convoqués le 5 décembre 2013 à 19 h à la salle Saint-François-Xavier. Le processus qui doit s'enclencher leur sera expliqué, un avocat, M^e LeChasseur a été désigné par la Ville pour diriger l'assemblée. Seules les 83 personnes qui ont été signataires du document pourront être présentes.

Une demande de moratoire fut votée par le conseil à l'unanimité, celle-ci fait appel au Parlement de Québec dans le but de suspendre l'installation des compteurs intelligents sur notre territoire. Plusieurs citoyens en avaient fait la demande à monsieur le maire, notamment en rapport de l'émission des ondes électromagnétiques.

Comité des aînées – Le Conseil a voté la motion promulguant l'abrogation de la résolution no 15974-05-08 qui dissout le Comité des aînées, en opération depuis mai 2008. M. Joubert intervint à la période de questions sur ce point et fit remarquer à M. le maire qu'il aurait pu au moins féliciter les membres de ce comité qui ont œuvré depuis cinq ans auprès des aînés. Le Conseil n'a pas donné de raison pour justifier cette étrange décision.


AVIS PUBLIC

RÉSULTAT DE L'ÉLECTION

Municipalité	Scrutin du	
Ville de Prévost	3 novembre 2013	

Avis public est, par la présente, donné par M^e Laurent Laberge, avocat O.M.A, président d'élection, que, après avoir pris connaissance des résultats complets de l'élection, les personnes suivantes ont été proclamées élues aux postes ci-après mentionnés :

Poste	Nom du district électoral	Appartenance politique	Nom de la personne proclamée élue
Maire	N/A	Équipe Richer Alliances des citoyens(nes) de Prévost	Germain Richer
Conseiller	District # 1	Équipe Richer Alliances des citoyens(nes) de Prévost	Gaétan Bordeleau
Conseillère	District # 2	Équipe Richer Alliances des citoyens(nes) de Prévost	Danielle Léger
Conseiller	District # 3	Équipe Richer Alliances des citoyens(nes) de Prévost	Gilbert Brunet
Conseiller	District # 4	Équipe Richer Alliances des citoyens(nes) de Prévost	Claude Leroux
Conseillère	District # 5	Équipe Richer Alliances des citoyens(nes) de Prévost	Brigitte Paquette
Conseiller	District # 6	Équipe Richer Alliances des citoyens(nes) de Prévost	Joël Badertscher

Donné à la ville de Prévost, le 8 novembre 2013.

M^e Laurent Laberge, avocat O.M.A
Président d'élection



AU-DELÀ D'UNE TRANSACTION, UNE RELATION



Jean St-Amour
Adm.A.
Courtier immobilier agréé
514 812-9283

30 années d'expérience en immobilier



184,500.00\$
Prévost (Lac Écho) Propriété rustique avec énormément de cachet. Entièrement rénovée. Accès privé au Lac Écho. Grand terrain.



174,500.00\$
Chalet à Prévost (Lac Écho) Propriété d'un charme exceptionnel; beaucoup de boiseries, plusieurs rénovations au cours des années. Grande terrasse avant surélevée avec vue sur le Lac Écho. Accès privé au Lac avec quai.



229,500.00\$
St-Colomban Libre immédiatement! Grand terrain. Près de tous les services, Beaucoup de rénovations.



269,500.00\$
Lac Écho texte; Prévost (Lac Écho) Grande propriété offrant beaucoup de potentiel. Entièrement rénovée. Possibilité de bi générationnelle. Accès au Lac Écho.



BENOIT ETHIER D.D.
Denturologiste



Nous vous offrons un service personnalisé, dans une ambiance chaleureuse. Venez nous rencontrer pour une consultation gratuite ...

Parce qu'un sourire, ça fait plaisir...

- prothèses dentaires amovibles et sur implants : complètes ou partielles
- service à domicile pour les personnes à mobilité réduite
- VISA, Master Card, interac, chèque, comptant et financement disponible
- plus de 24 années d'expérience à votre service...
- réparation en une heure

450 224-0018 • benoithier@yahoo.ca

La clinique de denturologie Benoit Ethier est située au 672 rue du Clos-du-Roi à Prévost (près du IGA).

Formatique Laurentides

Dépannage
Installation & Formation



Patrice Lavergne
Service Personnalisé

À domicile
En atelier

Tél. : 450 512-6111
Fax : 450 224-8881

patrice@formatiquelaurentides.com
www.formatiquelaurentides.com

Les résultats dans nos trois municipalités

BENOÎT GUÉRIN

Prévost

À Prévost, l'équipe du maire Richer a raflé les 7 sièges disponibles au conseil alors que 50% des électeurs inscrits se sont prévalus de leur droit de vote.

Le maire Richer a été réélu en obtenant 2591 voix soit 53% du vote exprimé alors que son plus proche concurrent Jean-Pierre Joubert obtenait 1818 voix soit 37% des votes exprimés.

Dans 4 des 6 districts, les équipiers du maire Richer ont été élus avec de confortables majorités. On retrouve dans le district 1, Gaétan Bordeleau élu avec 61% des voix. Dans le district 4, Claude Leroux et dans le district 5, Brigitte Paquette ont tous les deux été réélus avec 60% des voix. Dans le district 6, Joël Badertscher l'emportait avec 59,6% des votes exprimés.

Dans les districts 2 et 3 la lutte a été plus serrée. Dans le district 3 Gilbert Brunet l'emportait avec 43% des voix, alors que ses adversaires Alain Monette (324 votes) et Nicolas Fournier (239 votes) récoltaient près de 57% des voix. Finalement dans le district 2, Danielle Léger était déclarée élue avec une maigre avance de 9 voix sur son adversaire Sylvie Sénéchal.

Le conseil pourra donc siéger sans opposition pour le prochain mandat de quatre ans.

Piedmont

Le maire Clément Cardin et son équipe ont tous été élus, mais ils ont été talonnés par les candidats de l'équipe Louise Guertin, une nouvelle venue sur la scène politique municipale, alors que 51% des électeurs se sont prévalus de leur droit de vote.

Le maire Clément Cardin lui-même a obtenu une faible majorité de 105 voix sur sa rivale Louise Guertin, qui a tout de même obtenu le soutien de 46% des électeurs à sa première tentative électorale.

En ce qui concerne l'élection des conseillers municipaux, les membres de l'équipe Cardin ont obtenu entre 51 et 54% des voix. Suzanne Nicholson a été élue au poste de conseiller (1) avec 101 voix de majorité alors que Claudette Laflamme (3) a été réélue avec une majorité de 122 voix.

Les candidates aux postes de conseiller (2), (4), (5) et (6) ont toutefois été élus par un faible majorité, respectivement de 20 voix pour Normand Durand, 46 voix pour Pierre Salois, de 29 voix pour Claude Brunet et de 55 voix pour Marie-Claire Vachon.

Là aussi le conseil pourra pour les quatre prochaines années siéger en l'absence de toute opposition.

Sainte-Anne-des-Lacs

À Sainte-Anne-des-Lacs, l'équipe du maire sortant Claude Ducharme a mordu la poussière alors que Monique Monette-Laroche était élue avec cinq membres de son équipe, un seul siège, le poste de conseiller (6), lui échappant au profit de l'indépendant Sylvain Harvey.

Les candidats élus de l'équipe Laroche l'ont été avec une confortable majorité. M^{me} Laroche a été élue maire avec 58% des voix et une majorité de plus de 500 voix sur les 1759 électeurs, soit près de 60% des électeurs inscrits.

Luce Lépine (poste 1), Serge Grégoire (poste 3) et Jean-Sébastien Vaillancourt (poste 4) ont été élus avec plus de 70% des votes exprimés alors que Normand Lamarche (poste 2) a pour sa part obtenu 56% des voix devant deux adversaires, Gilles Crispin et Jacques Geoffrion.

Finalement Sylvain Harvey, candidat indépendant, a obtenu une majorité de 53% en obtenant une centaine de voix de plus que son adversaire, le conseiller sortant, André Lavallée.

Prévost				
Élu	Poste	Votes	% du vote	majorité
Germain Richer	Maire	2591	53,52	773
Gaétan Bordeleau	Conseiller 1	480	61,54	180
Danielle Léger	Conseiller 2	422	50,54	9
Gilbert Brunet	Conseiller 3	427	43,13	103
Claude Leroux	Conseiller 4	381	60,86	136
Brigitte Paquette	Conseiller 5	497	60,1	167
Joël Badertscher	Conseiller 6	444	59,6	143
Piedmont				
Clément Cardin	Maire	711	53,99	105
Suzanne Nicholson	Conseiller 1	699	53,89	101
Normand Durand	Conseiller 2	659	50,77	20
Claudette Laflamme	Conseiller 3	713	54,68	122
Pierre Salois	Conseiller 4	673	51,77	46
Claude Brunet	Conseiller 5	662	51,12	29
Marie-Claire Vachon	Conseiller 6	677	52,12	55
Sainte-Anne-des-Lacs				
Monique Monette-Laroche	Maire	1031	58,61	523
Luce Lépine	Conseiller 1	1271	73,55	814
Normand Lamarche	Conseiller 2	977	55,99	586
Serge Grégoire	Conseiller 3	1235	71,68	747
Jean-Sébastien Vaillancourt	Conseiller 4	1350	78,22	1000
Sylvain Charron	Conseiller 5	945	53,97	333
Sylvain Harvey	Conseiller 6	902	52,66	91

Données recueillies sur le site Web des élections municipales du MAMROT



LES FONDS UNIVERSITAS
Spécialistes en épargne-études depuis 1964

Aidez un enfant qui vous est cher à accomplir ses rêves en investissant dès maintenant dans un REEE.

Maximisez les subventions gouvernementales pour l'année 2013.





France Latreille-Laurin
Représentante en plans de bourses d'études
21 ans d'expérience dans le domaine
514 910-4162
france.laurin@universitas.ca

REEE
Régime enregistré d'épargne-études

* Subvention canadienne pour l'épargne-études (CSEEE) de 20% à 40%. Incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE) de 10% à 20%. Maximum annuel jusqu'à 600\$ en CSEEE et 500\$ en IQEE, selon le revenu familial net. Certaines conditions s'appliquent. Consultez le prospectus sur notre site Internet ou communiquez avec l'un de nos représentants autorisés.



Isabelle Dupuis
est membre certifiée de la fédération
francophone de Yoga

- Yoga
- Yoga post natal
- Yoga enfants

- Méditation
- Stretching
- Mise en forme

- Cardio et Tonus
- Ballon tonus
- Cours en plein air

**Cours d'essai gratuit
en tout temps**
**Inscriptions
en tout temps**

Horaire automne-hiver 2013

Session du 11 novembre au 21 décembre 2013

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
9h - 10h15 Hatha yoga tous niveaux Isabelle		9h - 10h15 Hatha Yoga tous niveaux Isabelle	9h - 10h15 Yoga Thérapeutique Isabelle	9h - 10h Stretching accent souplesse Isabelle	9h30 - 10h30 Super work-out (extérieur si beau temps) Isabelle
10h30 - 11h30 Cardio-tonus endurance Isabelle		10h30 - 11h30 Body design (tonus musculaire) Isabelle		10h30 - 11h30 Fesses et abdos de fer stabilisateurs Isabelle	
17h15 - 18h15 introduction au yoga Isabelle			Prix pour session régulière de 10 semaines 1 cours semaine, 12\$ du cours: 120\$ + tx = 137,97\$ 2 cours semaine, 10\$ du cours: 200\$ + tx = 229,95\$ 3 cours semaine, 8\$ du cours: 240\$ + tx = 275,94\$ Illimité : 260\$ + tx = 298,93\$ - À la classe: 15\$ Méditation: 5\$ du cours (inscription requise) Parents-enfants: 15\$ du cours (inscription requise) - Yoga enfant: 10\$ du cours		
18h30 - 19h30 Body design Isabelle	17h30 - 18h45 Yoga thérapeutique Johanne	18h30 - 19h30 Cardio-tonus Isabelle			
20h - 21h15 Hatha yoga tous niveaux Isabelle	19h00 - 20h00 Méditation dirigée 5\$ du cours Isabelle	20h - 21h15 Hatha yoga tous niveaux-(début inter) Isabelle			

Studio Belle Énergie – 2886 A. boul. Labelle, Prévost
450-675-2877 – <http://StudioBelleEnergie.com> – yogabellenergie@live.ca



Contre les compteurs électromagnétiques

Certains d'entre nous ont participé récemment à diverses séances d'information, à Prévost ou à Saint-Sauveur, sur les ripostes possibles aux installations « forcées » des nouveaux compteurs que décrit dans cette page Luc Brousseau.

Le mouvement de protestations atteint maintenant une trentaine de Municipalités, et certaines ont déjà demandé officiellement un moratoire pour empêcher la prolifération des ondes électromagnétiques que diffusent ces appareils pollués. Diverses méthodes de protection contre l'attitude agressive d'Hydro-Québec y ont été présentées : lettres de refus expédiées par courrier recommandé, pose de boîte ou de grillage pour empêcher l'installation en l'absence des propriétaires... mais la démarche principale consiste à décider le gouvernement à obliger Hydro-Québec à interrompre leur offensive en décrétant un moratoire. On peut se renseigner sur le site « refusonslescompteurs.wordpress.com », mais on peut aussi intervenir auprès de nos conseils municipaux. Un format de lettre est ici proposée, qu'on peut reproduire ou se procurer en s'adressant au site du signataire : motsetmoeurs@journaldescitoyens.ca.

Lettre aux membres du conseil municipal
Mesdames, Messieurs, vous venez d'hériter de la tâche solennelle de gérer au mieux la Ville et de représenter vos concitoyennes et concitoyens en tenant compte de leurs opinions. Je vous remercie du dévouement dont vous allez faire preuve et je vous présente ce que je crois être une opinion largement partagée à propos des nouveaux compteurs électromagnétiques pour solliciter que vous vous opposiez formellement à leur installation intempestive par Hydro-Québec. Pour plusieurs raisons.

1. Parce qu'Hydro-Québec a obtenu l'autorisation de remplacer les anciens compteurs électromécaniques seulement sur la base de normes qui n'évaluent que l'effet thermique.
2. Parce qu'Hydro-Québec a procédé à ce déploiement, sans avoir vraiment démontré, études à l'appui, que ses compteurs électromagnétiques étaient sans danger sur la santé en termes de neurologie, de cardiologie et d'activité cérébrale.
3. Parce que les compteurs actuels ne sont ni désuets ni devenus rares, et que selon le site même de la compagnie qui les

produit (Landis Gyr), ils ont en fait une durée de vie supérieure (30 ans) à celle des nouveaux compteurs (de 10 ou 15 ans)

4. Parce que les effets de telles émissions d'ondes ont par contre été déjà dénoncées en Suisse (Office fédéral de la santé publique suisse), en Allemagne (NCBI Pub Med), en Autriche (Groupe de travail sur le CEM de l'Association médicale autrichienne), en Angleterre (BC Freedom), aux États-Unis (Wireless Technology Research), en Ontario (Magda Havas) et ailleurs.
5. Parce que, même si leurs effets sur la santé n'ont pas encore été l'objet d'études poussées au Québec, de nombreuses plaintes ont déjà été envoyées à Hydro-Québec (refusonslescompteurs.wordpress.com), dont un reportage diffusé à TVA le 27 février 2012, qui illustre les inconforts progressifs, les malaises des irradiés, ainsi que les réactions de dénégation d'Hydro-Québec.
6. Parce que contrairement aux cellulaires, aux GPS et aux fours à micro-ondes qui émettent aussi de telles ondes, mais dont on peut interrompre l'usage, les compteurs vont diffuser leurs ondes aux 30 secondes, sans aucun contrôle, 24 heures sur 24, et qu'elles s'intensifieront dans un réseau en interconnection constante.
7. Parce qu'au lieu que ce soit aux citoyens affectés d'entreprendre les démarches après avoir subi des effets nocifs, Hydro-Québec n'ayant pas procédé aux analyses nécessaires, il faudrait que des études sérieuses soient entreprises pour valider ou invalider les nombreuses « coïncidences », par exemple, entre l'augmentation de l'électrosensibilité et l'installation des nouveaux compteurs.

Ainsi, confiant que conformément à votre charge, acceptée sur assermentation, vous interviendrez en faveur des citoyens qui vous ont élus, je vous demande, comme lors de l'implantation d'une tour de télécommunication dans Prévost et Sainte-Anne-des-Lacs, d'appuyer le mouvement d'opposition au remplacement des compteurs électromagnétiques et de communiquer à Hydro-Québec et à la ministre de l'Énergie une demande formelle de moratoire qui interromprait le déploiement actuel pour permettre de préciser leur degré réel de nocivité.

Gleason Thériège, Prévost

Sensibilité et allergie

Champs magnétiques et exposition aux micro-ondes

LUC BROUSSEAU

Dans notre société, il y a des gens allergiques aux arachides, d'autres au pollen; certains ne supportent pas les piqûres d'abeilles ou les morsures d'insectes, alors que d'autres réagissent très mal aux expositions électromagnétiques.

Parmi les symptômes immédiats qui proviennent de surexpositions électromagnétiques : maux de tête, insomnie, acouphène, palpitations cardiaques, douleurs musculaires, vibrations et échauffements dans le corps pour n'en nommer que quelques-uns. Pour ces gens, avoir une qualité de vie autour des émetteurs « intelligents » est impossible. Les effets ne se limitent pas aux humains; les animaux domestiques sont aussi atteints : certains perdent leurs poils, alors que d'autres sont atteints de cancers. Comme les micro-ondes ont la capacité de modifier l'ADN, les nouveau-nés sont particulièrement à risque. Pour les gens qui ne ressentent aucun symptôme, les effets ne pourraient apparaître qu'après 10 ans : il y a donc lieu de s'inquiéter pour la santé des installateurs de compteurs actuels, qui sont exposés à longueur de journée à ces micro-ondes.

Selon les dires d'HQ, les compteurs n'émettent que très peu d'ondes ($50 \mu\text{W}/\text{m}^2$ en moyenne) et seulement six fois par jour... Mais les données recueillies par des ingénieurs indépendants complètent le portrait en disant ce qui aurait été omis : les compteurs de première génération, au nombre de 800 000 actuellement installés, émettent effectivement des ondes de différentes intensités. Ceux qui sont programmés pour la communication avec le réseau en émettent énormément plus (jusqu'à $65\,000 \mu\text{W}/\text{m}^2$), et ce, à une fréquence pouvant atteindre 43 200 fois par jour pour les compteurs programmés pour communiquer aux 2 secondes. Une explication claire de cette énorme différence se trouve sur le site de refusonslescompteurs.wordpress.com sous l'onglet « Projet d'HQ » dans la section « Puissance des émissions ».

Un peu plus un peu moins...

Nous vivons déjà dans un monde composé de réseaux sans fil, routeurs à la maison, moniteurs de bébé, ondes cellulaires, micro-ondes pour la cuisson, ondes radio, ondes pour téléviseurs. Nous sommes entourés d'une multitude de fréquences invisibles, et plusieurs commerces se sont déjà dotés de services wi-fi gratuit pour le plus grand bénéfice de leur clientèle. Cette tendance fait d'ailleurs partie des critères de sélection,



Exploration de la géographie Wi-Fi : ici le nuage d'ondes Wi-Fi qui enveloppe la ville de Salt Lake généré par près de 1700 points d'accès. — Source : p3p1-lg.jpg : <http://www.geosimulation.org>

quand vient le temps de choisir un établissement, lors de nos déplacements et nos voyages.

Quels compromis monétaire et médical sommes-nous alors prêts à accepter en échange de services qui nous facilitent la vie, et quand est-ce que trop c'est trop?

Est-ce qu'une approche plus diplomate de la part d'HQ faisant valoir les avantages d'un tel système aurait été préférable au bâillonnement actuel? Y aurait-il eu moins de clients frustrés de voir leurs compteurs remplacés à leur insu ou contre leur gré, risquant de leur causer des problèmes de santé irréversibles?

Selon un tableau présenté par Francine Lajoie, de *LavalRefuse*, lors d'une séance d'information récente à Prévost, une seule onde de $65\,000 \mu\text{W}/\text{m}^2$ équivaldrait à l'utilisation de 92 cellulaires ou 30 fours à micro-ondes. Or, malgré que la plupart des gens ne ressentent aucun symptôme, les dommages néfastes seraient quand même cumulatifs et une surexposition aux ondes électromagnétiques pourrait être la goutte qui ferait déborder le vase pour donner lieu à des problèmes de santé.

Si l'utilisation du cellulaire ou du four micro-ondes est potentiellement dangereuse pour les consommateurs, ils ont au moins le choix d'en cesser l'utilisation; mais lorsque le réseau maillé sera en fonction à travers la Province, personne ne pourra plus être à l'abri des expositions aux micro-ondes, ce sera comme d'avoir une toile d'araignée qui se referme lentement au-dessus de nos têtes.

Quand on considère que le réseau de santé est déjà surchargé et que la population est vieillissante, quel sera l'impact de ce changement sur notre société, et est-ce que le risque en vaut la chandelle?

En fin de compte, la question est simple : qu'est-ce que nous avons à gagner de ce changement-là!?



Hôpital Vétérinaire Prévost

Dr Simon Lachance m.v.
Dre Sophie Gattuso m.v.
Dr Michael Palmer m.v.
Dre Valérie Desjardins m.v.

Pour un service professionnel dans une ambiance chaleureuse

Nouveau site internet

2906, Boul. Curé-Labelle à Prévost
Tél. : 450-224-4460 Téléc. : 450-224-4376 www.hopitalveterinaire.com



Soins Dentaires Prévost

Dre Tawni Bailey BHSc, DDS
Chirurgienne-Dentiste



Bienvenue aux nouveaux patients!

Nous sommes situés dans la Polyclinique de Prévost

- ◆ Approche chaleureuse
- ◆ Dentisterie familiale
- ◆ Disponibilité jour et soir
- ◆ Service en anglais et en français



450.224.2993 poste#1
908, Chemin du Lac Écho, Prévost, QC J0R 1T0
www.dentisteprevost.com

Hydro-Québec

Compteurs intelligents ou agenda caché?

LUC BROUSSEAU

Il y a une expression en anglais que j'affectionne particulièrement et qui dit «if it ain't broke, don't fix it». Elle se traduit littéralement par «si ce n'est pas brisé, n'y touche pas». On est alors dans le droit de se poser la question: pourquoi changer les compteurs d'électricité quand ceux-ci fonctionnent encore parfaitement?



Plusieurs d'entre nous avons déjà reçu une lettre de la part d'Hydro Québec (HQ) nous informant du remplacement éminent et inconditionnel des compteurs d'électricité de nos résidences avec seule alternative de faire valoir notre désaccord à l'intérieur de 30 jours à partir de la date inscrite sur le document (qui arrive une dizaine de jours après cette date).

Donc une très courte période de temps pour prendre une décision importante sur un sujet ambigu et inconnu de la plupart d'entre nous. De surcroît, l'offre se limite à un compteur différent, qui serait non communiquant, tout en émettant quand même des radiofréquences et qui entraînerait des frais de relevés annuels et un frais d'installation.

Plusieurs groupes contestent actuellement la façon de faire d'HQ et la bonne nouvelle c'est que vous avez plus de temps que ce qui est mentionné sur leur lettre pour vous opposer au changement, si vous agissiez avant la visite des techniciens et que vous suivez les directives appropriées. Pour en savoir plus, consulter les sites lavalrefuse.wordpress.com, et refusons-lescompteurs.wordpress.com. Une autre bonne source d'information est disponible en anglais: emfsafetynetwork.org/smart-meters.

Mais la lettre ne dit pas tout...

Voici quelques informations sur le fonctionnement de ces compteurs: le système préconisé par Hydro-Québec est un réseau maillé sans fil, composé d'environ 1,7 million de compteurs en phase 1. Leur installation se ferait d'ici la fin de 2014 (dont la limite nord autorisée par la Régie devait s'arrêter à Saint-Jérôme), avec 3,8 millions de compteurs à la grandeur de la Province en décompte final.

Les nouveaux compteurs sont dotés de deux émetteurs-récepteurs de micro-ondes à différentes intensités. L'un sert à communiquer, avec des compteurs avoisinants, un signal émis jusqu'à un compteur de bout de réseau. Impossible de savoir si c'est

chez vous que sera installé ce dernier, mais il serait plus puissant, pour communiquer avec un routeur installé sur un poteau électrique en bordure de rue. L'information est alors acheminée à un relais (antenne), puis à une tour à plus grande distance; et cette dernière achemine l'information aux boîtes collectrices d'HQ, où elle servira à la facturation. Intégré aux nouveaux compteurs, se trouve aussi un deuxième émetteur-récepteur, pour communiquer éventuellement avec les nouveaux appareils domestiques de votre résidence s'ils sont dotés d'une puce électronique. Ce dispositif permettrait à Hydro Québec, en quelque sorte, d'espionner votre consommation et ainsi savoir quel appareil est en fonction et à quel moment. HQ pourrait ensuite décider si cet appareil doit être fonctionnel ou non, en cas de forte demande d'électricité dans le réseau, ou modifier le coût de la consommation en période de pointe... À qui cette fonction bénéficierait-elle réellement, le consommateur ou le fournisseur? Qui plus est, les informations recueillies par les compteurs et qui sont véhiculées par un réseau sans fil ne sont protégées par aucune clause de non-divulgaration... cela pourrait devenir un «bar open» à toute entreprise désirant cette information et une porte d'entrée potentielle pour les *hackers*!

Par contre, la capacité d'interrompre l'alimentation électrique à distance en cas de non-paiement ne semble pas être une option intégrée pour l'instant.

Les compteurs intelligents

Contester ou non?

LUC BROUSSEAU

Une petite action vaut mieux qu'une grande intention! Un nombre grandissant de résidents unissent donc leurs voix pour s'opposer au projet d'avance technologique proposé (pour ne pas dire imposé) par Hydro-Québec.

Exposition aux micro-ondes pulsées, risque pour la santé, atteinte à la vie privée et demande abusive pour un projet jamais demandé sont quelques-uns des chevaux de bataille des opposants.

Mais cette opposition, tel un grain de sable dans l'engrenage, pourrait nuire au bon fonctionnement de la technologie choisie par HQ, considérant que les compteurs doivent être regroupés l'un à l'autre pour transmettre l'information. Un trou de 2% risquerait de compromettre le fonctionnement du réseau.

Avant de prendre une décision, il faut bien peser le pour et le contre, les dangers réels et ceux qui sont sans fondement.

Commençons par le début. L'information voulant que les compteurs électromécaniques, qui nous ont si bien servis depuis des générations et qui fonctionnent encore très bien, soient remplacés sous prétexte qu'ils sont désuets et qu'ils ne sont plus disponibles est fautive, une entreprise de

la Californie a remis ces compteurs en production après une forte demande.

En Colombie-Britannique, quelque 100 000 opposants ont obtenu gain de cause en leur donnant le droit de conserver le bon vieux compteur électromécanique lors d'un changement éventuel. De plus, les vieux compteurs électromécaniques sont moins dispendieux à fabriquer et ont une durée de vie de 30 ans en comparaison aux nouveaux modèles, dits «intelligents», qui ont une durée de vie de 10 ans. Ils sont d'ailleurs susceptibles de s'enflammer, ne sont pas approuvés CSA ni ULC et ne sont pas installés par des maîtres-électriciens.

Un des points louables qui découlerait de cette nouvelle technologie serait le retrait de la plupart des véhicules affectés actuellement aux relevés de compteurs, éliminant par le fait même leurs émissions de CO₂. Selon nos sources, il y aurait actuellement plus de 800 véhicules qui circulent quotidiennement au Québec pour faire ces relevés, donc économies sur

l'achat, le roulement et l'entretien de ces véhicules; et soyez sans crainte pour les pertes d'emplois, les relevés actuels seraient affectés à d'autres fonctions jusqu'à leur retraite.

De plus, ces nouveaux compteurs «intelligents» auraient la capacité de transmettre des consommations anormales ou illégales, tel le vol d'électricité, dans un secteur donné du réseau, ce qui pourrait réduire les pertes financières de plusieurs dizaines de millions de dollars par année. Il reste à savoir cependant si toutes ces économies seraient passées au consommateur!

D'un autre côté, la mise en place du réseau de compteurs «intelligents» a occasionné un investissement de plus d'un milliard \$ à HQ.

Hausses soudaines de la facture

Plusieurs personnes qui ont déjà opté (ou ne se sont pas opposés) pour le changement de compteur se sont plaintes au service à la clientèle d'HQ que leurs factures étaient plus élevées que d'ordinaire sans qu'ils aient pour autant changé leurs habitudes, ce à quoi HQ a répondu que les nouveaux compteurs sont simplement plus précis que les anciens et que la facture reflète maintenant une consommation plus réelle.

Selon *LavalRefuse*, en Ontario cette hausse soudaine serait de 15 à 20%.

Votre espace cuisine, notre signature.

Votre Cuisine.net

Design et Ventes
Marie-Noëlle Bélanger
450-712-9830
design@votrecuisine.net

Information et Administration
France Salman
514-916-0756
info@votrecuisine.net

Girouettes exclusives
Ferronnerie d'art
Sculptures
Salle de montre

jos.bergot@cgocable.ca

2493, boul. Curé-Labelle, Prévost
Tél. 450 436 7903
Télec. 450 436 1679

Consultez
Atelier Jos Bergot
www.lespagesenligne.com



Option MarieJo Comptabilité

Tenue de Livres

Complète ou partielle

et
Aide - Conseils - Supervision

L'Option / Qualité / Tranquillité d'esprit
pour petites entreprises
et travailleurs autonomes

Membre des réseaux d'affaires :
- AEDQ - FeLaurentides - RGAP
- Conseillère du RCS (SAGE 50)

450 822-7138
chicmj@gmail.com

Plus de 30 ans d'expérience - Prop.: Marie-Josée Chicoine



MLS: 20602829

**Charmante maison
dans un domaine recherché !**

Située dans le domaine du Clos-Prévostois, vous serez charmés par la suite des maîtres et la vue que le terrain vous propose! Cette maison est à proximité de tous les services et à quelques pas d'une école primaire et de la piste cyclable. La suite des maîtres est située au-dessus du garage et elle contient salle de bain privée et salon. Possibilité de 6 chambres avec une belle fenestration.

Alors à qui la chance ! **399 000\$**



MLS: 15769299

Oasis de paix !

Cette maison située sur un grand terrain boisé et bordé par le lac Canard, vous offre la tranquillité et le bonheur de la nature. Vous serez charmé par le magnifique portail et le petit chemin privé qui se rend jusqu'à la maison et au lac.

Vous serez enchanté par ce petit coin de paradis!

595 000\$



Audrey-Anne Parent
courtier immobilier résidentiel
groupe Sutton HUMANIA
agence immobilière

Bur.: 450-227-2611
cell: 514-609-5211

artzone
COIFFURE

Coiffure ~ Esthétique ~ Pédicure ~ Manucure
Pose d'ongles ~ Extensions de cils



INOA
L'ORÉAL
PROFESSIONNEL



Vicky Lefebvre, prop.

2645, Curé Labelle, suite 103, Prévost ~ **450.224.5738**

Georges-Étienne Gagnon, pharmacien

Des idées novatrices au service de la communauté

VALÉRIE LÉPINE

Georges-Étienne Gagnon est un pharmacien hors du commun. Il met à profit ses connaissances et ses ressources pour venir en aide à la communauté et offrir des services novateurs à ses clients. Portrait d'un Prévestois avant-gardiste.



R.B.Q. 2423-7190-25
450 224-0555
groupestonge.com

- Excavation
- Installation septique

En affaire depuis 1962




Conseils d'expert = Tranquillité d'esprit
... fini les tracas !

PAQUETTE  **PAQUETTE**
ARPENTEURS - GÉOMÈTRES INC.

Pierre Paquette, a.-g.
Guillaume Paquette, a.-g.

2906, boulevard Curé-Labelle, C.P. 548, Prévost.
Télec.: 450.224.2991 • Tél.: 450.224.2979
info@ppaquetteag.ca

Manoir l'Émeraude
Résidence
pour personnes retraitées



L'autonomie à son meilleur
Venez nous rendre visite, pour un rendez-vous: 450-224-4315



Sabet Awad
propriétaire

872, De la Station, Prévost, Qc J0R 1T0 Téléc.: (450) 224-7515



**CLINIQUE
PHYSIOTHÉRAPIE
DES MONTS**



Jasmine Perreault
physiothérapeute

Caroline Perreault
physiothérapeute

Anaïs Delvaux-Derome
physiothérapeute

Chantale Lauzon
ostéopathe

France Pineault
acupunctrice

Nathalie Dupré
massothérapeute

Suzanne Gauvin
infirmière (prélèvements sanguins)

SPÉCIALITÉS
Thérapie manuelle – Ostéopathie – Massothérapie
– Acupuncture – Prélèvements sanguins

PRINCIPAUX PROBLÈMES TRAITÉS
Blessure sportive – Maux de dos et de cou – Tendinite
– Capsulite – Bursite – Fracture – Entorse

**2894, boul. Curé-Labelle
bureau 101, Prévost
J0R1T0**

**Téléphone
450 224-2322**
www.physiodesmonts.com

Georges-Étienne Gagnon est pharmacien depuis 1998. Peu après avoir reçu son diplôme, il s'installe à Prévost et commence à travailler dans une petite pharmacie en collaboration avec un autre pharmacien. Il décide très tôt d'aider la communauté en donnant des conférences pour des groupes communautaires et dans des résidences pour personnes âgées.

En 2005, il entreprend des travaux d'aménagement importants pour améliorer l'accessibilité à son commerce. Il offre aussi de nouveaux services à ses clients: bureaux de consultation, infirmière, journée santé, tests médicaux sur place, etc. Sa clientèle augmente et vient de très loin pour bénéficier de tous ces services qui ne se retrouvent que rarement dans d'autres pharmacies. M. Gagnon ouvre en 2008 une seconde pharmacie à Prévost et lui donne sa couleur: aménagement original et services avant-gardistes. Toutes ces idées novatrices lui ont valu d'être mis en nomination neuf fois aux prix Zénith de la chambre de commerce de Saint-Jérôme.

À cause de certaines contingences commerciales hors de son contrôle, M. Gagnon a vendu ses deux phar-

macies de Prévost en 2012 pour en acheter une autre à Lafontaine. Et il compte bien y offrir les mêmes services innovateurs.

L'implication communautaire de Georges-Étienne Gagnon ne s'arrête pas à ses pharmacies. Il est volontiers venu en aide à un médecin communautaire qui se cherchait une clinique pour traiter sa clientèle marginalisée; il s'est impliqué dans la création de la Coop santé de Prévost; il écrit un blogue dédié aux professionnels de la santé du Québec; il préside le Comité régional sur les services pharmaceutiques et est membre du conseil d'administration de l'Agence de la santé et des services sociaux des Laurentides. Il encourage, en outre, différents organismes communautaires locaux comme la Maison de Prévost et n'a pas hésité à faire l'ascension du Kilimanjaro pour amasser des fonds pour une nouvelle



Georges-Étienne Gagnon dans sa pharmacie de Lafontaine

unité pédiatrique à l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme.

Dans toutes ses entreprises et ses occupations, Georges-Étienne Gagnon fait en sorte d'opérationnaliser ses idées, c'est-à-dire qu'il cherche à mettre en œuvre «ce qu'il est possible de faire, mais qui n'existe pas encore». Il ne se contente pas du statu quo et des règles déjà établies: il met toute son expertise à profit pour améliorer les services aux patients et participer aux réformes légales qui rendront les services de santé plus accessibles. C'est un homme qui désire s'impliquer concrètement au niveau de sa communauté puisqu'il croit que ce faisant, il renforce le tissu social et qu'il a ainsi un réel impact dans le milieu.

Sainte-Anne-des-Lacs

Les Annelacais perdent un grand citoyen

Guy Brunelle, un citoyen remarquable

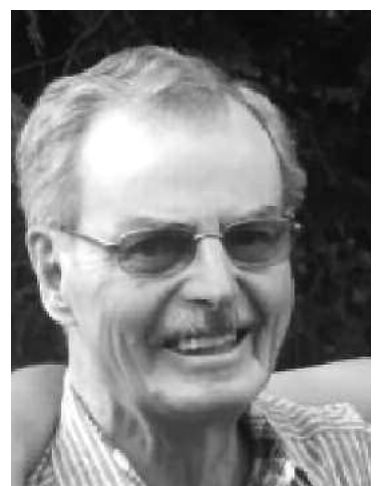
CÉLINE LAMARCHE

En octobre, nous apprenions le décès de Guy Brunelle, un citoyen remarquable qui a beaucoup fait pour Sainte-Anne-des-Lacs et la région des Laurentides.

Les résidents de Sainte-Anne-des-Lacs lui doivent beaucoup pour son implication citoyenne. Il a tour à tour été marguillier, responsable de l'Association des citoyens, où il a défendu des dossiers environnementaux tels la protection des lacs et l'établissement d'un circuit de pistes de ski de fond.

Il a également œuvré au niveau régional. Il faut souligner son rôle comme membre fondateur du CLSC des Pays-d'en-Haut, membre du conseil d'administration de la caisse populaire de Saint-Sauveur-des-Monts, grand collecteur de fonds pour Centraide durant de nombreuses années.

Lors de ses funérailles en l'église de Saint-Sauveur-des-Monts, ses cinq enfants ont rendu hommage à leur père et à leur mère, intimement unis toute leur vie. Ses neuf petits-enfants nous ont parlé de ce grand-père qui leur a appris à reconnaître la beauté des verts des feuilles au



Guy Brunelle

printemps. Quel plaisir de se faire lire et relire Marmouset! Moi, j'aime bien me remémorer ce couple traversant le Québec à bicyclette l'automne, skiant au mont Saint-Sauveur, m'apprenant à faire la grille des mordus de La Presse.

Au nom des citoyens de Sainte-Anne-des-Lacs, j'offre mes plus sincères condoléances à sa femme Thérèse, bénévole à notre bibliothèque durant plus de trente ans, à ses enfants, petits-enfants et à ses nombreux amis.

Rencontre avec Jean-François Beauchemin

Confessions d'un auteur

VALÉRIE LÉPINE

Le 28 octobre dernier, le club de lecture a eu le privilège de recevoir l'auteur de Sainte-Anne-des-Lacs Jean-François Beauchemin. La grande humanité de l'auteur ainsi que ses réflexions sur son métier et la vie en générale ont captivé l'auditoire et ont donné lieu à des échanges très enrichissants.

Tout au long de la discussion, M. Beauchemin n'a pas hésité à se révéler. Les «confessions» de l'auteur forment un portrait émouvant et inspirant d'un homme sensible et généreux qui a su transposer ces qualités dans son oeuvre.

1^{ère} confession : naissance d'un auteur

Jean-François Beauchemin est né à Drummondville en 1960 et a obtenu une maîtrise en études françaises à l'Université de Montréal. Il travaille ensuite comme rédacteur, concepteur et réalisateur à Radio-Canada tout en accumulant les manuscrits. C'est en 1998 qu'il décide de publier son premier roman, *Comme enfant je suis cuit*. Paraissent ensuite une douzaine de romans et quelques recueils de poèmes et de chansons.

Les livres de l'auteur sont tous empreints d'une certaine poésie. À

ce sujet, M. Beauchemin confie qu'il pense être né avec une âme de poète. Il affirme en effet que depuis sa plus tendre enfance, le monde s'impose à lui comme une série d'images et de métaphores. La poésie n'étant pas, selon lui, assez précise, il s'est naturellement tourné vers la forme romanesque pour exprimer sa nature artistique.

2^e confession : après le silence de la mort, une deuxième vie

En 2004, M. Beauchemin est atteint d'une grave maladie qui le plonge dans un long coma. La proximité de la mort a profondément marqué l'auteur. Celui-ci a l'impression qu'à l'issue de cette dure épreuve, il est né une deuxième fois.

Après cette maladie, l'oeuvre de Jean-François Beauchemin est radicalement changée, tant au niveau du style que des thèmes abordés. Ses premiers romans étaient plutôt

drôles et légers même s'ils pouvaient aborder des sujets sérieux. Après 2004, la candeur des premières œuvres fait place à une réflexion profonde et très personnelle. Les livres que publie dorénavant l'auteur traitent de grandes questions universelles. Ainsi, les thèmes de la religion, de la mort et de la mémoire sont au cœur de *La fabrication de l'aube*, livre qui entame la deuxième période de son oeuvre. Cette réflexion se poursuit avec *Ceci est mon corps* et *Cette année s'envole ma jeunesse*.

3^e confession : quel Dieu ?

La religion est un thème récurrent dans l'oeuvre de M. Beauchemin. Son roman *Ceci est mon corps* revisite ainsi la vie de Jésus. L'auteur avoue cependant que l'expérience de la maladie l'a rendu athé. Il ne croit pas qu'un dieu puisse accepter de laisser souffrir ses fidèles. Il ajoute par contre qu'il envie quelques fois les croyants pour leur calme et leur espoir.

L'oeuvre de l'auteur est parsemée de ce qu'il appelle ses «obsessions» : religion, spiritualité, famille, animaux, étoiles, générosité, beauté. M. Beauchemin affirme qu'au fond, on raconte toujours la même his-

toire; ce n'est que la façon de la traire qui change.

4^e confession : écrivain, un métier d'homme libre

Le roman *Le hasard et la volonté*, paru en 2012, est le témoignage fictif d'un condamné à mort dont le crime, on le devine, est métaphorique. Cet ouvrage très dense qui demande une lecture lente et minutieuse touche à un autre thème cher à l'auteur : comment se débarrasser de ses chaînes pour dépasser l'état d'enfermement personnel.

On retrouve cette thématique en filigrane dans plusieurs de ses romans et elle semble fondamentale pour M. Beauchemin. Il définit d'ailleurs le métier d'écrivain comme un métier d'homme libre. Sa façon d'écrire témoigne de plus de ce désir de liberté personnelle : il n'établit pas de plan avant d'entre-

prendre l'écriture de ses livres parce que, pour lui, ce type de structure tue l'imagination. Il se définit plutôt comme un écrivain intuitif, porté par son inconscient et ses émotions. Il affirme en outre que les lecteurs sont au cœur de ses préoccupations quand il écrit puisqu'il désire leur donner un espace, un espace de réflexion et de liberté.

Finalement, pour Jean-François Beauchemin, écrire sert à faire des rappels : rappeler qu'il est extraordinaire d'être en vie et que malgré la violence, l'incurie et l'injustice, il y aura toujours l'amour, la beauté et la fraternité.

Consultez notre blogue pour avoir une liste annotée des principales œuvres de Jean-François Beauchemin. (<http://clubdelecturesadl.blogspot.ca>)



Une vingtaine de personnes s'étaient déplacées pour entendre l'auteur

Photo: Valérie Lépine

MOT DE LA MAIRESSE



Monique Monette-Laroche



D'abord, un gros merci, à vous électeurs, d'avoir pris le temps d'aller voter. L'expression de la démocratie est un acte précieux; merci d'avoir pratiqué ce droit citoyen. La participation au vote dans notre municipalité a été au total de 58,88%, sensiblement mieux qu'en 2009 alors que la participation avait été de 57,91%.

Les citoyens ont eu la chance de rencontrer tous les candidats, de poser leurs questions, d'émettre leurs commentaires et opinions lors de la journée du Franc Parler organisée par l'Association des Citoyens de Sainte-Anne-des-Lacs. Merci aux organisateurs, collaborateurs et bénévoles pour cette journée. Ce fut un événement démocratique et enrichissant.

La campagne électorale n'aurait pas été aussi intéressante s'il n'y avait pas eu autant d'opposition. Merci à tous les candidats, gagnants comme perdants, qui ont eu le courage d'affronter l'électorat, d'y avoir exprimé leurs points de vue et d'y avoir investi énormément de temps parce qu'ils étaient tous convaincus qu'ils pouvaient participer au bien-être de leurs concitoyens.

Cette élection est également le fruit du travail de collaborateurs et collaboratrices, ainsi que de nombreux bénévoles, des gens engagés dans leur communauté qui, dans l'ombre, ont contribué, par leurs talents respectifs, à nous propulser à l'avant-scène. J'ai une pensée toute particulière pour les membres de nos familles, les amis et plusieurs citoyens qu'il serait trop long de nommer tant ils ont été nombreux. Enfin, je ne pourrais pas terminer sans remercier le travail et l'organisation du directeur général des élections, Monsieur Jean-François René et son équipe pour le gigantesque travail que nécessite une élection.

Au cours de nos visites, durant notre porte-à-porte pour vous rencontrer et mieux vous connaître, plusieurs d'entre vous avez émis vos commentaires et nous avez fait part de vos attentes sur le développement de votre municipalité. Nous en avons pris bonne note et soyez assurés que nous en tiendrons compte dans nos discussions et notre gestion.

SERVICES MUNICIPAUX

ENVIRONNEMENT

SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

Les polluants présents à l'intérieur de nos maisons, bien qu'ils soient inodores et difficilement détectables, peuvent être nocifs pour notre santé (maux de tête, fatigue chronique, allergie). Il est largement reconnu que certaines plantes ont la capacité d'absorber plusieurs agents polluants, permettant d'améliorer la qualité de l'air intérieur. Parmi les plus efficaces, on retrouve la fleur de lune (*Spathiphyllum*), le pothos (*Scindapsus aureus*), le dragonnier (*Dracaena marginata*) et la fougère de Boston (*Nephrolepis exaltata «Bostoniensis»*) pour ne nommer que celles-là. Profitez des bienfaits de ces jolies plantes dépolluantes!

URBANISME

EN HIVER, QUE FAITES-VOUS DE VOTRE VR ?

Le stationnement des véhicules récréatifs sur les terrains résidentiels est autorisé et encadré par le règlement de zonage. Le véhicule stationné doit avoir des dimensions inférieures à 7,5 m de longueur et 2,5 m de largeur.

Deux véhicules au plus peuvent occuper, dans un espace qui ne gêne pas le stationnement résidentiel, un espace situé à une distance de 2 mètres des lignes de terrain, en cour latérale ou arrière; en cour avant, le stationnement n'est autorisé que du 15 avril au 1^{er} novembre. Finalement, en aucun temps le véhicule ne peut être occupé ou habité.

CANDIDATS RECHERCHÉS POUR LE CCU

La municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs recueille présentement de nouvelles candidatures pour son comité consultatif d'urbanisme (CCU). Si vous avez un intérêt pour l'urbanisme, que vous êtes citoyen (ne) de Sainte-Anne-des-Lacs et disponible tous les 3^e lundis du mois en soirée, veuillez adresser votre candidature à M^{me} Christine Valiquette, Directrice du Service de l'urbanisme.

TRAVAUX PUBLICS

CUEILLETTE DES ORDURES

Vous nous demandez parfois pourquoi les éboueurs n'ont pas ramassé vos ordures. Nous vous rappelons que :

- Les déchets de construction, les feuilles et les branches ne sont pas acceptés dans les ordures; vous devez les apporter à l'Éco-centre.
- Si vous utilisez une boîte de bois, les ordures doivent être déposées dans de gros sacs résistants et non plusieurs petits sacs qui risquent de s'éventrer. Il ne doit pas non plus y avoir de nid de guêpes dans la boîte.

Sainte-Anne-des-Lacs, la nature à l'état pur !

450 224-2675 www.sadl.qc.ca

- Si vous utilisez une poubelle, tous les déchets doivent y être déposés et non dans des boîtes ou sacs placés à l'extérieur de votre poubelle.

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

PROGRAMMATION DES COURS D'HIVER

La municipalité prendra les inscriptions en ligne au www.sadl.qc.ca dès le 16 décembre et en personne dès le 18 décembre au Service des Loisirs. Vous avez jusqu'au **10 JANVIER** pour vous inscrire à toutes nos activités.

FOIRE DU CADEAU- 6^E ÉDITION

Un rendez-vous qui se tient à l'église le vendredi, 29 novembre de 15h à 20h, le samedi, 30 novembre de 10h à 16h et le dimanche, 1^{er} décembre de 10h à 15h. Venez faire la tournée des kiosques pour acheter vos cadeaux des fêtes. Quelque 35 exposants vous offriront des articles et produits de choix. Animation pour enfants le samedi entre 12h30 et 15h et chorale style New-York le dimanche, entre 13h et 14h30.

LA GUIGNOLÉE DU CLUB OPTIMISTE

Le samedi 14 décembre, dès 9h30, des bénévoles feront du porte-à-porte pour ramasser les denrées non périssables, jouets, vêtements et dons en argent. Nous avons besoin de bénévoles, sur la route ou à l'église de 9h à 14h à l'intersection Chemin Fournel et Chemin Sainte-Anne-des-Lacs; il y aura aussi un barrage routier et nos pompiers vous accueilleront pour la collecte de fonds. Informations : Simon Laroche, 450-224-5776.

LE CLUB OPTIMISTE S'EN VA CHERCHER LE PÈRE-NOËL

Tous les jeunes de SADL de 0 à 9 ans sont invités à venir rencontrer le Père Noël le dimanche 15 décembre de 13h30 à 15h30 à l'église. Il faut s'inscrire avant le 2 décembre sur les fiches qui se trouvent dans les commerces, à la bibliothèque et au Service des Loisirs. Aucune inscription ne sera prise par téléphone.

CONCERT DE NOËL : HO ! HO ! HODIE !

La chorale du groupe MUSIKUS VIVACE présente son concert **HO ! HO ! HODIE !** Elle sera accompagnée au piano par Lorraine Gariépy, à la harpe par Kristan Toczko et sera présentée sous la direction musicale de Johanne Ross.

Pour terminer cette prestation, MUSIKUS VIVACE se propose de vous faire chanter les «classiques» de Noël, le samedi 7 décembre à 19h30 à l'église de Sainte-Anne-des-Lacs. Les billets sont en prévente. Informations : 450-745-1664.



CONSEIL MUNICIPAL de Sainte-Anne-des-Lacs

PIERRE AMESSE

Séance du Conseil municipal du 11 novembre 2013.

C'est sous le jour de l'Armistice que la nouvelle mairesse Monique Monette Laroche a tenu son pre-

mier conseil de ville. Celui-ci est formé de trois conseillers réélus, soit Sylvain Charron, Serge Grégoire et Luce Lépine, et de trois nouveaux élus: Jean-Sébastien Vaillancourt prend le siège 4 de l'ex-conseiller Jacques

Geoffrion; Normand Lamarche (qui nous a si bien informés par le passé au sein de cette chronique) au siège 2, jadis occupé par M^{me} Laroche; et Sylvain Harvey (candidat indépendant) remplaçant André Lavallée au siège 6.

Chacun des élus a pu saluer et remercier électeurs et collaborateurs. Les résultats du scrutin peuvent être consultés en ligne sur le site de SADL.

Nous retenons deux messages lors du tour de table: celui de Sylvain Charron qui s'est dit un homme transformé et a annoncé sa nouvelle résolution de collaborer avec l'équipe, ainsi que celui de Luce Lépine qui rappelait la tenue éminente de la 6^e édition de *La foire du cadeau* qui se tiendra à l'église les 29, 30 novembre et 1^{er} décembre prochains, invitant la population à s'y rendre.

La mairesse annonce les responsabilités qui incomberont à chacun des conseillers. Comité consultatif d'Urbanisme: Normand Lamarche et Jean Sébastien Vaillancourt; comité consultatif d'Environnement: Sylvain Harvey et Serge Grégoire; Travaux publics: Normand Lamarche et Jean Sébastien Vaillancourt; Finances, administration et Ressources humaines: Luce Lépine et Sylvain Charron; Sécurité publique et Incendie: Sylvain Charron et Serge Grégoire; Loisirs, Culture et Affaires communautaires: Sylvain Harvey et Luce Lépine

La cérémonie d'assermentation fut présidée par le directeur général et président d'élection, M. Jean-François René. Enfin, la séance et les affaires courantes ont pu débuter.

Finances, Administration et Greffe

— Une bonne nouvelle pour les contribuables; le conseil reconduit le rôle triennal d'évaluation pour les trois prochaines années. Il n'y aura donc aucun changement au rôle d'évaluation pour cette période. Ceci constitue pour le contribuable une épargne de 63 000 \$ sur trois ans, puisqu'il n'y aura pas de frais d'évaluateur à défrayer. De plus, la mairesse annonce que le taux de taxation pour la prochaine année sera maintenu à son niveau actuel.

Une proposition concernant le contrat d'assurance responsabilité de la Ville a été rejetée en raison de son coût exorbitant. De nouvelles propositions seront sollicitées et étudiées ultérieurement.

L'administration émettra des constats d'infraction aux propriétaires de chiens qui ne se conforment pas aux règlements municipaux relatifs aux animaux domestiques.

Le conseil adopte les prévisions budgétaires pour les activités financières 2014 de la Régie intermunicipale de Sainte-Anne-des-Lacs, Piedmont et Saint-Hippolyte.

La Municipalité demeure responsable du bâtiment qui abritait les services de la police avant leur annexion à la sûreté du Québec, et ce, tant et aussi longtemps que le bâtiment qui abritait ces services ne sera pas liquidé.

La municipalité annonce son intention de supporter les citoyens qui demandent d'être exemptés du service des compteurs d'électricité dits intelligents qu'Hydro-Québec s'apprête à implanter dans notre municipalité. Ces nouveaux compteurs émettraient, selon le regroupement de citoyens, des ondes de radio-fréquences possiblement nuisibles à leur santé. Hors de question de supporter un moratoire tel que le demande ce groupe de citoyens sous la gouverne de Martine Léonard, mais bien de demander à Hydro-Québec de ne pas exiger des citoyens des frais supplémentaires qui demandent de conserver leur compteur de type classique.

Un avis de motion est émis concernant le règlement relatif au traitement

des élus qui participent à des comités ou des études de dossiers. Les frais pour la participation aux divers comités permanents qui étaient de 90 \$ passeront à 75 \$. Concernant les séances d'études de dossiers had-hoc, celles-ci ne seront pas rémunérées.

Nous apprenons que la candidature du conseiller Sylvain Harvey lors du dernier scrutin est contestée. En effet, il semblerait que la date de début de résidence de M. Harvey sur le territoire de la SADL ne respecterait pas les exigences de mise en candidature de la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités. Le conseil de ville demandera un avis juridique à ce sujet.

Travaux publics — Le conseil annonce l'adoption d'ententes de déneigement de 18 chemins privés selon le nouveau protocole en vigueur.

Des travaux de l'ordre de 75 000 \$ sont acceptés pour rendre conforme la partie privée du chemin des Pétunias dans le but de le municipaliser, et d'autoriser un emprunt qui sera réparti entre les divers propriétaires riverains au chemin.

Le conseil approuve les dépenses pour l'amélioration du réseau routier municipal afin d'obtenir la subvention de 10 000 \$ conformément aux exigences du ministère des Transports.

Loisirs, Culture et Vie communautaire

— Un contrat de 3075 \$ a été octroyé pour l'achat et l'installation d'un échangeur d'air qui rendra la bibliothèque et le Camp de jour plus confortable et sécuritaire.

Urbanisme — La phase I du projet d'aménagement paysager à l'intersection des chemins de SADL et du chemin Avila, sera retardé étant donné le coût exorbitant que les soumissionnaires y ont attaché, soit un montant de 43 000 \$! La ville avait évalué une dépense d'au plus 21 000 \$. Le projet sera réévalué.

Monsieur André Lavallée, conseiller défait et président du CCU, complètera le mandat de Jean Sébastien Vaillancourt jusqu'au 31 décembre au CCU. Le comité se nommera un nouveau président lors de sa prochaine réunion.

Environnement — La Ville a reçu une contestation juridique de son règlement n° 198 qui interdit l'usage de pesticides et fertilisants. La compagnie 170304 Canada inc. qui produit le *FARS Weed Man* conteste la validité de ce règlement. La Municipalité a donc nommé une firme d'avocats pour la représenter.

Questions du public — On discute longuement des frais pour régler une demande de dérogation mineure portant sur un bâtiment qui vient d'être vendu et qui a dû être arpenté de nouveau à la demande de la banque. En a résulté un nouveau certificat qui révèle une dérogation au règlement de la Ville. Pour leur part, les propriétaires considèrent jouir d'un droit acquis, puisque le défaut en question existe depuis 25 ans. Le conseil avisera.

Un citoyen reçoit l'approbation de la salle en rapportant que les nouveaux panneaux d'identification des rues de SADL sont difficiles à lire à cause du lettrage minuscule. Le conseil accepte l'avis, mais ne semble pas enclin à réouvrir ce dossier coûteux.

Immeubles des Lacs

Agence immobilière



339 000 \$

Ste-Anne-des-Lacs, Site ultra paisible. Résidence à aires ouvertes inondée de lumière. Plafonds cathédrales, espace privé au 2^{ème}.

MLS 10142363



395 000 \$

Mille-Iles, Maison ancestrale de 1820 sur plus de 122 acres de terrain boisé !!! Un site définitivement privé, unique, paisible... Beaucoup de rénovations effectuées.

MLS 28570493



715 000 \$

Ste-Anne-des-Lacs, Plus de 98 acres sillonnées par 2 km de chemin de bois. 2 résidences, 1 bâtiment de ferme et un chalet-cabane à sucre. Vos rêves peuvent devenir réalité !!

MLS 24897974



295 000 \$

Ste-Anne-des-Lacs, design aéré et original. Garage attaché + garage atelier.



495 000 \$

BORD DU LAC PARENT, Ste-Anne-des-Lacs. Maison entretenue avec soin. SITE SPECTACULAIRE. Terrain plat, paysager, entouré d'une immense haie de cèdres.

MLS 19328485



340 000 \$

Charmant cottage sur un grand terrain plat. Véranda grillagée, solarium, immense garage double détaché. Aussi, accès notarié au lac Marois.

MLS 17873541



1 100 000 \$

Ste-Anne-des-Lacs; BORD DU LAC OUMET. Prestigieuse propriété au design contemporain vendue complètement meublée. Immense terrain ultra privé.

MLS 10110154



315 000 \$

Ste-Anne-des-Lacs; A quelques minutes des services et des pentes de ski, résidence chaleureuse et confortable. Terrain privé grâce aux arbres matures. Accès notarié au lac Guindon.

MLS16699294

Certifiée
PRO DU NORD

Andrée Cousineau
Courtier immobilier agréé
450 224-4483

www.immeublesdeslacs.com
acousineau@immeublesdeslacs.com





La qualité de l'eau, ça concerne tout le monde!

JEAN MASSÉ

Plusieurs se souviennent peut-être avoir vu ou entendu cette formule utilisée par l'ABVLACS depuis sa fondation, en 2008. Elle est encore utilisée et demeure toujours d'actualité et voici pourquoi.

On a tendance à penser que la qualité des lacs et des cours d'eau repose exclusivement sur les épaules de ceux qui occupent le bord de ces plans d'eau. C'est une grave erreur de penser ainsi, même s'il est vrai que les premières personnes touchées par la dégradation de la qualité de l'eau sur un territoire sont souvent celles qui habitent en bordure des cours d'eau. [...] Pour pouvoir exercer des activités de loisir et de détente à même un plan d'eau, il nous faut obligatoirement devenir conscients que d'autres activités humaines sont trop souvent à la source de la détérioration de ces mêmes milieux aquatiques que nous aimons fréquenter.

Mais comme l'a si bien dit Saint-Exupéry: «...l'essentiel est invisible pour les yeux.» Ainsi, ce n'est pas parce qu'on ne voit pas un phénomène qu'il n'existe pas. À titre d'exemple, un événement comme un déversement d'huile à

chauffage dans une résidence située loin en montagne peut tout à fait contaminer une partie du lac situé en contrebas. C'est pourquoi la connaissance est si importante. Elle nous permet d'aller au-delà de nos sens pour comprendre comment fonctionne et évolue notre monde. [...]

Les problèmes de fosses septiques sont également des facteurs importants dans la dégradation des milieux aquatiques, et ce, peu importe où vous habitez. En effet, tôt ou tard, le ruissellement transportera une importante quantité de nutriments dans le cours d'eau ou dans le lac situé au point le plus bas du bassin versant. Ce sont ces apports de nutriments, constitués d'importantes quantités d'azote et de phosphore, qui participent à la prolifération des algues. [...]

La bande riveraine, cet espace peuplé de végétaux et d'arbres qui bordent les lacs et les cours d'eau,

est très importante. En cas d'accident écologique, elle agit comme une éponge en absorbant les agents responsables de la dégradation de la qualité de l'eau (nutriments, bactéries, toxines). La bande riveraine n'est pas une panacée pour la santé des lacs, mais elle constitue certainement une barrière naturelle importante pour réduire l'apport en nutriments responsables de la surproduction des algues et des plantes aquatiques.

En fait, nos cours d'eau et nos lacs souffrent, tout comme les humains, de surabondance, soit d'une sorte d'obésité écologique. Et on connaît les conséquences néfastes de ce mal de civilisation. C'est pourquoi il est si important d'être attentifs, informés et conscient du pouvoir que nous avons et que nous pouvons exercer pour changer nos habitudes, nos pratiques ainsi que nos fausses croyances. Voilà pourquoi, en bout de ligne: la qualité de l'eau, ça concerne tout le monde! www.abvlacs.org



Club Optimiste de Sainte-Anne-des-Lacs

Du nouveau au club!

JULIE DUSSAULT

Depuis la rentrée scolaire, plusieurs changements ont eu lieu au sein du Club Optimiste.

À la présidence, nous retrouvons désormais Julie Dussault, qui reprend le flambeau des mains de Monique Laroche, qu'on se doit de remercier pour son implication et son dévouement depuis un si grand nombre d'années! À la direction, nous souhaitons aussi la bienvenue à Sophie Tirel ainsi qu'à Robert Bessette et Patrick Papineau.

Le désir de travailler pour les jeunes est la raison pour laquelle le club a besoin d'implication. Que ce soit de façon plus soutenue ou de façon plus sporadique, lors de certaines activités en particulier, le club se fait un immense plaisir d'accueillir des bénévoles.

À inscrire à votre agenda

- la Guignolée: 14 décembre
- le dépouillement de l'arbre de Noël: 15 décembre
- un avant-midi cinéma pour les enfants et portes ouvertes pour les parents désirant plus d'informations sur le club: 19 janvier
- une danse de la Saint-Valentin pour les 12-14 ans: 15 février
- les glissades au parc Parent: 23 février
- un atelier pour les adolescents sur la cyberintimidation: relâche scolaire
- les glissades sur tubes aux glissades des Pays-d'en-Haut: 6 mars
- l'activité de financement du club «le vin et fromage»: 15 avril.

Pour plus d'informations sur le club, la façon de vous impliquer et sur les activités, vous pouvez com-

muniquez avec la présidente, Julie Dussault, au 450-224-0294.

MASSOTHÉRAPIE SONOLOGIE YOGA

Lucie Chandika Garneau

Sainte-Anne-des-Lacs • Saint-Sauveur
Tél: 450-224-3065 • Cell: 514-358-2983
Info@luciegarneau.com



www.luciegarneau.com

MAINTENANT UNE ALTERNATIVE DE CHOIX DANS LES LAURENTIDES



Devenez membre et joignez un réseau de plus de 170 000 membres à travers le Québec

Devenir membre, c'est afficher sa solidarité sociale et économique



2480, boul. du Curé Labelle, Prévost.
450-565-6464
Téléphone : 1 866 577-1178 (sans frais)
www.coopfunerairalaurentides.org/Devenir-membre
www.lesentiers.ca/fr/index.html



SOIN ÉNERGÉTIQUE REIKI MASSAGE MÉTAMORPHIQUE

Développé par le Dr Robert St-John dans les années 1960, le massage métamorphique est une technique de massage léger et subtil de points réflexes de la colonne vertébrale sur les pieds, les mains et la tête.

Reçu pour assurances



Adoption
Angoisse
Anxiété
Burn out
Colère
Dépression
Déficit de l'attention
Deuil

Ecxéma
Hyperactivité
Insécurité
Insomnie
Isolement
Naissance difficile
Peurs
Phobies

POUR RENDEZ-VOUS: (450) 712-8218
www.SoinsReikiLaurentides.com

PIERRE DOSTIE
MAÎTRE REIKI

25 ANS

William J. Walter

Saucissier

65 VARIÉTÉS
de SAUCISSES

SANS GLUTEN

www.williamjwalter.com

Des saucisses! Oui... et BIEN PLUS...!

Réservez dès maintenant pour votre menu de Noël!

- Cassoulet maison
- Tourtières de gibier
- Terrines de gibier
- Rillettes de canard
- Foie gras de canard & d'OIE
- Foie gras de canard entier
- Cuisses de canard confit
- Épicerie fine

617A Saint-Georges (coin Léopold Nantel) ST-JÉRÔME Tél.: 450 432-4026

CARREFOUR MULTISOINS DE PRÉVOST



PHYSIOTHÉRAPIE ET OSTÉOPATHIE **FADI EID**

...INTÉGRITÉ ET HARMONIE FONCTIONNELLE SANS DOULEUR...

AUTRES SERVICES PROFESSIONNELS OFFERTS : Psychologue • Massothérapeute • Nutritionniste-diététiste
• Infirmière en soins des pieds • Prélèvements sanguins • Acupuncture • Laboratoire d'orthèses



2943, BOUL. CURÉ-LABELLE À PRÉVOST 450-224-2189

Retour sur le programme électoral des élus

VALÉRIE LÉPINE

Le *Journal* fait un retour sur les orientations proposées par les trois équipes élues et pour permettre aux citoyens d'évaluer, au cours des prochains mois, le progrès sur ces questions.

L'équipe Cardin à Piedmont

Sous le signe de la continuité

L'équipe de Clément Cardin a été élue le 3 novembre dernier avec une faible majorité. Elle présentait un programme électoral « sous le signe de la continuité ».

C'est avec une campagne marquée par la controverse sur le dézonage du site des anciennes Cascades d'eau que l'équipe du maire Clément Cardin a été réélue pour un troisième mandat. Or, cet enjeu a été très peu mentionné dans la documentation distribuée aux électeurs par cette équipe. Celle-ci a tout de même mentionné dans une lettre adressée aux citoyens que « les membres de l'équipe Cardin ont à cœur le développement harmonieux de Piedmont et ne permettra [sic] jamais que des magasins à grandes surfaces (comme Wal-Mart, Target, etc.) soient construits sur ce site. »

Les dépliants électoraux soulignent en outre le désir de cette équipe de poursuivre le travail entamé durant ses deux derniers mandats. À cet effet, on peut y lire que l'équipe Cardin veut continuer à être à l'écoute des citoyens, assurer une gestion saine et transparente et protéger l'environnement (politique environnementale, réserve Alfred-Kelly, sablière Charbonneau). Le maire Cardin et ses membres comptent en outre maintenir leur soutien aux actions communautaires et à l'activité physique. Ils comptent enfin appliquer les règlements d'urbanisme et la nouvelle politique d'éthique de la municipalité.

À Sainte-Anne-des-Lacs

Miser sur une gestion plus serrée

Monique M.-Laroche et la presque totalité de son équipe a défait l'équipe Ducharme le 3 novembre dernier. Qu'est-ce que cette équipe offrait aux citoyens lors de sa campagne électorale?

Les priorités de l'équipe Laroche sont principalement axées sur le budget qui ne doit comprendre aucune augmentation de taxes en 2014 et un gel du salaire des élus pour quatre ans. En outre, les membres de cette équipe s'engagent à optimiser la qualité des services aux citoyens en accélérant par exemple l'émission des permis ou en améliorant le site Internet.

Les élus se sont par ailleurs engagés à développer un plan de transport qui comprendrait un deuxième accès à l'autoroute 15. Pour éviter tout débordement, ils comptent également encadrer davantage les projets comme celui de la caserne de pompiers, de la bibliothèque et de la transformation de l'église en centre culturel.

Au niveau de l'environnement et de la qualité de vie, Monique M.-Laroche et son équipe prévoient protéger les secteurs à

grande valeur écologique, établir des corridors fauniques, préserver la qualité de nos paysages et faciliter l'accès aux plans d'eau. On compte de plus planifier le développement d'un sentier piétonnier au centre du village et élaborer des outils de réglementation discrétionnaire (PPCMOI, PIIA, etc.).

Pour terminer, rappelons que M. Sylvain Harvey a aussi été élu comme conseiller indépendant. Durant sa campagne, M. Harvey déplorait la détérioration des services aux citoyens et le peu de transparence du conseil municipal. Il affirmait de plus que l'environnement était plus qu'un slogan pour lui, que la Municipalité doit supporter les initiatives citoyennes et que les finances publiques devaient être gérées de façon rigoureuse et intègre.

L'équipe Richer à Prévost

Harmonie et continuité

L'équipe Richer présentait durant sa campagne électorale un programme très détaillé.

Débutant avec le slogan « Nous, c'est pour l'harmonie et la continuité à Prévost! », le programme électoral de l'équipe Richer était composé de plusieurs éléments: 73 points divisés en huit parties étalées sur sept pages. Maintenant qu'elle ne rencontrera aucune opposition au sein de son caucus, cette équipe devrait avoir le champ libre pour réaliser tous ses objectifs.

Budget et fiscalité – L'équipe Richer s'est engagée à maintenir les taxes municipales « selon la capacité de payer des contribuables », à informer les citoyens sur la situation financière de la ville et à favoriser un investissement équitable pour chacun des districts. M. Richer mentionnait également lors d'une entrevue pour le *Journal* qu'il comptait évaluer la possibilité d'augmenter l'accessibilité de certaines données budgétaires sur Internet.

Infrastructures – L'emphase semble vouloir être mise sur la réfection du réseau routier et son accessibilité. Plus précisément, cette administration compte faciliter l'accès entre le secteur du chemin du Lac Écho et le secteur des Vallons; effectuer la réfection des infrastructures de la montée Sainte-Thérèse et du chemin du Lac Écho; et assurer la réfection des fossés et accotements de tous les districts. Elle compte également poursuivre la supervision constante du réseau d'eau potable.

Sécurité publique et incendie – L'équipe Richer souhaite réviser le plan des mesures d'urgence et promouvoir la sécurité par des campagnes de sensibilisation.

Développement économique – L'accent semble vouloir être mis sur l'achat local, l'économie sociale et l'élaboration de « pro-

jets commerciaux cohérents répondant aux besoins des citoyens ».

Urbanisme – Le développement du territoire devra quant à lui favoriser un développement durable et écoresponsable en plus de maintenir et d'améliorer les infrastructures de sports, de loisirs et de plein-air. L'équipe Richer compte en outre travailler à l'évaluation de l'efficacité du service des requêtes.

Développement durable et environnement – Plusieurs mesures sont mises de l'avant dans cette catégorie, entre autres, protéger les ressources naturelles et en maintenir l'accès, promouvoir toutes les formes de recyclage (matériaux secs et organiques), implanter des bornes de recharge de véhicules électriques et ouvrir l'écocentre toute l'année.

Loisirs et culture – Les principaux objectifs de cette section se résument ainsi: soutenir les organismes communautaires et sportifs ainsi que les projets artistiques; protéger le patrimoine historique de la ville; agrandir la bibliothèque municipale; et construire des parcs de jeux et de sports pour les enfants et les adolescents (entre autres, à proximité de l'école des Falaises).

Vie communautaire et relation avec le milieu – L'équipe Richer souhaite être près des citoyens et elle les encourage à s'impliquer dans les comités de la ville. Elle désire aussi faciliter l'accès aux services sportifs, récréatifs et de santé tant chez les aînés que les jeunes familles. Elle compte en outre promouvoir le service de transport (collectif et adapté) et l'implantation d'une école secondaire.

Ventes et achats d'automobiles usagées

MISE AU POINT **DIRECTION**
FREINS **INJECTION**
ÉCHAPPEMENT **DIAGNOSTIQUE**
SUSPENSION **ANTIROUILLE**

VENTE DE PNEUS
NEUFS ET USAGÉS

SPÉCIAL
INSTALLATION DE PNEUS
À PARTIR DE **40\$**

SPÉCIAL
CHANGEMENT D'HUILE
À PARTIR DE **35\$**
Vérification en 11 points

GARAGE
Alain Viau

MÉCANIQUE GÉNÉRALE • CARROSSERIE



NOUVEAU
Service de remorquage
24h

1135, rue Doucet, Prévost • 450 224.7920



Photo: Valérie Lépine

Nouvelle école de judo: Dojo Zenshin

Communiquer sa passion

Les trois professeurs: Stéphane Garand, Fabien Moulin et Aurélie Crozet sont toujours présents aux cours pour bien superviser le travail de leurs élèves.

CLUB Ado Média

VALÉRIE LÉPINE

Trois Prévostois ont récemment ouvert une école de judo à Saint-Jérôme. Ils tentent de communiquer leur passion pour ce sport dont la pratique peut avoir des effets très bénéfiques sur les jeunes.

Stéphane Garand, Aurélie Crozet et Fabien Moulin sont tous trois habités par la passion du judo. M. Moulin et M^{me} Crozet ont obtenu en France un brevet d'état en éducation du sport avec spécialisation en judo et M. Garand est un entraîneur national certifié par l'organisme Judo Québec.

Ils ont ouvert en septembre dernier une école de judo (un « dojo ») situé dans un local du cégep de Saint-Jérôme. Leurs cours s'adressent tant aux enfants qu'aux adultes. Les élèves sont regroupés par groupe d'âge et l'approche des professeurs varie selon le groupe. Ainsi, on privilégie une approche ludique pour les jeunes élèves tandis que les

adultes bénéficient de cours alliant conditionnement physique complet et techniques spécifiques au judo.

Rencontrés en entrevue, les fondateurs du dojo ont répété à maintes reprises qu'ils avaient créé cette école non pas pour faire des profits mais bien pour communiquer leur amour du sport et pour favoriser l'épanouissement des élèves. Leur école est d'ailleurs inscrite comme organisme sans but lucratif au registre des entreprises et on y offre des tarifs spéciaux aux enfants qui n'ont

pas les moyens financiers de s'offrir des cours.

Chaque cours est minutieusement préparé en tenant compte de l'évolution des élèves. Et les trois professeurs tentent non seulement d'enseigner la technique mais aussi les valeurs inhérentes au judo, ce qu'ils appellent leur code moral: respect, contrôle de soi, modestie, politesse. Dans ce sport individuel, tous sont sur un pied d'égalité. Le but est de surpasser soi-même et d'acquiescer une plus grande confiance en soi.

MM. Garand et Moulin ainsi que M^{me} Crozet ont récemment commencé à visiter bénévolement les écoles de la région pour promouvoir la pratique du judo. Les élèves rencontrés semblent très réceptifs et les enseignants remarquent que les enfants sont plus concentrés suite à la visite des trois judokas.

Pour ceux qui aimeraient en savoir plus sur le Dojo Zenshin, il est possible de consulter le site web <http://www.dojozenshin.ca>.

Pour la réussite de vos repas des fêtes!

Procurez-vous nos succulents produits maisons prêts à emporter pour vous et vos invités!

Comme la recette de grand-maman!

- Tourtières
- Ragoûts
- Tartes
- Bûches et bien plus...



M A R C H É

BONICHOIX

Marché Piché

3023, boul. du Curé-Labelle, Prévost

450 224-2621

Ouvert **7 jours**
de 8 h à 21 h



- Épicerie • Fruits et légumes
- Boucherie • Boulangerie
- Plats cuisinés • Bière, vin et fromage
- Service de buffet



Prév-automobiles mécanique 224-2771



Richard Bujold
propriétaire

3026 boul. Labelle, Prévost, Qc, J0R 1T0 • prevautomecanique@videotron.ca

NOKIAN TYRES



Obtenez jusqu'à
70\$

Soumis aux conditions les plus extrêmes,
pour votre sécurité avant tout!



DE REMISE POSTALE,
du 16 septembre au 15 décembre 2013,
à l'achat de 4 pneus sélectionnés.

Nokian
HKPL 7

Nokian
R2

Nokian
R2 SUV

Nokian
WRG3



Nouveaux produits!



**Prév-automobiles
mécanique 224-2771**



Richard Bujold
propriétaire

NE LAISSEZ PAS DES PROBLÈMES AUTOMOBILES VOUS FREINER CET HIVER

OFFRE D'ENTRETIEN
hiver

LUBRIFICATION, VIDANGE D'HUILE ET CHANGEMENT DU FILTRE
VÉRIFICATION DE L'ANTIGEL
VÉRIFICATION DU CHAUFFE-MOTEUR (S'IL Y A LIEU)
VÉRIFICATION DE LA BATTERIE ET DES SYSTÈMES
DE CHARGE ET DE DÉMARRAGE
VÉRIFICATION DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE
PERMUTATION DES PNEUS

- + Inspection de l'éclairage et du tableau de bord
- + Inspection visuelle des freins + Et plus!

99⁹⁵\$

Prenez rendez-vous pour l'entretien hivernal
avant le
28 février 2014 et

**COUREZ
LA CHANCE
DE GAGNER[†]
UN DES 75
IPAD MINI
D'APPLE!**



* Pour la plupart des véhicules. Supplément pour les véhicules diesel et ceux de ¾ de tonne et plus. Comprend un maximum de 5 litres d'huile non synthétique 5W-20, 5W-30 ou 10W-30. Équilibrage non compris avec la permutation des pneus. Pour obtenir tous les détails, communiquez avec l'atelier NAPA AUTOPRO de votre région. † Aucun achat requis. Offre valide dans les centres participants seulement. L'article peut être différent du modèle illustré. Le concours prend fin le 28 février 2014. Les chances de gagner dépendent du nombre de participations admissibles reçues. Règlement officiel du concours disponible en atelier.

NAPA
ON CONNAÎT ÇA



AUTOPRO

Plusieurs marques
de pneus disponibles

BF Goodrich

BRIDGESTONE

Continental

DUNLOP

GENERAL TIRE

GOODYEAR

MICHELIN

YOKOHAMA

PIRELLI

TOYO

nokian TYRES

Pour protéger les milieux naturels et les randonneurs

CLAUDE BOURQUE

Les passerelles font dorénavant partie du paysage des randonneurs dans le secteur du lac Paradis de la réserve naturelle Alfred-Kelly (RNAK).

Le propriétaire, Conservation de la Nature, a confié la réalisation des travaux au Comité régional pour la protection des falaises (CRPF) alors que la ville de Prévost en a assumé les frais. Réalisées avec la précieuse et énergisante collaboration d'une douzaine de bénévoles dont des membres du Mc Gill Outdoors Club et du club de plein-air de Saint-Hippolyte, ces passerelles allient deux fonctions soit la protection de milieux humides et la sécurité des randonneurs. La sécurisation de vieilles infrastructures en béton a aussi été effectuée par la Ville. Soulignons que ces interventions de protection ont été rendues nécessaires grâce au plan de gestion de la RNAK qui impose de telles mesures pour faire face aux effets néfastes

du nombre croissant de randonneurs sur l'écologie des milieux naturels.

En effet, la fragilité des écosystèmes est une question complexe qui est au cœur de la mission de conservation des trésors écologiques du massif des escarpements de Piedmont, Prévost et Saint-Hippolyte, le «parc des falaises». Les divers habitats et la grande diversité biologique ont de multiples interactions et il faut voir ces constructions et l'interdiction de sortir des sentiers, comme une précaution qui vise à prévenir de nombreux effets insoupçonnés sur la faune et sur la flore.

Je vous invite à lire le témoignage de reconnaissance de M^{me} Agathe Martin. Nous la remercions d'encourager nos bénévoles, ainsi que Tim Horton et Subway qui ont gracieusement nourri l'équipe de bénévoles pendant ces travaux d'aménagement.



Ce n'est pas la neige qui tombait cette journée là qui aurait arrêté l'équipe de bénévoles à construire la passerelle au lac Paradis.

TÉMOIGNAGE – Habiter Prévost: le bonheur de la participation citoyenne

Dans le Parc des Falaises, un très beau joyau est accessible aux marcheurs: le lac Paradis, auquel on accède par les sentiers adjacents à la piste cyclable du Petit Train du Nord [...].

La pluie d'automne étant de la partie, certains passages marécageux risquent de devenir plus difficiles, aussi est-ce avec un peu d'appréhension que la marcheuse quasi-quotidienne que je suis attache ses bottes de marche et emporte ses bâtons pour le tour du lac [...].

Mais quel plaisir de plus ces jours-ci! Tous les passages quelque peu problématiques ont donné lieu à l'installation de passerelles, magnifiques, larges, solides, je dirais royales, à l'entrée et à la sortie marécageuse du tour du lac [...]. Tous ces pas-

sages maintenant se franchissent très aisément et rendent la randonnée infiniment plus agréable.

Merci pour l'ingéniosité et l'habileté remarquables de nos valeureux constructeurs bénévoles, (dont les noms furent connus après enquête) Simon Dutil-Paquette et Claude Bourque qui, armés de leur haches et scies à chaîne ont su édifier en une seule fin de semaine deux des trois passerelles. Merci de rendre la vie de tant de gens plus légère, de rendre la randonnée accessible à ceux qui marchent plus lentement ou plus difficilement, de donner accès à la vie sauvage à vos concitoyens, même ceux présentant quelques problèmes mineurs de mobilité.

Les arts de la s

VALÉRIE LÉPINE

La remise des Grands prix de la culture des Laurentides a eu lieu le 7 novembre dernier à Saint-Jérôme. Chaque année, le Conseil de la culture des Laurentides (CCL) organise un gala qui souligne le talent de la région, en mettant l'emphase sur un domaine artistique particulier. Cette année les arts de la scène étaient à l'honneur.

Devant un auditoire composé de députés et maires de la région, des différents finalistes et de nombreux autres dignitaires et artistes, Hélène Tremblay, présidente du comité exécutif du CCL et Frédéric Lapierre, animateur radio et réalisateur, ont animé le gala avec humour et brio.

Sept prix ont été décernés durant la soirée

Le Prix Jeune relève est attribué à un artiste de 35 ans ou moins qui contribue professionnellement au développement artistique et à la promotion des arts de la scène. Il est composé d'une bourse de 1 000\$ et de 500 \$ en formation. Les finalistes étaient Benoît Desjardins, comédien, Marie-Ève Farmer, danseuse et Michel Robichaud, auteur-compositeur-interprète. Le prix a été attribué à Benoît Desjardins pour souligner la qualité de ses œuvres et sa répercussion dans le milieu théâtral. En plus d'être comédien, M. Desjardins est auteur et

CET ENDROIT DONT VOUS RÊVEZ...
NOUS VOUS Y CONDUIRONN !

change
devises
voyages

AIR MILES
Des voyages et bien davantage

club★voyages
Invitation Jaro
www.invitationjaro.com

Centre-ville Saint-Jérôme

450-431-1311

Au service
des voyageurs
depuis 1969



MAUDE
poste 222



FABIENNE
poste 223



YVAN
poste 228



JOHANNE
poste 229



SONIA
poste 224



JINNY
poste 225



VERONIQUE
poste 230



HÉLÈNE
poste 231

Le SAINT-SAU
PUB GOURMAND

Réservez Vite
POUR VOTRE
REPAS DE
NOËL

Menus sur Mesure
ET
MUSIQUE LIVE !
* CERTAINES CONDITIONS S'APPLIQUENT. DÉTAILS SUR PLACE.

Découvrez
NOS DÉJEUNERS
EN SEMAINE DÈS 7h
ET LA FIN DE SEMAINE DÈS 8h

Emilie Rizzetto, Chef

Café Latté
GRATUIT
À L'ACHAT D'UNE ASSIETTE DÉJEUNER
SUR PRÉSENTATION DE CE COUPON

LeSaintSau.com
236, rue Principale
St-Sauveur (Québec) J0R 1R0 | 450-227-0218

cène à l'honneur

co-directeur artistique du Noble Théâtre des trous de siffleux de Mont-Laurier.

Le **Prix Arts-Affaires**, accordé à une entreprise qui s'est démarquée par son implication, son appui ou son mécénat dans le milieu des arts de la scène, a été remis à la **Caisse Desjardins de Saint-Antoine et de Saint-Jérôme** pour son partenariat de 12 ans avec le diffuseur En Scène Rivière-du-Nord. Le prix consistait en une œuvre réalisée par l'artiste Élise Lalumière. Les deux autres finalistes étaient le magazine Flèche et l'entreprise Saint-André Communications.

Attribué à une municipalité ou une MRC qui a réalisé un projet marquant avec des retombées significatives sur la communauté, le **Prix Municipalité**, constitué d'une sculpture de Pierre Leblanc, a été gagné par **Sainte-Agathe-des-Monts** pour son soutien financier à l'organisme Sainte-Agathe-des-Arts dont la principale mission est de faire vivre le Théâtre le Patriote. La ville de Blainville, pour son événement Blainville en chansons, et celle de Saint-Sauveur, pour ses spectacles de musique gratuits, étaient aussi en lice pour ce prix.

Quant au **Prix Coup de cœur**, il a été octroyé cette année à **Carlos Marcelo Martinez**. Guitariste originaire d'Argentine mais habitant maintenant Saint-Jérôme, M. Martinez s'est mérité un prix de 1 000 \$ et un portrait vidéo réalisé par Télé-Québec. Les deux autres finalistes de cette catégorie étaient Motel 72, un groupe musical rock francophone, et Nancy Gloutnez, danseuse de gigue et chorégraphe.

L'engagement d'un individu dans le domaine des arts de la scène et son intérêt à transmettre sa passion est souligné par le **Prix Passion**. C'est donc 500 \$ qui a été décerné à **Mario Chénart**, tour à tour président de Visionnarts, président de la



Benoît Desjardins récipiendaire du Prix Créateur de l'année remis par Céline Lavallée du CALQ.

Société professionnelle des auteurs et des compositeurs du Québec et président de la Société de développement culturel de Saint-Eustache. Ses colistiers étaient Michel Fournier, pianiste et Claudine Thibaudau, poète.

Après une sympathique prestation musicale de Michel Robichaud et Jessica Charlie, les animateurs ont procédé à la remise du **Prix Ambassadeur**. Le Festival des Arts de Saint-Sauveur et le Petit Théâtre du Nord étaient en lice pour ce prix mais c'est le diffuseur **En Scène Rivière-du-Nord** qui a reçu la bourse de 1 000 \$ pour sa participation au rayonnement de sa région et son dynamisme culturel. Soulignons que cet organisme qui fête ses 25 ans cette année a récemment obtenu le financement nécessaire à la construction d'une salle de spectacle professionnelle à Saint-Jérôme.

Enfin, le **Prix Créateur de l'année**, constitué d'une bourse de 5 000 \$ offerte par le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), a été remis à **Benoît Desjardins**. Le CALQ a voulu ainsi souligner la contribution de M. Desjardins dans le milieu théâtral des Hautes-Laurentides entre autres en raison des thèmes qu'il aborde et des publics qu'il rejoint.

Photo : Lucien Labelle

Concours de BD à l'école des Falaises

Un élan créatif pour un Halloween festif



« Pour la création de ma BD, je me suis inspiré des chats et des souris, ainsi d'une jolie maison rose », a souligné Océanne Labelle.

La bd se lit comme suit: Deux chats regardent la pleine lune. – Ils s'en vont chez-eux. – Les deux chats s'en vont dans leur lit, Quelque chose les dérange. – Les chats sont fatigués car ils ont couru pour se sauver des souris!

CLUB
f Ado Média



« Ce qui m'a inspiré, c'est ma passion pour le dessin, mais ce qui m'a le plus inspiré c'est ma créativité, car j'aime créer des choses », a précisé Charles Pellan.

La bd s'intitule « Sans lunettes » et se lit comme suit: Pourquoi tu n'as pas eu peur? – Peut-être parce que je n'ai pas mes lunettes!

CHARLIE BOURDEAU,
EN COOPÉRATION AVEC FRANCE FORTIER

Dans le cadre des activités d'Halloween au service de garde, le groupe de M^{me} Fortier, « Les chouettes de 3^e et 4^e année » et le groupe de M^{me} Modérie, « Les minions de 4^e, 5^e et 6^e année », ont participé à la création d'une bande dessinée individuelle. Le 23 octobre dernier, tous les élèves du service de garde ont eu la

chance de voter pour leur œuvre préféré. La bande dessinée d'Océanne Labelle du groupe « Les chouettes » et celle de Charles Pellan du groupe « Les minions » ont obtenu le plus de votes.

M^{me} Carole Lord, directrice à l'école des Falaises, tiens à remercier tous les élèves et les éducatrices pour leur implication dans ce beau projet.

entrepreneur minier et artisan manufacturier



Ajouter une touche chic
à mon décor ?

Naturellement...

l'Ardoisière !

www.ardoisiere.ca

450 224-7093

2782, boul. du Curé-Labelle

Prévost, Québec

Sortie 45 autoroute 15 N

SAVEZ-VOUS OÙ SE TROUVE VOTRE LIVRE DE COMPAGNIE* ?

Le **livre de la société** est un document très important qui relate tous les événements de la vie de votre entreprise : sa constitution, son organisation, la nomination des administrateurs, les procès-verbaux, etc.

Une société ne peut agir par elle-même. Elle est sans voix ! Ce sont donc les administrateurs, ses représentants, qui agiront pour elle en y étant autorisés par un document appelé « **résolution** ». Toutes ces résolutions doivent être insérées dans le livre de la société.

OUPS! Le livre de votre société n'est pas à jour...

Quand viendra le temps d'obtenir un financement, de consentir une hypothèque sur les biens de la société, de signer un bail, de recevoir la visite d'un représentant des autorités fiscales pour une vérification, les administrateurs devront présenter le livre de la société. S'il n'est pas à jour, bien des problèmes se pointent à l'horizon.

Ne négligez pas la mise à jour constante de ce document ! Vos notaires vous offrent un service de tenue de livres de société. De plus, vous bénéficierez des conseils judicieux de ces **professionnelles du droit corporatif**.

* Depuis le 14 février 2011, l'appellation a changée. Il ne s'agit plus de « compagnie », mais bien de « société ».



Consultez votre notaire :
une source sûre !

INFORMATIONS



Me Sophie LAPIERRE, notaire
(450) 335-1222
s.lapierre@notarius.net
www.notairelapierre.ca

Me Amélie LEMAY, notaire
(450) 335-1311
amelie.lemay@notarius.net
www.notairelemay.ca

2701, boul. du Curé-Labelle, Prévost (Québec) J0R 1T0



M^e Paul Germain
notaire et conseiller
juridique

861, de l'École
Prévost Qc J0R 1T0

Tél. : 224-5080
Télec. : 224-8511

www.paulgermain.com



À quoi sert un mandat de protection ?

Un mandat de protection vise à protéger les intérêts d'une personne inapte et de sa famille. Une personne est considérée comme légalement inapte lorsque son état de santé la rend incapable de prendre des décisions ou d'agir pour elle-même.

Un tel mandat doit généralement être respecté puisqu'il contient les volontés de cette personne sur les décisions qui doivent être prises à son sujet. Par exemple :

- le nom, les pouvoirs et les responsabilités des mandataires qu'elle a choisis, c'est-à-dire des personnes responsables de prendre des décisions pour elle ;
- les soins qu'elle accepte de recevoir et l'endroit où elle souhaite être hébergée ;
- la façon dont ses biens, son argent et ses dettes doivent être gérés ;
- le tuteur à nommer pour ses enfants mineurs ;
- et la gestion de son entreprise, le cas échéant.

Le mandat de protection est aussi appelé « mandat d'incapacité », « mandat donné en prévision de l'incapacité » ou « mandat en cas d'incapacité ».

À quel moment un mandat de protection prend-il effet ?

Lorsqu'une personne devient inapte, la loi prévoit qu'un tribunal doit rendre un jugement sur son mandat de protection, qu'il soit ou non notarié. Ce jugement permet de donner effet au mandat de protection pour qu'il puisse être utilisé.

Pour rendre son jugement, le tribunal analysera :

- si le mandat est valide, c'est-à-dire s'il répond aux exigences prévues par la loi ;
- si la personne doit être déclarée inapte et son degré d'incapacité ;
- si le mandataire désigné dans le mandat peut assumer ses responsabilités ;
- si le tribunal doit rendre des décisions complémentaires à celles énoncées dans le mandat pour que la personne déclarée inapte soit adéquatement prise en charge ;
- si le mandat est complet ;
- si le mandat doit être homologué en totalité ou en partie.

Seul un tribunal peut déclarer une personne inapte et homologuer son mandat de protection.

L'homologation consiste à confirmer officiellement le mandat de protection et à lui donner effet pour qu'il puisse être utilisé.

Comment obtenir l'homologation d'un mandat de protection ?

Votre notaire vous conseillera dans les démarches administratives et judiciaires nécessaires à l'obtention d'un jugement d'homologation d'un mandat de protection.

Démarches administratives

Votre notaire s'assurera que les démarches administratives suivantes seront complétées :

1. Obtenir auprès d'un établissement de santé une évaluation médicale et une évaluation psychosociale de la personne considérée comme inapte.
2. Aviser la personne concernée et les membres de sa famille de la situation.
3. Présenter une demande de recherche auprès des registres des mandats de la Chambre des notaires et du Barreau du Québec afin de vérifier l'existence d'un mandat de protection.

Suite le mois prochain.

Source : CDNQ

Piedmont



CONSEIL MUNICIPAL de Piedmont

Rodolphe Girard

Assemblée du Conseil de Piedmont, le lundi le 11 novembre à 20 h, présidée par le maire Clément Cardin et sa nouvelle équipe élue le 3 novembre dernier. Environ 25 personnes étaient présentes.

Courrier express

- Demande de subvention au MAMROT (ministère des Affaires municipales, des régions et de l'Occupation du territoire) pour des travaux au garage municipal.
- Lettre de M^{me} Denis Renaud du développement Nord-Vallée qui y inclut une pétition des propriétaires au sujet du bruit sur les chemins de la Promenade, des Sorbiers et des Cerisiers qui demande un mur anti-bruit provenant de la route 15
- Résolution qui autorise le maire et le directeur général à signer un contrat d'acquisition des lots 2 313 295 et 2 313 300 devant la notaire M^e Françoise Major pour des taxes échues pour les années 2011-12-13. Il était impossible de construire sur ces terrains situés à moins de 100 mètres d'une falaise.

Entrefilet

Les comptes payables pour le mois d'octobre ont été de 275 437 \$ et les comptes payés de 62 213 \$.

Nomination de conseillers aux différents comités de la ville :

- Claudette Laflamme, au comité des Finances
- Claude Brunet, au Ressource humaine et travaux publics
- Normand Durand, au comité d'Urbanisme et Chambre de commerce

- Pierre Salois, au comité de Sécurité publique
- Suzanne Nicholson, au Loisirs et culture
- Marie-Claude Vachon, au comité de l'Environnement.

La valeur des émissions de permis de construction du 1^{er} janvier au 31 octobre 2013 est de 6686 500 \$, comparée à 6861 100 \$ pour 2012.

À la suite à une demande de soumissions pour l'acquisition de sable pour l'hiver 2013-14, le contrat a été octroyé à Lafarge Canada inc. pour 28 490 \$.

La nouvelle conseillère, Suzanne Nicholson sera pro-maire pour les trois prochains mois.

Résolution adressée à Hydro-Québec afin d'annuler les frais chargés à ceux qui refusent les nouveaux compteurs, conformément aux vœux exprimés par les membres de l'Assemblée nationale.

Le salaire du maire de Piedmont pour la prochaine année sera de 26 862 \$ plus une allocation de dépense de 13 431 \$ et une autre de 11 472 \$ pour sa participation à certains comités comme la MRC. Celui des échevins est de 7 502 \$ et une allocation de dépense de 3 751 \$.

Félicitations de Louise Guertin à l'Équipe Cardin pour sa ré-élection. Profitant de ce moment, elle a offert sa collaboration au nouveau conseil et souhaite qu'il fasse montre de

transparence dans la gestion de dossiers controversés comme celui des anciennes Cascades d'eau. De plus, elle invite le maire et son conseil à consulter la population et des experts du domaine de l'aménagement du territoire pour s'assurer que les gestes que nous poserons, que les décisions que nous arrêterons seront les meilleures pour les générations futures.

Nomination de Ronald Fortin, en remplacement de M^{me} Suzanne Nicholson, nouvel échevin sur le Comité consultatif d'urbanisme

Monsieur Gilbert Aubin, directeur général, a fait part des nominations du CCU élargi pour étudier le changement d'affectation du règlement 756-02-13 pour un changement d'usage récréatif à un usage commercial. Il s'agit de Jacques Grilli, Louise Gingras, Simon Beaulne, Léo Bourget et Élisabeth Vézina.

Piedmont va terminer l'année 2013 avec un surplus de 308 500 \$ et le maire a profité de son discours sur le budget de la prochaine année pour mentionner que le taux d'imposition à Piedmont est de 88 sous du 100 dollars comparé à une moyenne provinciale de 1,08 \$ et que le niveau d'endettement de Piedmont est de 95 sous du 100 dollars, comparé à une moyenne 2,39 \$ ailleurs dans la province.

Selon le maire Cardin, 17,8 % du territoire de Piedmont est en espace naturel.

Urbanisme

Demandes de PIIA (Plan d'implantation et d'intégration architectural).

- 700, chemin Avila, installation d'une nouvelle enseigne – acceptée avec dépôt de 2 000 \$ pour garantir l'aménagement paysager.

- Lot 5 173 626 chemin du Rocher nouvelle construction – acceptée.
- 592 chemin de la Clairière, rénovation – acceptée.

Période de questions

On pourrait intituler cette période, « Cascades prise 2 » ou « Cascades 2.0 »

La majorité des questions venant de la salle, concernait le CCU élargi qui doit étudier le changement d'usage des anciennes Cascades d'eau. Pourquoi les séances ne sont pas publiques ? La-dessus l'échevin Normand Durand a répondu que le MAMROT recommandait de ne pas tenir des séances publiques.

Quelle compétence ont les gens qui ont été choisis ? Le directeur général Gilbert Aubin a dit que 16 personnes ont été interviewées et que 5 ont été sélectionnées.

Les membres du comité doivent prêter serment sur la confidentialité des délibérations selon le citoyen Du Cap et le maire Cardin d'ajouter qu'il ne participerait à aucune assemblée du CCU élargi.

Louise Guertin, candidate à la dernière élection, a voulu intervenir dans le débat et le maire l'a rabrouée et lui a dit d'attendre son tour comme les autres avant de poser sa question. On sentait une certaine tension dans l'air.

On a voulu savoir quel était le calendrier pour la présentation des mémoires devant le CCU et selon le directeur général Gilbert Aubin des parutions dans les journaux ont eu lieu à la mi-octobre indiquant la marche à suivre.

Avant la clôture de la soirée, nous avons eu droit au discours du maire sur le budget 2014. – L'assemblée s'est terminée à 21 h 15.

20^e anniversaire de l'Échelon des Pays-d'en-Haut

Entretenir l'espoir

VALÉRIE LÉPINE

C'est dans une ambiance très conviviale que l'Échelon des Pays-d'en-Haut soulignait son 20^e anniversaire le 14 novembre dernier. Les organisateurs en ont profité pour retracer le chemin parcouru depuis la création de l'organisme en 1993 et pour présenter *Esperanza*, un film d'animation entièrement créé par les membres qui bénéficient des services de ce centre de jour.

L'Échelon des Pays-d'en-Haut est un organisme communautaire qui offre des ressources alternatives aux citoyens de la MRC des Pays-d'en-Haut qui souffrent ou ont souffert de problèmes de santé mentale.

Après des débuts difficiles, notamment à cause d'un manque de ressources financières et d'une clientèle lourdement psychiatriquée, l'Échelon a évolué et a diversifié ses services. Dirigé par un conseil d'administration élu par ses membres, cet organisme communautaire met l'accent sur l'entraide et l'écoute. Samantha May, la drama-thérapeute de l'organisme, affirme d'ailleurs,

« en entrant dans l'Échelon, je me rappelle c'est quoi être humain ».

Situé sur la rue Principale à Piedmont, ce centre de jour offre plusieurs activités qui visent l'épanouissement personnel des participants. On y retrouve entre autres des activités de créativité, de plein air et de formation.

C'est dans le cadre de ces activités qu'une

quinzaine de participants, aidés des intervenants du centre, ont eu l'idée de créer un film d'animation qui souligne les besoins des personnes faisant appel à une ressource alternative. À l'aide de marionnettes apparaissant en ombre chinoise, le film *Esperanza* révèle de façon métapho-

rique comment un groupe d'entraide donne la possibilité de surmonter ses peurs et ses difficultés pour arriver à s'épanouir.

Pour plus d'information sur cet organisme, on peut visiter le site Web echelonpaysdenhaut.com.



Quelques-uns des artisans du film *Esperanza*

Photo: Valérie Lépine



À la gare, la soupe mijote!

CATHERINE BAÏCOIANU

Les premiers flocons nous ont donné le signal, tout le monde au chaud dans la cuisine ou près de l'âtre!

Le délicieux fumet de la soupe et les parfums des muffins s'échappent de la gare pour attirer les nombreux randonneurs à notre table. De plus les bénévoles vous accueillent chaleureusement avec le sourire et l'oreille attentive!

L'Halloween, cette année, fut bien mouillée comme pour bien marquer ce passage définitif à l'heure d'hiver, mais les visiteurs furent nombreux à venir visiter la gare. Monstres et sorcières, bonbons qui collent aux dents et musique effrayante ont su attirer petits et grands. Un grand merci à Francine Riopel, André Bastien, Gilles Broué, Denis Lacquère, Jean Girard et Jacques Riopel qui



Le jour de l'Halloween: un arrêt pour visiter la maison hantée et pour ... la photo!

ont préparé et animé la soirée d'Halloween. Merci aussi à la Ville de Prévost, qui a fourni les bonbons, et à la Maison d'entraide de Prévost, qui nous a donné les «toutous» qui

ont été distribués aux tout-petits qu'il fallait rassurer.

À la galerie de la gare, ce sont les œuvres de Jessica Thibault, une artiste de la relève, qui nous offre

une vision colorée et humoristique de son univers que vous pourrez découvrir jusqu'au 26 novembre.

Artiste autodidacte et pluridisciplinaire émergente, elle adore la photo, la peinture, le dessin et l'art sous toutes ses formes, du tatouage à la photo ou de la peinture au vitrail. Elle peint sur de multiples surfaces comme, le bois, la toile, le tissu, le verre... et utilise plusieurs médiums, mais elle affectionne particulièrement l'acrylique. Afin de satisfaire sa clientèle, elle a peint plusieurs murales pour pièces d'enfants, toiles personnalisées, portraits, projets de peinture sur bois, etc.

Nouvelles bénévoles

C'est avec joie que nous accueillons à la gare deux nouvelles bénévoles: M^{mes} Amendine Mura et Sylvie Leblanc. Bienvenue dans l'équipe! Le bénévolat à la gare est une promesse de rencontres avec toutes sortes de gens, d'ici et d'ailleurs et de partage avec les gens de la communauté.

D'humeur à jouer?

Venez croiser les lettres les mercredis après-midi, à 13 h 30, à la gare, un groupe déjà en place vous attend... Un exercice pour faire aller les neurones et aussi pour rigoler!

On vous attend tous les jours, de 8 h 30 à 16 h.



Vendredi, 29 novembre 19 h 30

Le Nord au cœur

CLAUDETTE CHAYER

Avec Le Nord au Cœur, le cinéaste Serge Giguère nous offre une œuvre d'une importance culturelle indéniable. Le 29 novembre au Ciné-Club de Prévost, c'est l'occasion de voir ce film incontournable et de discuter avec son réalisateur.

Celui-ci nous présente avec *Le Nord au cœur* un personnage plus grand que nature qui, du haut de ses 5 pieds, est un géant, un pionnier québécois de la géographie nordique et de sa terminologie, ainsi qu'un ardent défenseur de l'autochtonie: Louis-Edmond Hamelin.

Qui ne connaît pas le mot nordicité? Ce terme et des dizaines d'autres, qui manquaient à notre

vocabulaire, ont été façonnés par Louis-Edmond Hamelin, un créateur de mots inspirés, amoureux de la langue autant que du territoire.

Qu'il s'intéresse à notre nordicité, au phénomène des rangs dans le pays rural, ou à l'importance historique des Premières nations, Hamelin, 89 ans, nous ouvre des portes, bouscule les idées reçues, et introduit l'imaginaire dans notre conception du Québec.

La projection du film aura lieu le vendredi 29 novembre, à 19 h 30, à l'église Saint-François-Xavier de Prévost (994, rue Principale). Le réalisateur Serge Giguère sera sur place pour s'entretenir avec le



public. L'entrée est libre, en échange d'une simple contribution volontaire. Pour plus d'information : www.cineclubprevost.com.

LOTÉRIE VIDEO

BAR DU VILLAGE

KARAOKE

À PRÉVOST

Venez chanter & vous amuser avec l'équipe du Bar du Village

Ouvert tous les jours de 9h am à 3h am

Entrée Gratuite en tout temps

Les Mercredis
journée de la grosse bière

Les Jeudis
journée des dames

Nouveau système de Karaoke informatisé
Incroyable sélection de nouvelles chansons québécoises en plus des hits classiques!

TOUS LES SOIRS DE 20H À 3H AM

Bienvenue à tous!

3034 boul. Labelle, Prévost, QC 450-224-7486



NDLR: Nos deux cinéphiles François Frenza et Johanne Gendron sont reçus gracieusement au cinéma Pine de Sainte-Adèle tous les mois. Ils offriront ainsi les commentaires d'un gars et d'une fille sur le même film.

Virée à Vegas

Un film réalisé par Jon Turteltaub

Ciné-fille – Du réalisateur Jon Turteltaub, avec Robert Deniro, Michael Douglas, Kevin Kline et Morgan Freeman, ce film raconte l'histoire d'un groupe d'amis vieillissant qui ne se sont pas vus depuis un bout de temps. Ils décident d'aller au mariage d'un des leurs, et des souvenirs remontent à la surface, certains heureux, certains douloureux. Ils seront tous transformés par cette virée à Vegas. J'ai souri et même rigolé à quelques reprises, je n'en attendais pas tant! Un petit film sympathique, mais sans surprise. – 7/10



Ciné-gars – Billy (Douglas) a plus de 70 ans et se marie avec un «bébé» début trentaine à Las Vegas. Il réunit ses vieux potes d'une amitié vieille de soixante ans pour célébrer ses derniers jours de célibat. Tout en faisant ce qui se fait à Vegas, ceux-ci se souviennent du bon vieux temps et tentent de calmer la rivalité qui oppose Paddy (De Niro) et Billy. Morgan Freeman dans le rôle de Archie et Kevin Kline dans celui de Sam font une bonne paire. Une comédie à voir avec ses vieux chums. – 6,5/10

SERVICES AUX CITOYENS

Vous avez des problèmes avec un dossier vous concernant ?

- Immigration
- Pensions du Canada
- Agence du revenu du Canada
- Assurance-emploi

Communiquez avec nous du lundi au jeudi

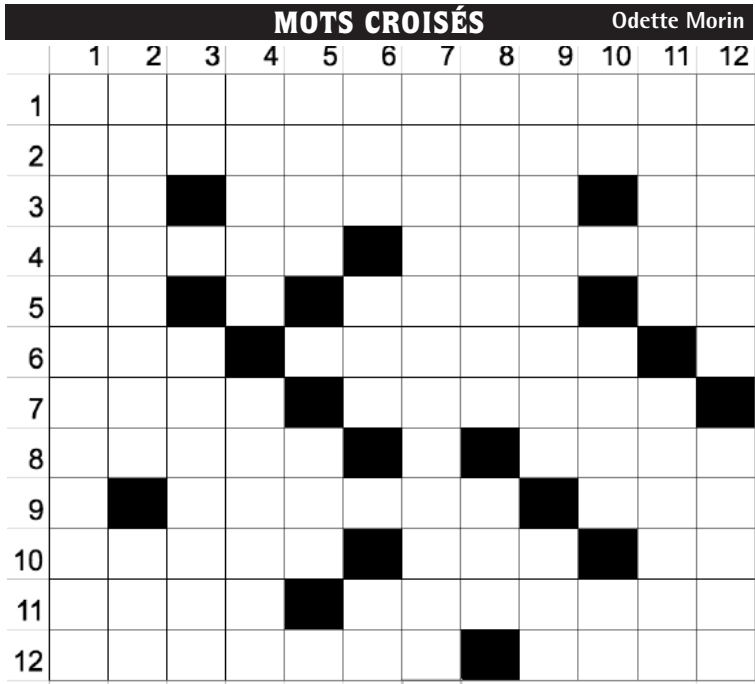
Pierre Dionne Labelle
Député de Rivière-du-Nord

Suivez les activités de votre député.
Toutes les nouvelles en direct d'Ottawa et du comté
facebook.com/pierre.dionne.labelle.npd

227, rue St-Georges, Bureau 101
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5A1

Téléphone: 450 565-0061
Télécopieur: 450 565-0118

Courriel: Pierre.DionneLabelle@parl.gc.ca



Horizontal

- 1- Quatorzième Dalai - Lama du Tibet.
- 2- Pas bienvenus.
- 3- Pas navigable - Récipients - Il est armé.
- 4- Princes - Glisse sur du blanc.
- 5- Béryllium - Compétition - Drôle de participe passé.
- 6- Dans les poches d'un suédois - Aime les lieux humides.
- 7- Coule au Congo - Homme politique du Bangladesh.
- 8- Entouré - Rivière née dans le Perche.
- 9- Objets de la pensée - Romains.
- 10- A des tuyaux - Petit suisse - Version originale.
- 11- Lace - Groupe de trois notes.
- 12- Sommes - Sécuritaires.

Vertical

- 1- Utiles avant de trinquer.
- 2- Passée en revue - Il y a celui de la patate!
- 3- Abréviation religieuse - Câble.
- 4- Étrange personnage - Épincetés.
- 5- Modèle de l'amour conjugal - Se plante au départ.
- 6- Habitation en hauteur - Fonce - Personnel.
- 7- Comme les Airbus A-380.
- 8- Nordistes - Dans le nom d'un pays au sud-est de l'Inde.
- 9- Plante ou liqueur - Petite grecque.
- 10- Thallium - Usées, elles doivent être traitées - Décodé.
- 11- Comtesse qui écrivait - Club de golf.
- 12- Il épousa sa sœur - Contributions.

par Odette Morin, novembre 2013
Solution page 32



AVEC ODETTE MORIN

Du commerce ou fait maison?

Nous sommes souvent à court de temps pour cuisiner et nous sommes tous tentés, un jour ou l'autre de prendre des raccourcis. Par contre, les raccourcis que nous propose l'industrie agroalimentaire sont bien souvent des voies rapides vers des problèmes d'embonpoint, de haute tension artérielle, de maladie du cœur, de diabète, etc.

Toujours trop de sel, de sucre, de mauvais gras, d'émulsifiants, de conditionneurs, de gluten, d'amidon modifié, d'ingrédients chimiques que nous n'avons pas dans nos garde-mangers. Il paraît que le sel ajouté à table ou dans la cuisine des nord-américains ne compte que pour 6 % de la quantité totale de sel absorbé quotidiennement. L'excès de sel que nous consommons provient des aliments préparés par l'industrie ou par les restos. Alors, même des recettes typiques à la malbouffe comme la sauce à «hot chicken» ou à poutine maison seront beaucoup moins dommageables si on les prépare soi-même. L'industrie nous a habitués au sel et au glutamate comme exhausteurs de goût, mais cette pratique est comme du sabotage pour les papilles gustatives, en particulier celles des enfants. Je crois qu'il est urgent que l'on redécouvre le goût des aliments et surtout les aliments qui donnent du goût à nos plats. Les incontournables sont l'oignon, l'ail, le gingembre, les épices, les fines herbes, le citron, etc. Il y a aussi des sauces et des condiments qui vont ajouter énormément de goût à nos aliments, mais attention! La plupart contiennent beaucoup de sel, alors le secret c'est de les combiner à des aromates qui n'en contiennent pas (oignon, ail, etc.). Il y a, entre autres, la sauce soya, le ponzu, le tamaris, la pâte de miso, la sauce de poisson, la sauce aux huîtres, la sauce hoisin, les sauces piquantes, etc. Il y a aussi la moutarde de Dijon ou celle de Meaux (à l'ancienne) qui relèvent joliment plu-

sieurs plats. Le ketchup, souvent utilisé dans les recettes de sauces BBQ et que l'on peut avantageusement remplacer par un mélange de 3 parties de coulis (ou tomates broyées) de tomates (que l'on trouve en pots de verre au rayon des conserves de tomates), 1 partie de vinaigre, 1 partie de sirop d'érable (ou de sucre), 1 partie de sauce soya japonaise (ou 1/2 partie de sel) et poivre.

Sauce à pizza (ou pour hamburger helper) maison

Sans cuisson, délicieuse et prête en un rien de temps, il n'y a pas de raison de prendre une sauce du commerce! Elle peut très bien servir à faire un genre de «hamburger helper» maison sans additif (le cas échéant, vous omettez l'huile de la sauce). Vous n'avez qu'à faire revenir dans un peu d'huile 1/2 oignon haché finement avec 225 ml (1/2 livre) de viande hachée de votre choix. Lorsque la viande est cuite, ajoutez la sauce et laissez mijoter à feu très doux 1 à 2 minutes, ajoutez 675 ml (3 tasses) de pâtes cuites, remuez et servez avec du romano ou du parmesan râpé. Rien ne vous empêche d'ajouter des dés de poivrons et/ou des cubes de courgettes.

Ingrédients

- Tomates broyées (ou coulis de tomates), 225 ml (1 tasse)
- Huile d'olive, 15 ml (1 cuil. à soupe)
- Sirop d'érable, 10 ml (2 cuil. à thé) ou sucre (5 ml soit 1 cuil. à thé)
- Sel et poivre au goût

odemorin@journaldescitoyens.ca
www.journaldescitoyens.ca



- Ail haché finement ou râpé, 1 à 3 gousses au goût
- Fines herbes, 5 ml (1 cuil. à thé) d'origan ou de thym séché et/ou basilic et persil frais hachés, 15 ml (1 cuil. à soupe)

Sauce à «hot chicken» (ou à poutine) maison

Pour obtenir une sauce encore plus savoureuse et si vous avez quelques minutes de plus, je vous suggère de commencer la recette en faisant revenir ensemble 2 ou 3 gousses d'ail (hachées) et environ 30 ml (2 cuil. à soupe) d'oignon hachés très finement. Ajoutez le bouillon et suivez la recette qui suit. Pour une sauce bien relevée, ajoutez des flocons de piments selon votre seuil de tolérance.

Ingrédients

- Bouillon de volaille, 675 ml (3 tasses)
- Mélange d'épices style cajun (fait de poudre d'ail, d'oignon, de cari, de piment de Cayenne et de paprika) 15 ml (1 cuil. à soupe) ou autre mélange
- Ketchup ou sauce BBQ (Diana), 15 ml (1 cuil. à soupe) ou un mélange de 15 ml de coulis de tomate avec 5 ml (1 cuil. à thé) de sirop d'érable, 5 ml de sauce soya japonaise et 5 ml de vinaigre de riz ou balsamique blanc
- Fécule de maïs ou d'amarante, 45 ml (3 cuil. à soupe)
- Eau, 45 ml pour diluer la fécule
- Sel et poivre au besoin
- Flocons de piments, au goût (facultatifs)

Amenez à ébullition le bouillon additionné des épices et du ketchup. Salez et poivrez au goût. Retirez la casserole du feu, puis ajoutez (en remuant à l'aide d'un fouet) la fécule que vous aurez préalablement délayée dans l'eau. Remettez le tout sur le feu, toujours en remuant jusqu'à ce que le mélange épaississe. (Si la sauce est trop épaisse à votre goût, ajoutez du bouillon ou de l'eau)

N.B. Si vous laissez attendre votre sauce dans la casserole plus de 4 ou 5 minutes, une peau se formera dessus. Pour éviter cet inconvénient, vous pouvez préparer le mélange de bouillon et y ajouter la fécule 2 ou 3 minutes avant de servir.

MANON CHALIFOUX — SOMMELIÈRE ET CONSEILLÈRE EN VINS, SAQ SÉLECTION SAINTE-ADÈLE



Ne reste plus que quelques semaines avant «les Fêtes»! C'est donc avec beaucoup de plaisir que je commence à sélectionner les vins pour les repas festifs à venir. Accueillons donc nos invités avec des petites bulles!

Commençons avec un Crémant de Bourgogne de Bailly-Lapierre. Magnifiques bulles élaborées avec du pinot noir, il s'agit donc d'un blanc de noir. Les bulles sont très fines et offrent une prise de mousse généreuse. Le vin est sec avec des arômes de pommes jaunes, en bouche l'acidité est présente et soyeuse. La finale est franche et nette. Parfait compagnon de vos célébrations avec petites bouchées de fromage, poisson ou huîtres fraîches. **Bailly-Lapierre, Crémant de Bourgogne Brut à 23,95 \$ (11 565 015)**

Pour la suite, vous pouvez très bien continuer avec un champagne millésimé qui saura ravir les papilles de tous. Un champagne millésimé est issu d'une seule vendange et subit un vieillissement minimal plus long qu'un champagne «ordinaire». Le Mesnil 2004 est un blanc de blanc, donc élaboré uniquement à partir de chardonnay. Le résultat est magnifique, un beau jaune doré, une prise de mousse gracieuse, des arômes de pommes confites, de noisettes et de pain grillé. Très belle persistance et onctueux en bouche, ce Champagne accompagnera à merveille vos plats de viandes blanches ou de poissons servis avec une sauce onctueuse à base de crème, de champignons ou de noisettes. Vous pouvez aussi at-

tendre au dessert pour le servir avec un croustillant praliné! **Le Mesnil Prestige 2004, Champagne à 60\$ (11 787 380), une aubaine!**

Si le vin rouge vous interpelle, je vous invite à découvrir Lucente 2011, élaboré avec 75 % de merlot et 25 % de sangiovese, le Lucente est vieilli 12 mois pour 55 % en fût de chêne français neuf, 5 % en fût de chêne américain neuf et 40 % en fût de chêne de un vin (fût de chêne ayant déjà été utilisé une fois, donc un fût usagé apportant de la souplesse plutôt que la structure). Une robe rubis sombre, des arômes de fruits rouges bien mûrs, d'épices et de torréfaction. Des tanins riches et soyeux avec une acidité bien présente. Beaucoup de complexité et de persistance qui feront de ce vin le compagnon parfait d'un carré d'agneau au thym ou au romarin, ou encore un filet de bœuf servi avec une sauce légèrement crémée au bleu! **Lucente 2011 à 35\$ (860 627)**

Pour ceux qui voudrait en profiter, la dernière vente à la SAQ avant Noël: vendredi, samedi et dimanche (22-23 et 24 novembre): 10 % de rabais avec tout achat de 100 \$ et plus!

À la recherche du mot

Solution page 32

P E R D U

Par Odette Morin

Placez dans la grille la première lettre de la réponse de chaque énigme. Vous obtiendrez ainsi le mot ou le nom recherché.

- 1- Avec Hardy, il formait un duo comique au cinéma américain.
- 2- Sa capitale est Édimbourg.
- 3- Petit, c'est un conte de Saint-Exupéry.
- 4- Cinéaste américain prénommé Woody.
- 5- Compositeur et pianiste américain, on lui doit «Rhapsody in Blue».
- 6- Tour de Paris.

Mot recherché: Au cinéma, on lui doit «No».

- 1- Religieuse, elle tue son partenaire.
- 2- Ses gousses sont piquantes.
- 3- Son fruit est la noix.
- 4- Fruit ou projectile explosif.
- 5- Petit vautour d'Amérique.
- 6- Sa sève est transformée en sirop.

Mot recherché: Fruit tropical à pulpe jaune très parfumée.

Concert bénéfice

Délices et orgues

MICHEL FORTIER

La Ville de Saint-Jérôme présentait un concert bénéfice pour les grandes orgues de l'église cathédrale le samedi 16 novembre dernier. L'événement se tenait dans l'église cathédrale elle-même et mettait en vedette Mélanie Barney, organiste titulaire à la cathédrale, les solistes Caroline Bleau, soprano, et Dominique Côté, baryton, accompagnés du Grand Choeur de Montréal sous la direction de Martin Dagenais.

Les grandes orgues de l'église cathédrale ont été installées par la maison Casavant en 1912 et reconstruite en 1924. Deux instruments sont en activité: un orgue de chœur installé à l'avant de la nef et un grand orgue installé à la tribune. Pour le plus grand plaisir des

adeptes, les deux orgues ont été utilisés durant le spectacle permettant d'en apprécier leur grande qualité. En deuxième partie, l'orgue du jubé avec ses 41 jeux et 3 claviers a su envahir la cathédrale avec une amplitude musicale qui, à elle seule, fait rêver de sauver les grandes

orgues de l'église cathédrale de Saint-Jérôme.

Les grandes orgues nécessiteront bientôt des travaux importants de restauration. Il n'y a jamais eu de restauration importante depuis les 100 dernières années et ces travaux engendreront des coûts importants.

Le cercle des amis de l'orgue

De telles orgues sont un joyau patrimonial inestimable et le cercle a pour mission d'encourager et de soutenir financièrement la musique d'orgue en l'église cathédrale de Saint-Jérôme. Vous aimeriez participer, information 450-432-9741.



Du jubé, les salutations de Mélanie Barney, organiste, les solistes Caroline Bleau, soprano, et Dominique Côté, baryton, accompagnés du Grand Choeur de Montréal sous la direction de Martin Dagenais.

Manifestation « defendourclimate »

Défendons notre climat, défendons nos collectivités

ODETTE MORIN

Le samedi 16 novembre, au moins 130 événements de protestation ont eu lieu à travers le Canada. Selon le principal instigateur de cette journée, le site « defendourclimate.ca » (défendons notre climat), le but de l'événement était de « construire un mur uni d'opposition aux pipelines, au développement irresponsable des sables bitumineux et aux changements climatiques irrémédiables ».

Des rassemblements ont eu lieu partout au pays, du Yukon au Nunavut, de la Colombie-Britannique à Terre-Neuve/Labrador. Le plus grand rassemblement a probablement été celui de Vancouver (C. B.) avec plus de 5 000 participants. Plus près de chez nous, l'événement le plus remarqué par les médias a été celui d'Oka où plus de 300 personnes autochtones et non autochtones se sont rassemblées pour protester contre l'inver-

sion du pipeline 9-B d'Enbridge. Les manifestants ont bloqué la route 344 en formant une grande ronde pendant une vingtaine de minutes. À Val-David, des citoyens ont eux aussi démontré leur opposition au pipeline 9-B avec la participation des « Mémés déchaînées », un groupe d'activistes très coloré et de l'auteur-compositeur-interprète « Charl ». On avait composé quelques chansons pour l'occasion et les spectateurs se sont prêtés au



Le rassemblement de Saint-Jérôme le 16 novembre dernier.

jeu en répondant avec enthousiasme aux refrains des chansons dénonçant les méfaits de l'industrie des énergies fossiles. À Saint-Jérôme, devant le bureau du député fédéral Pierre Dionne-Labelle, une petite troupe d'une douzaine de personnes soulignait l'événement bannière et pancartes à la main. De nombreux passants ont montré leur sympathie à la

cause en signant la pétition d'un des groupes promoteurs de l'événement « leadnow/à l'action ». Les médias traditionnels n'ont pas fait grand cas de l'événement, tandis qu'il a suscité beaucoup d'intérêt dans les médias sociaux.

ÉTOUFFÉS PAR VOS DETTES

Nous avons la solution à vos problèmes. Un seul paiement par mois. Aucun frais, Aucun intérêt. Vous pouvez conserver vos biens. Paiement aussi peu que 100\$/mois

Consultez-nous c'est GRATUIT!

Disponible soir et fin de semaine 450 438-3551 En affaire depuis 38 ans MICHEL VERDIER ET ASSOCIÉS INC. 723, rueLabelle, St-Jérôme

Mots et MŒURS Gleason Thérberge

motsetmoeurs@journaldescitoyens.ca

Voisinage

Depuis longtemps en contact l'un avec l'autre, le français et l'anglais partagent de nombreux mots qui sont passés jadis davantage du français à l'anglais, avant que s'inverse l'influence des rapports économiques.

C'est ainsi que la malle où l'on plaçait le courrier, à l'arrière des anciennes diligences, a donné naissance au mail anglais, auquel le français a préféré l'équivalente poste à cause des postes de relais des coursiers à cheval porteurs de missives. Les diligences sont disparues, mais au Québec, nous allons toujours à la malle, et c'est du bon français.

On se souviendra que la première grammaire du français a été publiée à Londres, à l'époque où le français parlé à la cour a donné à l'ordre britannique de la Jarretière sa devise Honni soit qui mal y pense. Bien sûr, ensuite, sous l'influence des langues nordiques parlées par les Angles et les Saxons, l'anglais a pris ses distances, mais de nombreux mots sont restés équivalents, venus l'un de l'autre ou procédant de la même logique, qu'ils proviennent d'une même source latine (ou grecque) ou qu'ils témoignent d'un même souci

de décrire la réalité évoquée: hoquet se dit hiccuphs en anglais; un tournevis, screwdriver (guideur de vis); un parebrise, windshield (bouclier contre le vent); anniversaire (de année et versus, tournant, comme dans verso) se traduit birthday (jour de naissance).

Il faut remarquer cependant que l'anglais a davantage tendance à trouver des mots qui évoquent l'aspect immédiat des choses, alors que le français cherche plutôt à les définir. L'usager en tire parfois l'impression que le français est plus compliqué, car ses expressions sont effectivement souvent plus longues, mais il faut considérer qu'il est en fait plus précis, surtout quant à l'origine des mots: le français se rappelle, l'anglais dessine.

Horloge vient ainsi de deux verbes orare (prier) et legere (lire) et s'utilisait dans les monastères, où l'objet a

été d'abord répandu pour indiquer les heures du recueillement. L'anglais lui a préféré clock, en parenté avec le bruit du mécanisme. La fermeture à glissière (aussi appelée fermeture Éclair, du nom d'une marque de commerce) correspond à un zipper dont le zip évoque le mouvement qui le caractérise. De même, on parle du Big Bang, pour l'explosion initiale de l'Univers... et que dire d'autre de slush que de souligner à quel point le mot évoque bien la matière floue, au point que nous n'ayons pas cru bon, au Québec, de lui trouver un équivalent et l'écrivons volontiers sloche ou slotche.

Bien sûr, le français aussi évoque la texture ou les sons: une claue (en anglais slap ou slam) produit, par exemple, un son proche des sonorités du mot... mais qui niera surtout la mélancolie du départ de l'outarde, où tarde l'été; la poésie de sa par-tance; ou l'abrupte de la corneille, qui doit son nom à la corne de son bec, dont le noir se noie dans les cris de ralliement qui précèdent son départ?

CPA ANDRÉ MARTEL CPA Comptable Professionnel Agré "André Martel, CPA auditeur, CGA"

Tél.: (450) 304.4773 Fax : (450) 436.8089 950 A. Rue Labelle, Saint-Jérôme, Québec J7Z 5M5 amartelcpa12@videotron.ca



Claude Cousineau Député de Bertrand Vice-président de l'Assemblée nationale

2899 boul. du Curé-Labelle Bureau 102 A Prévost JOR 1T0 Téléphone: 450 224-1676 Télécopieur: 450 224-8834 ccousineau-berr@assnat.qc.ca

Benoît Guérin Avocat

(450) 431-5061

télec.: (450) 431-5206

60, rue de Martigny Ouest Saint-Jérôme (Qué.) J7Y-2E9

bguerin@qc.aira.com

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

1. Objet du projet et demande de participation à un référendum

À la suite de l'assemblée publique de consultation sur le projet de règlement numéro 601-24 tenue le 21 octobre 2013, le conseil municipal de la Ville de Prévost a adopté, avec changements, le second projet de règlement 601-24, lors de sa séance ordinaire tenue le 11 novembre 2013.

Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet de demandes de la part des personnes intéressées, afin qu'un règlement qui les contiennent soit soumis à leur approbation, conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

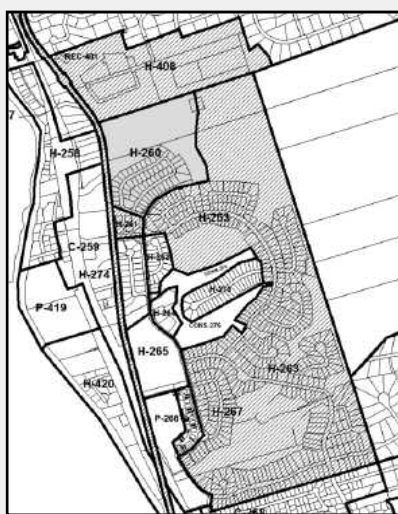
Second projet de règlement numéro 601-24 intitulé : «Amendement au règlement de zonage 601, tel qu'amendé» (Secteur des Villas)

Le règlement projeté vise à amender le règlement 601 « Zonage » de façon à y apporter les modifications suivantes :

1. Interdire les usages accessoires à l'habitation et l'entreposage extérieur dans la zone H-260;
2. Créer des dispositions particulières à la zone H-260 afin d'y interdire certains bâtiments et constructions accessoires ainsi qu'interdire l'entreposage et le stationnement de véhicules récréatifs.

2. Objet du projet et demande de participation à un référendum

Une demande peut parvenir de la zone visée ou des zones contiguës suivantes :



ZONE VISÉE :

H-260

- Rue du Clos-du-Cellier
- Rue du Clos-Saint-Urbain

ZONES CONTIGÜES :

H-260

- Rue du Clos-Saint-Urbain, projet intégré multilogement

H-263

- Rue du Clos-des-Artisans
- Rue du Clos-des-Capucins
- Rue du Clos-Chaumont
- Rue du Clos-Fourtet
- Rue du Clos-Frantin
- Rue du Clos-de-Giron
- Rue du Clos-du-Marquis
- Rue du Clos-Micot

- Rue du Clos-des-Mûres
- Rue du Clos-de-Paulilles
- Rue du Clos-des-Réas
- Rue du Clos-du-Roi
- Rue du Clos-Toumalin
- Rue du Clos-Vougeot

H-408

- Zone située au nord des zones H-260 et H-263

REC-401

- Parc linéaire Le P'tit Train du Nord

3. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet, la zone d'où elle provient et le numéro du règlement;
- Être reçue au bureau de la Ville, au plus tard le **vendredi 29 novembre 2013 à 16 h 30**;
- Être signée par au moins **12 personnes intéressées, de la zone d'où elle provient.**

4. Personnes intéressées

Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande peuvent être obtenus au bureau de la Ville, aux heures normales de bureau.

5. Absence de demandes

Toutes les dispositions du second projet 601-24 qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans des règlements qui n'auront pas à être approuvés par les personnes habiles à voter.

6. Consultation du projet

Le second projet de règlement 601-24 peut être consulté au Service du greffe de la Ville de Prévost situé au 2870, boulevard du Curé-Labelle à Prévost, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

DONNÉ À PRÉVOST, CE 21^e JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE DEUX MILLE TREIZE (2013).

M^e Laurent Laberge, avocat O.M.A.

Greffier



AGENT JOSÉ CARON

Cette année encore, la Sûreté du Québec rappelle aux automobilistes que les pneus d'hiver sont obligatoires pour circuler sur les routes du Québec.

Les policiers seront aux aguets. Les propriétaires de véhicules non-conformes au règlement s'exposent à une amende de plus de 200\$.

De bons pneus pour un hiver sécuritaire



En terminant, sachez que des pneus d'hiver de qualité et en bon état ne sont pas une garantie contre les accidents. Vous avez aussi une partie importante de responsabilité en adaptant votre conduite aux conditions climatiques et routières. Donc, roulez moins vite lorsque les conditions l'exigent et gardez vos distances avec les autres véhicules.

Pour toute information sur le règlement sur l'utilisation de pneus conçus spécifiquement pour la conduite hivernale du Code de la sécurité routière, consultez le site Web de la SAAQ au : www.saaq.gouv.qc.ca/securite_routiere/vehicules_technologies/pneus/index.php



AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

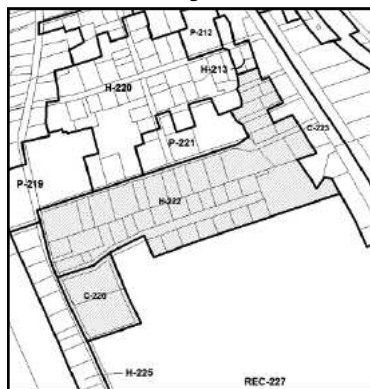
1. Objet du projet et demande de participation à un référendum

À la suite de l'assemblée publique de consultation sur le projet de règlement numéro 601-23 tenue le 7 août 2013, le conseil municipal de la Ville de Prévost a adopté, sans changement, le second projet de règlement 601-23, lors de sa séance ordinaire tenue le 11 novembre 2013.

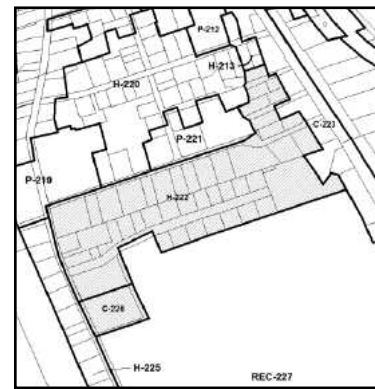
Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet de demandes de la part des personnes intéressées, afin qu'un règlement qui les contiennent soit soumis à leur approbation, conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Second projet de règlement numéro 601-23 intitulé :

Situation actuelle - Zones H-222 (En gris)



Modification proposée - Zones H-222 (En gris)



2. Demande de participation à un référendum

Une demande peut parvenir de la zone visée ou des zones contiguës suivantes :

3. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet, la zone d'où elle provient et le numéro du règlement;
- Être reçue au bureau de la Ville, au plus tard le **vendredi 29 novembre 2013 à 16 h 30**;
- Être signée par au moins **12 personnes intéressées, de la zone d'où elle provient.**

4. Personnes intéressées

Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande peuvent être obtenus au bureau de la Ville, aux heures normales de bureau.

5. Absence de demandes

Toutes les dispositions du second projet 601-23 qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans des règlements qui n'auront pas à être approuvés par les personnes habiles à voter.

6. Consultation du projet

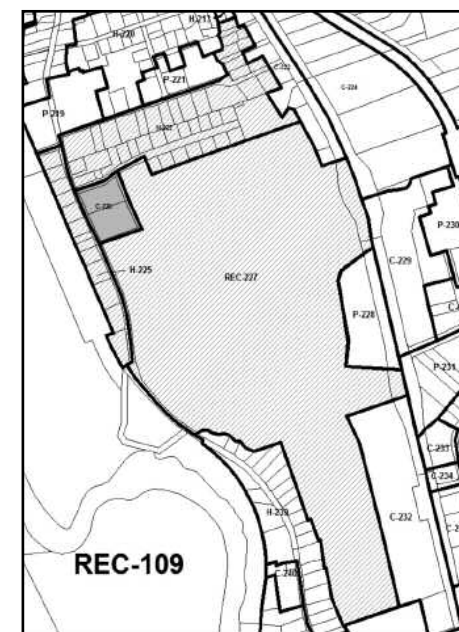
Le second projet de règlement 601-23 peut être consulté au Service du greffe de la Ville de Prévost situé au 2870, boulevard du Curé-Labelle à Prévost, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

ZONE VISÉE :

C-226

ZONES CONTIGÜES :

H-222, H-225, REC-227



DONNÉ À PRÉVOST, CE 21^e JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE DEUX MILLE TREIZE (2013).

M^e Laurent Laberge, avocat O.M.A.

Greffier



QUAND IL SERA TEMPS DE LA CHANGER, IL SERA ASSEZ GRAND POUR LE FAIRE.

Les ampoules à DEL homologuées ENERGY STAR® :

- une durée de vie 25 fois plus longue que celle des ampoules à incandescence ;
- une économie d'énergie de 80 % par rapport à ces mêmes ampoules.

Jamais économiser l'énergie n'aura été aussi avantageux.



hydroquebec.com/del



AMPOULE À DEL

7\$

de rabais à la
caisse par ampoule
chez les détaillants
participants.

Offre valide du 11 octobre au 24 novembre 2013.

 **Hydro
Québec**

Benoît Guérin
 Avocat
 450-431-5061



Téléphonie sans fil

Nouveaux droits pour les consommateurs

Le Code sur les services sans fil adopté par le Conseil de la radio-diffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) entrera en vigueur le 2 décembre 2013.

Le Code établit des droits de base pour le consommateur et impose des exigences aux fournisseurs.

Tout d'abord, les contrats avec les consommateurs devront être rédigés en langage plus simple et décrire clairement les services et les tarifs.

Autre nouveauté, vous pourrez résilier votre contrat sans frais après une période de deux ans, et ce, même si vous avez signé pour une période plus longue.

Les frais supplémentaires d'utilisation des données et les frais d'itinérance internationale pour la transmission des données ont été plafonnés afin d'éviter des factures surprises. Les frais d'utilisation excédentaires des données sont donc limités à 50\$ par mois et les frais d'itinérance à 100\$ par mois. Le fournisseur doit aussi vous aviser lorsque vous êtes en itinérance dans un autre pays et vous informer des frais associés aux services vocaux, de données ou de messagerie.

Le fournisseur ne pourra pas modifier les modalités du contrat pendant sa durée, sauf si vous y consentez expressément.

Dans le cas d'une résiliation de contrat avant sa fin, le fournisseur ne doit vous facturer que les frais de résiliation anticipée tel qu'il suit :

- Lorsqu'un appareil subventionné est fourni, les frais ne doivent pas dépasser la valeur de la subvention pour l'appareil, réduite en fonction du nombre de mois écoulés jusqu'à 24 mois.

- Lorsque qu'aucun appareil n'est fourni, les frais doivent être le plus petit des deux montants suivants, soit 50\$ ou 10% du montant des frais mensuels minimaux pour les mois restant au contrat (max. 24 mois).

Le client qui signe un nouveau contrat aura une période d'essai de 15 jours pour vérifier si le service répond à ses besoins. À l'intermédiaire de cette période, le client pourra résilier le contrat sans payer de frais ou de pénalités.

Fait à noter, en ce qui concerne la résiliation des contrats, la Loi québécoise sur la protection du consommateur prévoyait des modes similaires, si bien que dans ce cas les consommateurs verront peu de différence.

Le présent texte se veut un résumé de certaines nouvelles dispositions fédérales. Pour aller plus loin, on peut consulter le texte du Code et obtenir des informations supplémentaires sur le site internet du CRTC.

Ce texte ne remplace aucunement les textes de loi en vigueur et ne peut être reproduit sans autorisation.

Trophée Google eVille pour Saint-Sauveur

Capitale numérique de l'année au Québec

VALÉRIE LÉPINE

Le 12 novembre dernier, la ville de Saint-Sauveur a reçu le trophée Google eVille 2013. Ce prix, remis par Google Canada, récompense la visibilité et la performance numérique de cinq PME canadiennes.

Créé en 2012 par Google Canada, le trophée Google eVille récompense les communautés canadiennes pour leur fort leadership et leur potentiel de croissance dans l'économie numérique.

De façon régulière, Google Canada en collaboration avec IPSOS, une firme de recherche marketing indépendante, fait un relevé des entreprises dont la performance sur le Web est plus élevée que la moyenne. Cinq entreprises installées dans cinq villes canadiennes différentes ont été ciblées cette année : The Scottish Lion à Halifax (Nouvelle-Écosse), Cassidy's Flowers à Newmarket (Ontario), Tourism Canmore à Canmore (Alberta), Yogacara Studios à Whistler (Colombie-Britannique) et Rampes et Balcons à Saint-Sauveur.

Rejoint au téléphone, Patrice Cloutier, propriétaire et fondateur de l'entreprise Rampes et Balcons Saint-Sauveur, affirme que son chiffre d'affaires a doublé depuis qu'il a commencé à utiliser l'outil Google AdWords il y a un an. De plus, il estime qu'entre 50 % et 60 % de ses commandes de rampes proviennent d'Internet.

Par ailleurs, Pierre Urquhart, de la Chambre de commerce de Saint-Sauveur, déclare que depuis 10 ans il a vu une nette progression dans l'évolution de l'utilisation des outils électroniques et des réseaux sociaux pour faire des affaires. À la Chambre de commerce, on a d'ailleurs embauché un employé qui se consacre quatre jours par semaine à la mise à jour du site Web. M. Urquhart utilise lui-même des outils comme *Google Analytics* et *Google PageRank* pour évaluer la performance électronique de ses stratégies d'affaires.

C'est le vendredi 22 novembre qu'aura lieu la cérémonie de remise des trophées à Saint-Sauveur en présence du député Marc-André Morin, qui félicite Saint-Sauveur et sa Chambre de commerce pour leur dynamisme. La cérémonie se tiendra à La maison du Bambou, une autre entreprise de Saint-Sauveur qui a accru sa visibilité grâce à Internet. Josée Lefrançois, propriétaire de ce commerce, affirme que le Web est maintenant un outil incontournable pour faire des affaires. Elle estime qu'environ 85 % de son chiffre d'affaires provient des contacts qu'elle établit sur Internet.

Après la cérémonie, Google animera une séance d'information gratuite pour les petites entreprises voulant profiter des avantages du Web. Cette séance d'information aura lieu à 11 h 30 à l'hôtel de ville de Saint-Sauveur.



Sophie Chesters, de Google Canada, remet le Trophée eVille à Marc-André Morin, député de Laurentides-Labelle, qui a accepté le prix au nom de la ville de Saint-Sauveur.

Campagne Pour une vie plus abordable

Le député Pierre Dionne Labelle poursuit les démarches

VALÉRIE LÉPINE

La campagne Pour une vie plus abordable du député de la circonscription Rivière-du-Nord Pierre Dionne Labelle a été lancée en septembre dernier. Cette campagne vise à dénoncer certains frais facturés aux consommateurs par les grandes banques et les compagnies de télécommunications. Le député a sollicité l'appui des citoyens en faisant circuler une pétition dans son comté. Où en sont aujourd'hui les démarches du député quant à cette question?

La campagne *Pour une vie plus abordable* a comme objectif de dénoncer plus particulièrement trois types de frais jugés abusifs par le député et son parti: les frais exigés par les compagnies de télécommunications pour obtenir une facture par la poste; les frais de retrait bancaire; et les frais d'utilisation de cartes de crédit imposés aux petites entreprises.

La pétition qui circule sur cette question a jusqu'à maintenant recueilli le nom de 338 signataires dans le comté et quelques dizaines de milliers au Canada. Or, la campagne se poursuit encore (les citoyens qui le désirent peuvent toujours signer la pétition à l'adresse web abordable.npd.ca/plan) et M. Dionne Labelle veut maintenant sensibiliser les aînés à cette problématique en visitant les résidences de personnes âgées.

Le député a déjà commencé à déposer les documents de la pétition aux Communes. Il semblerait même que le parti conserva-

teur ait été sensibilisé à cette problématique, puisque le dernier discours du trône contenait certains énoncés à cet effet. On devra cependant attendre l'adoption de mesures concrètes par le gouvernement en place avant de savoir si les recommandations proposées par le NPD seront adoptées.

Tout en poursuivant sa campagne sur les frais abusifs, le député de Rivière-du-Nord travaille à un projet de loi sur la protection des lacs et rivières – sujet qui préoccupe nombre de citoyens des Laurentides. Ce projet de loi vise entre autres à réglementer l'ajout dans les bassins versants d'infrastructures nuisibles aux écosystèmes. M. Dionne Labelle doit par ailleurs déposer une motion aux Communes concernant les paradis fiscaux. Le député voudrait ainsi discuter en chambre de moyens efficaces pour contrer l'évasion fiscale dans des comptes bancaires extraterritoriaux (comptes *offshore*).

Une première soirée réussie

Chantons avec les Bons Jack

MICHEL FORTIER

Une première réussie pour quatre députés NPD qui, dans le cadre de leur campagne de financement, ont décidé de se prêter main forte et de faire une tournée musicale dans leurs comtés respectifs. Ce quatuor improvisé a débuté par Rivière-du-Nord, au Café d'en face, où plus de 130 personnes ont assisté à leur prestation dans une atmosphère de boîte à chansons.

C'est dans le comté de Rivière-du Nord que les quatre députés ont repris avec leur carrière artistique interrompue par les élections de 2012. Outre le député Pierre Dionne Labelle, les autres Bons Jack sont le bassiste, guitariste et chanteur Jean Rousseau (député de Compton-Standstead), le batteur François Lapointe

(Montmagny-L'Islet-Kamouraska-Rivière-du-Loup) et le chanteur Robert Aubin (Trois-Rivières). Pour ces mousquetaires de la musique, «c'est davantage le côté bon vivant de Jack qui revêt avec Les Bons Jack». Avec un billet d'admission de 20\$, on peut aisément convenir que cette forme de financement a le mérite d'être accessible à tous. Il est aussi intéressant de voir quatre députés se prêter main-forte pour le financement de leur campagne respective. On s'en voudrait d'oublier Mylène Freeman, députée d'Argenteil-Papineau Mirabel, qui s'est prêtée à l'exercice d'animatrice de la soirée. Ajoutons que le chapeau passé lors de la soirée pour aider les sinistrés des Philippines a permis de récolter la somme de 275\$, qui sera remis à la Croix rouge.



Nos sorties et activités à venir

SUZANNE MONETTE

Soulignons l'anniversaire de nos fêtés de novembre 2013

Le 1^{er} novembre, Thérèse Couture (gagnante du gâteau) - le 2, Claudette Milius - le 4, Raymond Paré - le 10 Liliane St-Jacques - le 11, Micheline Morin - le 12, Diane Boisclair, Thérèse Levingstone, Laurette Roy - le 16, Annie Monette - le 20, Solange Binette, Lise Montreuil, Jean-Claude Moro - le 22, Christine Létourneau - le 23, Gaston Racine - le 24, Renée Rochon - le 28, Francine Duval, Ghislaine Fraser - le 30, Normand Laporte. Ce geste est toujours très apprécié par tous nos membres. Un grand merci à tous nos commanditaires.

Toutes nos activités sont de retour

Nous vous invitons à participer à toutes nos activités. Les cours de danse, avec Michel et Nicole, ont débuté le 9 septembre 2013, de

15 h 30 à 17 h 30; info: Thérèse. Le bingo, tous les 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois, à 13 h 30; info: Thérèse. Le shuffleboard (palet), les lundis à 12 h 45; info: André. «Vie active», un programme d'exercices en douceur, n'attend que vous pour vous remettre en forme, les mercredis de 10 h 15 à 11 h 15. N'oubliez pas, c'est gratuit avec la carte de membre; info: Ginette et Pauline. Le scrabble également, les mercredis à 13 h; info: Cécile. C'EST NOUVEAU «Jeux de dards», le 2^e mardi du mois à 13 h 30; info: Jean-Marc et Jeux de société (cartes, dominos, etc.) le 4^e mardi du mois à 13 h 30, soit le 26 novembre; info: Gilles. L'aquaforme a déjà débuté une nouvelle session du 29 octobre au 10 décembre. La prochaine session ne reprendra qu'en mars 2014 à l'Académie Lafontaine, toujours le mardi de 19 h à 20 h; info: Micheline.

N'oubliez pas notre prochain souper/danse le 14 décembre sous le thème «Noël, Noël». Il est bon de conserver notre tradition de cette belle fête de Noël. Venez célébrer avec nous. Il y aura de belles surprises et un très bon souper. Le coût est de 30\$/membre et 33\$/non-membre.

Terminons avec une pensée de circonstances «Le véritable bonheur

Liste des n° de téléphone

André: 450-224-2462.
 Cécile: 450-592-1023.
 Gilles: 450-436-1749.
 Ginette: 450-569-3348.

Jean-Marc: 450-224-5312.
 Micheline: 450-438-5683.
 Pauline: 450-227-3836.
 Suzanne: 450-224-5612.
 Thérèse: 450-224-5045



L'heureuse fêtée, Thérèse Couture, entourée de Claude Thibault qui offre le gâteau d'anniversaire, une gracieuseté de marché Piché et Ginette Deguire Adornetto, qui représente le Club Soleil.

c'est celui qu'on donne aux autres», surtout à l'occasion des Fêtes.

Gardons le sourire et au plaisir de vous rencontrer bientôt.



30 novembre et 1^{er} décembre prochains

Le Salon des artistes et artisans à Prévost...



Un magnifique rendez-vous qui se poursuit depuis 1996. Durant toutes ces années, des centaines d'artistes et artisans auront participé à ce salon, sans compter les milliers de visiteurs ayant défilé à la découverte de toutes ces œuvres et produits qui leur auront été proposés.

L'épreuve du temps a donné à cet événement ses lettres de noblesse et il s'impose

comme un incontournable du temps des Fêtes! Plus de 50 artistes et artisans seront présents les 30 novembre et 1^{er} décembre prochains à l'école Val-des-Monts, de Prévost, de 10 h à 16 h 30, pour y présenter un large éventail de leurs créations. Diffusions Amal'Gamme vous invite à rencontrer tous ces créateurs et producteurs de beauté et à les encourager dans leurs activités. Vous y ferez

d'heureuses découvertes et de belles rencontres qui sauront vous inspirer pour vos cadeaux de Noël.

Peintures, sculptures, céramique, poterie, vitrail, magnifiques pièces tissées, tricot, broderie, stylos et plumes artisanales, poupées et marionnettes, décorations de Noël, bijoux, artisanat haïtien du Comité Haïti-Laurentides, chocolats, produits gastronomiques de nos forêts, savons artisanaux, paniers de Noël, cartes de souhaits, tressage de chaises en tous genres, les visiteurs sont assurés

de trouver des pièces originales qui feront de magnifiques cadeaux de Noël à offrir à ceux qu'ils aiment.

Comme toujours le petit resto sera ouvert pour ceux qui veulent se sustenter, s'asseoir et causer durant la visite. Diffusions Amal'Gamme adresse un grand merci aux Marchés Piché IGA et Bonichoix qui s'impliquent généreusement à la réussite de l'événement. Une partie des profits du resto sera remise à la guignolée de la Maison d'entraide de Prévost. À l'occasion de la 14^e guignolée de la Maison d'entraide de Prévost un espace sera mis à la disposition de la Maison où le public pourra déposer des denrées non périssables et/ou des dons monétaires.

L'entrée est gratuite. Bienvenue à tous.

Club des mycologues

Fin de saison peu propice

MARIE MORIN

Le temps froid et humide n'a pas eu raison de notre passion pour la cueillette, et lors de notre dernière sortie, nous avons trouvé beaucoup de pleurotes et quelques hypholomes couleur de brique qui nous ont récompensés de notre courage.

Cette fin de saison n'aura pas été propice pour nous mycologues. Une période de temps trop sec, suivie de beaucoup de pluie et de gel nous a privés de la belle récolte que le temps doux nous promettait. Le gel, qui stimule parfois la sortie de certains champignons, n'a pas eu cet effet escompté, et en plus, il a inhibé la sortie de ceux qu'on aurait pu trouver en abondance. Malgré tout, quelques chanceux ont réussi à dénicher des tricholomes équestres, mais rien d'approchant ce qu'une bonne saison aurait pu offrir.

Les champignons sont prudents et économes, malgré le fait qu'ils possèdent des spores en quantité (6 milliards en moyenne, 5 000 milliards pour la vesse-de-loup géante!): si les conditions climatiques sont mauvaises, ils attendent l'année suivante pour s'assurer des conditions favorables à leur reproduction. C'est ce qui fait que plusieurs d'entre eux nous ont presque totalement fait faux bond cette année. C'était désespérant de voir le sol complètement sec et nu aux endroits où nous avions l'habitude de remplir nos paniers.

Enfin, à moins d'un brusque revirement côté température, le club de mycologue aura cessé ses activités le 26 octobre pour l'année 2013. Mais rien n'empêchera, certains maniaques

parmi nous, d'aller encore en forêt, avec un optimisme frisant l'inconscience, se geler les griffes presque dans la neige dans l'espoir de trouver des champignons.

Il y aura d'autres sorties l'an prochain, ça c'est certain. En attendant, nous pourrions organiser des promenades en forêt pour cet hiver. Une bonne occasion de nous revoir et de recréer cette entente cordiale qui s'est manifestée dans notre groupe, et peut-être aussi une bonne occasion de faire des randonnées de reconnaissance pour trouver des sites prometteurs pour l'an prochain. C'est connu, les arbres et les champignons sont associés, alors, comment trouver



En haut à gauche, vous avez des pleurotes en forme d'huître, les bruns et les blancs, ils peuvent se présenter dans ces couleurs et dans des teintes intermédiaires. En bas à droite ce sont des pleurotes tardifs, brun orangé, teintés de vert à la marge avec des reflets jaune olivâtre, orangés et violets, ils sont superbes. Ceux-ci n'ont pas de pieds et sont connectés directement sur le bois. Les autres sont des hypholomes couleur de brique. Inutile de parler couleur pour ceux-là!



Juste pour vous faire saliver en attendant l'an prochain, ce sont les très aimées chanterelles appréciées à l'unanimité comme une des meilleures espèces.



Pour vous impressionner, une vesse-de-loup géante, très bonne aussi, cueillie sur une pelouse à Prévost.

les morilles le printemps prochain si on ne sait pas où se trouvent les peupliers?

Pour vos commentaires et pour manifester votre intérêt: clubmycologue@edprev.com.

ACTIVITÉS *en bref*

Société d'histoire de la Rivière-du-Nord

Conférence de M. Claude Bergeron «À la découverte des détails architecturaux des bâtiments patrimoniaux de Saint-Jérôme». Maison de la culture Claude-Henri-Grignon, le mardi 26 novembre, à 19 h 30. Laissez-passer gratuits disponibles dès le 16 novembre. Info: 450-436-1512, poste 3339 ou www.shrn.org.

Musikus Vivace

Concert de Noël du groupe choral Musikus Vivace le samedi 7 décembre, 19 h 30, à l'église de Sainte-Anne-des-Lacs, et le dimanche 8 décembre, 15 h, à l'église de Sainte-Agathe-des-Monts. Billets: prévente, 20 \$; à la porte, 25 \$; enfants 12 ans et moins, 5 \$. Info: 450-745-1664.

Cercle des fermières de Saint-Hippolyte

Venez nous rencontrer les lundis, de 10 h à 15 h, et les mercredis, de 18 h 30 à 20 h 30, au 19, rue Morin, Saint-Hippolyte. Monique Archambault, vice-présidente, 450-224-5443.

Laurentian Club

Conférence «Peinture dans les Laurentides» de l'artiste laurentienne Sandy Baylin qui présente mémoires d'enfance, influences artistiques et processus de peinture (en anglais). Le lundi 25 novembre, à 13 h 30, à la salle communautaire du Trinity Church, 12, Préfontaine ouest, Sainte-Agathe. Prix d'entrée: 10 \$; gratuit pour membres; adhésion annuelle, 25 \$. Info: www.facebook.com/LaurentianClubofCanada ou 819-326-6872.

Théâtre du Marais

Cinéma: *Wadjda* (26 novembre); *La maison du pêcheur* (17 décembre). Musique: Mara Tremblay (23 novembre); Laurence Jalbert (30 novembre). Humour: Étienne Dano (22 novembre); Emmanuel Bilodeau (7 décembre); Stéphane Rousseau (10 janvier). Enfants: *La petite valise* (24 novembre). Info: www.theatredumarais.com ou 819-322-1414.

ICI par les arts

Miss Zao, un spectacle de musique et d'animation pour les jeunes de 5 à 11 ans. Le samedi 23 novembre à 14 h. Billets: 5 \$. Info: 450-569-4000.

En Scène

Musique: Susie Arioli (23 novembre); Jesse Cook (29 novembre). Humour: Dominic et Martin (30 novembre). Info: www.enscene.ca.

Conseil de la culture des Laurentides

Sainte-Anne-des-Lacs – Foire du cadeau, les 29, 30 novembre et 1^{er} décembre (église de Sainte-Anne-des-Lacs, www.sadl.qc.ca). Saint-Sauveur – Métiers d'art Magie de Noël, les 7 et 8 décembre (Chalet Pauline-Vanier, www.ville.saint-sauveur.qc.ca). Sainte-Adèle – Marché de Noël, les 7 et 8 décembre (Place des citoyens, www.sainte-adele.net). Val-David – Salon des artisans, le 30 novembre (salle communautaire/église et école Sainte-Marie, www.valdavid.com). Marché de Noël, les 7 et 8 décembre (École Saint-Jean-Baptiste, www.marchedhiver.com).

Ville de Prévost et Diffusion Amal'Gamme

Conte contemporain *Le chant des os* avec Renée Robitaille. Le samedi 7 décembre à 20 h à la salle Saint-François-Xavier. Billets: 20 \$ (16 \$ abonnés Amal'Gamme). Info: 450-224-8888, poste 228 ou 450-436-3037.



Vos fines herbes, près de la cuisine

DIANE HÉBERT

Blair Boucher s'y connaît en fines herbes. On peut même dire qu'il est un spécialiste dans son domaine. Agronome et producteur de fines herbes depuis de très nombreuses années, il a été un précurseur dans ce domaine au Québec (Aroma du Québec). Également enseignant, il a beaucoup à nous dire sur ce sujet.

Avec le titre de la conférence «Cultivez vos fines herbes tout près de la cuisine»,

M. Boucher nous rappelle que si l'on veut utiliser ces fines herbes dans nos recettes, elles doivent se trouver à proximité. Que ce soit pour ajouter quelques feuilles de basilic fraîchement cueillies dans une salade ou encore du thym frais dans une recette cuisinée, il est clair que la saveur des fines herbes fraîches n'a pas d'égal...

Vous voulez en apprendre plus ou vous avez des questions sur les fines herbes, joignez-vous à nous pour cette conférence spécifique: **Cultivez vos fines herbes tout près de la cuisine**, le 27 novembre 2013, à

19 h 15, à la salle Saint-François-Xavier, 994, rue Principale, à Prévost (près de l'école Val-des-Monts). Gratuit pour les membres, 5 \$ pour les non-membres. De nombreux prix dont un composteur domestique agrémenteront cette soirée. La gagnante, en octobre, de la machine à terre, est M^{me} M. De Landes.



Un crayon à l'école buissonnière

Le X et son tam-tam de promesses

LAURAINE CROTEAU-BERTRAND

Un long absentéisme du crayon à l'école buissonnière depuis ses dernières traces de mine. Mais le voilà qu'il se pointe, bousculé par un besoin inavoué de s'exprimer entre deux virgules. Le crayon, qu'il soit de bois ou déguisé en stylo plaqué or, n'a toujours que 26 lettres pour exprimer la totalité de ses pensées. On s'entend que son cerveau est coté «A».

Pour je ne sais quelle ième fois, l'alphabet a encore subi la mise en scène de son X.

Totalement en fugue, le X a marqué des kilomètres de sollicitation; et à grands mouvements de ses deux baguettes, il a joué son tam-tam de promesses; ces promesses que nous avons crues ou pas. Peu importe, car en toute fin, le X, le tien, le mien, le nôtre a marqué la borne pour savoir où planter le piquet... Je m'excuse pour la comparaison quelque peu malicieuse.

C'était le 3 novembre. La journée a débuté par une éclipse solaire partielle; un geste d'humilité du soleil à l'égard de la lune. Ça n'est pas si mal pour commencer une journée; particulièrement ce jour-là, comme modèle à certains nommés, hommes et femmes également tenus de s'éclipser.

Bravo à ceux et celles qui ont accumulé les X gagnants pour n'en faire qu'un, collé à leur nom.

En espérant que vous saurez garder bien serrée la vis du centre de ce X qui a fait de vous un élu. Aucun lousse accepté. Et rejouez au présent le tam-tam des promesses en vous rappelant que l'alphabet-citoyens a besoin de son X en mots justes et vrais pour que le crayon futé et intelligent puisse écrire sa fierté d'être prévostois.

Le Coffret

Offrir la clé de l'intégration

JAMESON WORTH
ÉTUDIANT AU CÉGEP DE SAINT-JÉRÔME, PROFIL JOURNALISME ET COMMUNICATIONS

Le Canada est une terre d'accueil pour des immigrants des quatre coins du monde. Au Québec, la langue et la culture distinctes compliquent le processus d'intégration des immigrants, qui est encore plus ardu en régions. Situé dans un sous-sol d'église à Saint-Jérôme, le Coffret est un organisme dont la vocation est de faciliter le déracinement de ces nouveaux arrivants. Entrevue avec Omar Semrouni, coordonnateur au Coffret.

«Si nous reculons vingt ans en arrière, l'immigration dans les Laurentides existait peut-être, mais elle était beaucoup moins apparente», explique M. Omar Semrouni, coordonnateur de services pour le COFFRET (Centre d'orientation et de formation favorisant les relations ethniques traditionnelles) depuis plus de 20 ans. Ce n'est qu'aux alentours de 1995 qu'il remarque une stimulation de l'immigration. «Depuis ce temps-là, le pourcentage d'immigrants, surtout des hispanophones, a beaucoup augmenté dans les Laurentides».

Selon des statistiques du ministère de l'Immigration et Communautés culturelles publiées en juillet 2013, la ville de Montréal a accueilli 206 994 immigrants de 2002 à 2011, dont 22 558 étaient des réfugiés. En contraste, dans la même période, la région des Laurentides a accueilli 7 531 immigrants, dont 867 étaient des réfugiés.

Bien que M. Semrouni reconnaisse l'attraction que la ville de Montréal exerce sur les immigrants, il note que la décision de s'installer dans les Laurentides plutôt que dans la métropole repose sur les pays de provenance des immigrants et l'accès aux services gouvernementaux de tous genres,

comme l'aide à la recherche d'emploi et les services d'accueil. «Les gens qui viennent des pays où tout a été centralisé dans les capitales ou les grandes villes préfèrent vivre à Montréal ou Laval. Par contre, ajoute-t-il, sachant que les services se donnent aussi en région, il y en a beaucoup qui veulent venir directement dans les Laurentides».

Il affirme aussi que l'Internet aide énormément en permettant aux gens de régler à distance leurs problèmes.

De défi en défi

L'intégration des nouveaux arrivants est un processus compliqué qui diffère de cas en cas. «Un Colombien, par exemple, qui n'a pas un passé de réfugié, sera beaucoup plus habitué à gérer des cartes de crédits et des comptes bancaires. Il s'intègre plus facilement», dit-il.

Pour les réfugiés de la Colombie, du Kosovo, du Bhoutan, de l'ex-Yougoslavie, du Rouanda et de Burundi, les principaux clients du Coffret, tout est différent. «Certains réfugiés ont passé leur temps dans des camps à ne faire que du bénévolat. Par conséquent, ils manquent d'expérience sur le marché du travail. D'autres ont peu de scolarité ou vivent avec des traumatismes dus à la violence, à la pau-

vreté extrême et à la malnutrition», explique-t-il, faisant référence aux conditions de vie souvent exécrables qu'ont dû subir les réfugiés avant de se déraciner pour de bon.

L'âge est aussi un facteur important dans l'intégration. «Un parent de 50 ou 60 ans aura plus de difficulté à s'intégrer qu'un enfant de dix ans», reconnaît M. Semrouni. «Par contre, il y en a beaucoup qui ont réussi à apprendre la langue et qui sont maintenant sur le marché du travail».

L'amélioration des relations culturelles

«Nous avons un comité culturel qui s'occupe d'organiser des activités sportives, éducatives et culturelles». L'événement le plus récent, les Journées de la Culture du 27 au 29 septembre, a vu la participation de plus de 350 personnes de toutes origines. De plus, les soupers communautaires gratuits, qui se donnent une fois par deux semaines dans le sous-sol de l'église, permettent aux citoyens plus démunis de Saint-Jérôme de se rassasier tout en ayant une certaine interaction avec les immigrants.

Le débat sur la charte des valeurs québécoises, qui vise la laïcité des organismes publics et la neutralité religieuse de l'État, demeure un sujet divisant au Québec. Selon Omar Semrouni, la Charte n'est pas un facteur qui influence le choix des immigrants de s'installer au Québec. «Généralement, un immigrant, surtout un réfugié, n'a pas le temps de songer à cela. Son objectif premier est de quitter l'endroit où il est pour chercher une meilleure qualité de vie ailleurs».

Petites

ANNONCES

Lise Pinard : 450-335-1678 • lisepinard@journaldescitoyens.ca

TARIF avec encadrement. Différentes grandeurs disponibles.
Entre 15\$ et 70\$. 5,00\$ pour les 15 premiers mots et 0,30\$ du mot additionnel, 2,50\$ pour cadre autour du texte.

SERVICES DE SANTÉ

Massothérapie Marie-Lise Deconninck.
Suédois clinique, californien, réflexologie, indien de la tête, reiki. **450 432-1279**

Spécial thérapeutique,
Trois traitements pour le prix de deux.
Spécial massage indien de la tête 30\$.
Marie-Lise Deconninck **450 432-1279**

MASSOTHÉRAPIE ANNIE RODGERS,
20 ans de pratique. Spécial du vendredi 60\$. Traitement d'une heure et demie.
450 565-5302

COURS-ATELIER/FORMATION

ATELIER NICOLE RANGER,
Cours & Ateliers. Peinture, Créativité, Caricature, Dessin, Papier, B.D., Marionnette.
Inscription en tout temps.
Ste-Anne-des-Lacs. Prof : Diplômée de l'UQUAM. **514-578-9554**

À VENDRE

Télécopieur Panasonic
modèle DP-150 FX.
Toujours bien entretenu et en parfait état de marche. 150 \$.
Téléphoner au : **450 304-3037**

4 Pneus d'hiver montés sur jantes.
Hankook 205/75R1, Seulement 4 mois d'usure. **Tél. : (450) 224-7073**
Cell : (450) 822-5162

TAROT

Tarot, passé, présent, futur, faire
revenir l'être cher, talisman, amulette.
450 227-4294

SERVICES

Dame de compagnie, plusieurs années d'expérience. Bilingue, non fumeur, fiable et respectueuse. Formation en soins. Références sur demande. **450 530 2396**

RABAIS pour réservations  Payable par chèque, argent comptant ou Visa

2 parutions Rabais de 5 % / 3 parutions Rabais de 10 %

À LOUER

À LOUER SUR LA 117
Grande salle, très éclairée, au rez-de-chaussé, idéal pour réunions, événements, fêtes, etc. Disponible par blocs de 4 heures ou à long terme.

Aussi

Bureaux spacieux au 2^e étage, bien éclairés, pour professionnels ou autres.

Stationnement accessible à l'année.
Joanne 514 232-2739

Les Ménagères de Sylvie, entretien ménager. - Confiez vos tâches ménagères à une équipe. Ménage résidentiel avec reçu, et grand ménage. Estimation gratuite.
450 224-4898 Cell. : 450 821-9848

CHERCHE CO-VOITURAGE, De Ste-Anne-des-Lac (rue des Cèdres) pour arriver à Prévost (Chemin du lac Écho) avant 6h20 le matin.
450 224-4898 Cell. : 450 821-9848

Des projets? Menuiserie, réaménagement, croquis, assemblage, maintenance, entretien de domaines, 40 ans d'expérience. Ex-entrepreneur en construction. St-Sauveur et environs.
Jacques 514 258-9676

Vous n'y arrivez pas ou vous n'avez pas le temps? Je peux vous aider. Réparations mineures, peinture, céramique, plancher, etc. Surveillance et entretien lors de vos vacances. Travaux sur le terrain.
Sylvain Pesant 450 712-5313

"LES PETITES ANNONCES"

Ça fonctionne!

Lise Pinard
450-335-1678

Prévenir les chutes quand on a 65 ans et plus

L'arrivée de la saison froide rappelle à tous que la glace s'en vient, et que les risques de chuter augmenteront d'autant.

Mais faire un faux pas n'est pas spécialement plus fréquent quand il nous arrive de marcher à l'extérieur. C'est plutôt à domicile que l'on retrouve le plus de chutes, notamment chez les personnes de 65 ans et plus.

Au Québec, en 2009, c'est 16 000 aînés qui se sont retrouvés à l'hôpital à cause d'une chute, soit 3,9 % des aînés vivant à domicile. Chez ceux qui ont passé le cap de 75 ans, la proportion augmente, et encore plus après 85 ans.

Retrouvons Pierre qui nous parle de sa mère, âgée de 70 ans.

Pierre – Depuis le décès de son conjoint, ma mère maigrissait et s'était affaiblie, elle est tombée une fois cette année, mais heureusement sans provoquer de blessures. La famille est aussitôt intervenue: on s'est assuré que son tapis de salon soit bien fixé au sol, on a fait poser dans la salle de bain une main courante et on a surélevé son siège de toilette. Par ailleurs, depuis quelques mois, elle retrouve plus d'appétit et reprend son poids perdu: elle peut en effet compter sur des plats congelés préparés par ma sœur et moi, et elle se prépare elle-même des soupes maison qu'elle a

toujours aimé manger. Depuis, on est soulagé, elle semble plus solide, émotivement parlant, et plus stable sur ses pieds.

Danielle – Tu as raison de te sentir soulagé. Selon l'Institut national de santé publique du Québec, les mesures d'adaptation du domicile diminuent d'au moins 20 % le nombre de chuteurs; et l'institut estime que la malnutrition est une des causes augmentant le risque de chute. De plus, il recommande aux personnes âgées la prise de vitamine D combinée à la prise de calcium.

Pierre – Peux-tu m'expliquer le lien entre ces produits et les risques de tomber?

Danielle – La vitamine D aide à l'absorption du calcium, ce qui contribue à combattre l'ostéoporose, soit la fragilisation des os. En prévention, c'est à un ensemble d'interventions auquel il faut penser. Ainsi, il vous faudrait aussi tenir compte des chaussures que ta mère utilise. Vérifie si ses semelles sont bien adhérentes, c'est-à-dire non lisses et avec de nombreux petits motifs permettant à un liquide répandu sur le sol de sortir facilement

sur les côtés. Il est plus fréquent à ces âges de ne pas s'apercevoir que l'on a échappé

quelque chose au sol. Plus on avance en âge et plus il est difficile de s'abaisser pour aller essuyer un dégât.

Pierre – Je vais faire ma petite analyse à ma prochaine visite. Mais concernant les chaussures, que penses-tu des chaussures dont la semelle intérieure est «à picots»? J'ai des sandales de ce type que je porte l'été et j'ai l'impression qu'elle stimule ma posture.

Danielle – Des chercheurs ont en effet démontré que des aînés portant des chaussures «à picots» pendant cinq minutes consécutives avaient plus de stabilité en position debout, mais que les porter pendant 30 minutes amenait chez certains une réaction favorable, alors que chez d'autres, c'était l'effet inverse, avec comme résultat moins de stabilité. Ici prudence oblige. Mais ce qui est certain c'est que de stimuler la plante des pieds est une avenue à explorer, parce que la sensibilité des dessous de pieds diminue avec le vieillissement et que le temps de réaction pour s'adapter à une surface diminue. On apprend aussi qu'un massage plantaire de 10 à 30 minutes permet d'augmenter la stabilité de la posture, quoique l'effet semble s'atténuer ou disparaître 20

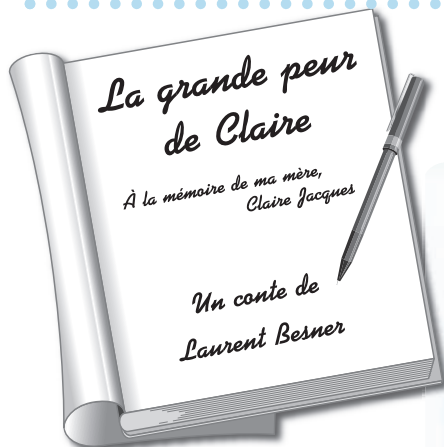
minutes plus tard. Plutôt qu'opter pour les chaussures à picot, je te suggère de lui faire expérimenter des massages plantaires avec une balle de caoutchouc ou une balle à picot sous un pied à la fois; si elle le fait en position debout, assure-toi qu'elle s'appuie solidement sur le dossier d'une chaise.

Pierre – Peut-être que cela va aussi lui délier les chevilles? J'ai remarqué qu'elle ne fléchit pas beaucoup les chevilles lorsqu'elle monte un escalier, elle penche plutôt le torse pour compenser.

Danielle – Hum! Tu es un bon observateur. Tu sais, la diminution de la flexion du pied vers le haut est un signe avant-coureur de risque de chute plus élevé. De même que la perte de tonus des jambes. Il existe des programmes d'exercices conçus spécialement pour la prévention des chutes. Par exemple le Tai-chi, art martial chinois de plus en plus répandu chez nous, est recommandé; ou encore le programme PIED: ce programme est offert gratuitement aux aînés par les CSSS. Celui de la Rivière-du-Nord, qui dessert la région où tu habites, offre cet automne un tel programme. Renseigne-toi auprès de la Coop santé des Falaises.

Tu verras, avec toutes ces actions, les risques que ta mère tombe et se blesse diminueront.

Au fait quelle est la qualité de sa vision?



Pour rendre hommage aux enfants, aux éducatrices du camp de jour et aux citoyens qui ont fait face aux grands vents du 19 juillet 2013.- Un conte de Laurent Besner- Deuxième partie, troisième et dernière partie en décembre.



Illustration: Isabelle Neveu

Ce rangement demeure humide et frais en été et protégé du gel en hiver; peu de lumière naturelle y pénètre. Ce gouffre est loin d'être invitant pour quatre petits enfants. L'espace retraits et déjà encombré par des caisses et des sacs de légumes laisse peu d'espace aux réfugiés.

Un adulte ne peut s'y tenir debout. Les enfants devront y rester seules. Le père aide ses filles maintenant apeurées à descendre dans le trou et leur lance une catalogue qu'il a sous le bras.

«Mes petites filles, il y a une tempête de sable qui s'annonce. Assoyez-vous ensemble sur la catalogue. Couvrez-vous le visage de vos chemises et ne bougez pas d'ici. Vous y entendrez des grands bruits bizarres. Vous sentirez le sable qui veut entrer. Mais ne bougez pas. Vous êtes ici bien protégées. Attendez que je revienne vous chercher, après la tempête.»

«Papa, reste avec nous! J'ai peur dans ce trou», gémit la petite Jeannette. Claire ne comprend pas la demande de son père et craint elle aussi de se retrouver seule dans ce trou, elle qui a déjà peur de descendre au caveau avec sa mère.

«Ne t'en fais pas, Claire, je veillerai sur toi», lui murmure sa grande sœur Lucille, d'une voix peu rassurée.

Josaphat laisse tomber la porte en produisant un son sourd et dépose une lourde pierre sur le couvercle, souhaitant que ses enfants, par la grâce de Dieu, soient protégés des grands vents.

La bourrasque avait commencé à souffler et à soulever le sol durant la manœuvre de protection. Le père a eu juste le temps de rejoindre Emma, la mère, et Maurice et Lucille ses plus vieux, dans la grange, avec les animaux, sous la tasserie de foin et de barrer la porte avec un madrier.

Les petites filles collées les unes sur les autres et ne voient qu'un filet de lumière transparente entre les planches de la trappe. La poussière se met à s'infiltrer. Claire, une petite fille bien courageuse pousse de l'étope dans les fentes pour arrêter

la poussière, malgré sa grande peur de la noirceur.

Tout est noir, un bruit d'enfer provient d'objets qui percutent le couvercle qui vibre sous le choc. On entend des sons de verre cassé et le sifflement lugubre du vent autour de la trappe. Les quatre enfants ont grande peur, et Claire qui pourtant n'est pas la plus vieille, cherche à assurer ses sœurs et les calmer.

«Nous sommes en sécurité ici. Papa a promis de venir nous chercher. Protégez votre bouche et collons-nous pour avoir plus chaud.»

Mais son cœur bat plus fort que d'habitude et c'est pour se rassurer elle-même qu'elle prend soin des autres.

Pendant deux heures, un temps interminable pour les petites filles, elles attendent dans le silence de leurs voix et le vacarme de la tempête, que le vent se calme.

La pensée que son père, sa mère et le reste de la famille ne disparaissent, emportés par le vent, hante la petite Claire. Alors, personne ne les retrouverait et elle et ses sœurs mourraient dans l'oubli... Claire n'en parle pas aux autres. Inquiète, elle se remémore la promesse de son père, qu'elle admire tant et qui ne lui a jamais menti. Il sera là après la tempête... C'est sûr! Elle caresse les cheveux de la petite Marie pour la reconforter, mais aussi pour sentir une présence près d'elle. La plus petite se calme et s'endort presque.

VITRERIE FIJON LEMIEUX ENR.
2632 - 8138 Québec Inc.

Spécialité - Murs de miroir
Verre & miroirs décoratifs
Portes & fenêtres
Moustiquaires

Résidentiel - Commercial
RBQ#: 8100-0994-71

2489, boul. du Curé Labelle, Prévost

(450) 438-2023
Fax: (450) 438-9125

Douche en verre

**CLINIQUE
PHYSIOTHÉRAPIE
DES MONTS**

2955, boul. Curé Labelle, Prévost
Tél. : (450) 224-2322
www.physiodesmonts.com

L'ARTHROSE, UN PROBLÈME MAL CONNU!

Plus souvent qu'autrement on croise un ami au garage ou à l'épicerie et on discute de tout et de rien... comme de nos petits maux, qui finalement sont causés par l'arthrose et qu'il n'y a rien à faire pour s'en défaire... Trop souvent les gens sont mal renseignés sur le sujet. Tout ce qu'ils savent c'est que le médecin a passé des radiographies et que le diagnostic est tombé comme une roche dans une flaque d'eau! L'arthrose a atteint une ou plusieurs articulations et on ne peut rien faire pour soulager la douleur occasionnée par cette dernière.

En fait, voilà pourquoi il est important de vous renseigner davantage sur le sujet.

L'arthrose est définie comme la dégénérescence ou la perte du cartilage articulaire et il y a une usure sub-séquente au niveau de l'os. Dans une articulation, le cartilage recouvre les surfaces articulaires et est normalement lisse. Avec le processus de dégénérescence dû à l'arthrose, le cartilage devient moins lisse et donc la capacité d'absorption des chocs et de lubrification de l'articulation est diminuée.

Les problèmes causés par l'arthrose sont principalement la douleur, la diminution de la force musculaire et la diminution de l'équilibre.

Les personnes à risque de développer de l'arthrose sont les hommes de moins de 45 ans et les femmes de plus de 55 ans, les gens qui ont eu des traumatismes à certaines articulations plus tôt dans leur vie, les gens qui ont des occupations qui exigent d'être agenouillés ou en position de «squat» de manière répétitive et les gens qui ont des membres de leur famille qui souffrent d'arthrose. Les articulations les plus souvent touchées sont les genoux, les hanches, le bas du dos et le cou.

Quoi faire pour diminuer la douleur et empêcher que l'arthrose progresse? Il est important de rester actif pour renforcer les muscles et faire bouger les articulations, comme par exemple: faire de la bicyclette ou du vélo stationnaire, faire de la marche et de la natation. Il faut éviter les sports d'impacts comme la course à pied ou l'aérobic. Il est aussi important de faire des exercices d'étirement musculaire pour diminuer la tension mise sur les articulations.

Finalement, il est vrai de penser que l'arthrose ne se guérit pas, mais par le biais d'exercices et de traitements en physiothérapie, on peut en ralentir le processus d'évolution et ainsi améliorer la fonction. Qui a dit qu'il fallait endurer ses douleurs et se résigner à arrêter nos activités préférées?

Caroline et Jasmine Perreault, physiothérapeutes

CONCOURS DÉFI

DIVERTISSEMENT ÉDUCATIF FAIT POUR LES JEUNES ET INTERDIT AUX ADULTES



Afin que notre gagnant ou gagnante puisse profiter de sa carte-cadeau d'une valeur de 50\$ juste avant les fêtes, cette année nous avons décidé de tenir le concours DÉFI spécial des Fêtes en novembre plutôt qu'en décembre. N'oubliez pas de rappeler à vos enfants de participer en leur offrant votre soutien si nécessaire. Le concours est ouvert à tous les jeunes d'âge scolaire (jusqu'à 18 ans) résidant dans une des trois municipalités desservies par le *Journal des citoyens*. Les coupons de participation peuvent être déposés dans la boîte prévue à cet effet à la bibliothèque Jean-Charles Desroches, 2945 boul. du Curé-Labelle à Prévost avant le 8 du mois suivant la parution du journal. Par internet, nul besoin de numériser le coupon de participation, les participants n'ont qu'à envoyer leurs 3 réponses à defi@journaldescitoyens.ca. Bonne chance à tous!

Charade

- Mon premier est la partie du corps qui joint la tête au tronc (au reste du corps).
- Mon deuxième enlève la vie, il...
- Mon troisième est le verbe rire à l'impératif, à la deuxième personne du pluriel.
- Mon tout est celui qui conçoit et fabrique les vêtements.

À la recherche du mot perdu

Placez dans la case appropriée, la première lettre de la réponse de chaque énigme, vous obtiendrez ainsi le mot recherché.



- 1 - Bouillie de flocons d'avoine, délicate au petit déjeuner.
- 2 - Établissement d'enseignement su-

périeur, que l'on fréquente après le cégep.

- 3 - Les mouches, les moustiques, les abeilles en sont.
- 4 - Sommeil dans le langage des tout-petits.
- 5 - Pour les voir la nuit, il ne doit pas y avoir de nuages.

Mot recherché : Personne qui montre le chemin lors d'une expédition.

Qui suis-je?

Voici les trois indices qui désignent le même mot.

- 1 - Je suis un pays formé de deux grandes îles à 2,000 kilomètres au sud-est de l'Australie.
- 2 - L'élevage des moutons (les ovins) est le fondement de mon économie.
- 3 - Ma population est constituée d'environ 12 % de Maoris et ma capitale est Wellington.

COUPON-REPONSE

CONCOURS DÉFI Novembre 2013

Charade _____

À la recherche du mot perdu _____

Qui suis-je? _____

Nom _____

Ville _____

Âge _____ Tél. _____

Le gagnant du DÉFI d'octobre est Xavier Picard, 11 ans de Prévost.



CLUB Ado Média

RÉPONSES D'OCTOBRE 2013

CHARADE :

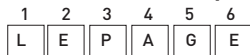
Pro - Tôt - Colle = Protocole

MOT RECHERCHÉ : 1 2 3 4 5
P I A N O

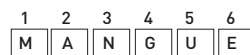
- 1 - Pop
- 2 - Improvisée
- 3 - Accords
- 4 - Notes
- 5 - Orgue

Qui suis-je? L'Himalaya

À la recherche du mot perdu



- 1- Laurel
- 2- Écosse
- 3- Prince
- 4- Allen
- 5- Gershwin
- 6- Eiffel



- 1- Mante
- 2- Ail
- 3- Noyer
- 4- Grenade
- 5- Urubu
- 6- Érable

Mots croisés - Odette Morin



Carte postale du siècle dernier

L'école du Boy's Farm

BENOÎT GUÉRIN

L'école du Centre de Jeunesse Batshaw à Prévost, alors appelé Boy's Farm. L'école construite en 1931 a été démolie en 1968.

Carte postale originale : collection personnelle de l'auteur.

Porto, le chien qui parle

Good Morning, les Laurentides! Oui, la neige et les jours plus froids sont arrivés; c'est une joie d'être à l'extérieur pour se rouler dans la neige, s'y étendre et de se laisser dorer au soleil. C'est vrai que j'apprécie ma fourrure pour me garder au chaud en hiver, mais il y a quand même quelques inconvénients. Quand la neige s'accumule entre les coussins de mes pattes, ça rend la promenade bien désagréable. Moi, marcher avec des talons hauts, ce n'est pas mon style! Comme je dois m'arrêter constamment pour enlever ces boules glacées, je n'ai plus de temps pour faire mes salutations d'usage... et comme je suis coquet (je tiens ça d'Alain!), je ne trouve pas la pose très élégante. Et, il y a autre chose aussi, il y a toute cette neige qui s'accroche aux poils de mon ventre et de mes pattes arrière... alors quand j'entre dans la maison, ça

fait toute une flaque d'eau sur le plancher quand ça fond!

À m'entendre chialer comme ça on pourrait me dire, «ben va te falloir une veste et des mitaines pour tes petites engelures, mon Porto!». Hey! Écoutez, je suis pas *moumoune*, c'est juste que je souhaite avoir du plaisir comme tout le monde, alorsrrs...

Ok, pour certains de mes congénères, il faut prendre certaines précautions. Les engelures, le sel, la glace entre les coussins de pattes, puis, on peut aussi glisser et s'étirer un muscle; cela fait aussi partie de l'hiver. Pour les plus petits, il y a des manteaux pour les garder au chaud. Mais pour les grands chiens comme moi, on peut retenir les bottillons, ou encore me couper les poils qui seraient trop longs entre les coussins. Quant à mon manteau de neige qui fond sur le plancher, et bien, Alain, il devra faire avec et



Vous pouvez m'écrire, mon maître se fera un plaisir de me lire vos lettres: apcp_wouf@yahoo.ca
www.wouflaurentides.org

sacrifier une belle serviette qu'il enverra ensuite dans la laveuse.

PS: Question de changements d'heures, croyez-vous qu'on a vu une différence, nous les chiens? L'important, c'est le moment présent, de vous voir heureux et de nous rendre heureux!

Eh, Némé, guéris vite ton orteil cassé pour qu'on puisse jouer ensemble.



Dr^e Isabelle Cazeaux,
Chiropraticienne D.C.

• Technique douce et de précision •

Il existe de nombreuses raisons pour consulter en chiropratique :

Mal de dos, mal de cou, torticolis, migraine ou mal de tête, douleurs dans les bras, engourdissements, otite à répétition, sciatique : sont des exemples...

Consultez pour un examen approfondi, un diagnostic et des conseils sur les traitements.



Sur rendez-vous :

450-224-4402

Nouvelle adresse :

2894, boul. Curé Labelle,
bureau 104, Prévost

L'ensemble Matsu Také

L'esprit du Japon bouddhiste



Kayo Yasuhara

GISÈLE BART

Ce 26 octobre, à Prévost, étaient déjà installés sur la scène les flûtistes Michel Dubeau et Bruno Deschênes ainsi que la très renommée joueuse de koto, Emiko Toguchi, accompagnée de sa brillante élève, Yumiko Kanao. C'est alors que les danseurs-percussionnistes Ignatius Kim et Kayo Yasuhara se sont présentés par l'arrière de la salle en jouant du tambour.

Dès ce moment, il fut évident que nous assisterions à un spectacle où bien sûr la musique serait prépondérante, mais où le visuel aurait une place d'importance : fleurs écarlates sur un chapeau, magnifiques costumes aux jolies teintes dont l'une, un violet chatoyant, se retrouvera dans un foulard.

Ce fut un spectacle où nous avons eu le privilège de chants et de danses millénaires considérés comme « trésor national », interprétés par des artistes généreux de leur personne, aux études et aux parcours impressionnants.

Bien peu de choses dans notre musique occidentale sont comparables à cette musique de chambre classique japonaise. Toute la soirée, nous avons été subjugués par une ambiance de douceur créée par le son du koto, subjugués par le son éminemment audible du souffle humain dans le shakuhachi, une espèce de flûte réservée

durant des siècles aux seuls moines bouddhistes, autorisée au commun des mortels depuis très peu de temps.

Cette musique s'avère avant tout méditative et soulève l'âme au-dessus des contingences pragmatiques. L'épuration, la sobriété, contribuent à cette sérénité, tandis que des finales imperceptibles et contrôlées, parfois en demi-tons, déconcertent et déstabilisent. Seules les percussions du discret Ignatius nous retiennent à la terre où il faut vivre. Mais de son jeu émane une force tranquille souterraine qui enrobe le tout en un amalgame pacifiant, inattendu chez des percussions.

La pièce Ryuhei, les touchants duos de shakuhachi, dont quelques compositions de Bruno Deschênes, un émouvant solo de Michel Dubeau ainsi qu'une pièce pour percussions, toute en sons mystérieux, représentent bien le « wabi sabi », recherche de « la perfection dans l'imper-

fection, le rêve de tout moine bouddhiste étant d'en arriver à reproduire le bruit du vent dans un roseau même décrépit ». Pour ce qui est des danses, sauf exception, elles sont toutes de grâce et de réserve, même lorsque dansées par un jeune homme. La gestuelle des mains y est tout autant chorégraphiée que celle du reste du corps, de même que le mouvement des yeux. En finale de l'une de ces danses, une impromptue galipette viendra nous charmer.

D'autres instruments sont à mentionner. Le shinobue est une autre espèce de flûte au son plus clair jouée par Michel Dubeau. Quant au shamisen, il nous en sera joué par Kayo lors d'un *Chant de geisha* qu'elle nous interprétera de sa jolie voix, gutturale dans les graves, cristalline dans les aigus.

Musique avant tout méditative, ai-je dit ? L'ensemble Matsu Také avait choisi de rompre un tant soit peu cette harmonie par un morceau sur taiko tant prisé de ce côté-ci des océans. Jeux de bras spectaculaires, puissance des impacts sur le grand tambour qui résonnent directement sur le plexus, une chevauchée débridée qui s'approche, s'éloigne, met tous nos sens en éveil, accélère, jusqu'à une finale, osons la comparaison, orgasmique.

Une dernière danse, *La danse du pêcheur*, plus facétieuse, où cette fois la danseuse souriait, mimant le geste de la godille. Puis, au rappel, retour à la douceur. Ce à quoi pourrait ressembler la Paix dans le monde telle qu'on la souhaite ou qu'on l'imagine, loin de la turbulence et du vacarme dont nous sommes étourdis et assourdis.

Samedi 5 octobre 2013 : Bagages

Gentleman voyageur et guitariste

SYLVIE PRÉVOST

Après avoir bourlingué pas mal, Carlos Marcelo Martinez a déposé au Québec son sac à dos et sa guitare. C'est un cadeau d'hôte qu'il nous fait avec son spectacle *Bagages*.

Il nous a donc conviés à un tour de guitare tout simple et fort apprécié. Si son répertoire ne brille pas par son originalité, car le public en connaît toutes les mélodies, il a le mérite de laisser place au talent des musiciens. Fameux guitariste lui-même, Martinez est accompagné d'un autre guitariste aux doigts « qui tirent plus vite que leur ombre », El Pachuco, et d'un excellent percussionniste, Miguel Medina. Performeur sensible et sans esbroufe, toujours dans la bonne ligne, ce dernier a été la base indéfectible de laquelle les deux autres ont pu s'élancer dans leur virtuosité respective.

À cet égard, on aurait voulu départager quel guitariste fait quoi. On s'y perd un peu, d'autant que Martinez fait usage de gadgets électroniques un peu déroutants : il s'enregistre lui-même au début de chaque pièce, repasse cet extrait en boucle, ajoute un ou deux autres échantillons... Tant de superpositions de la même voix finissent par rendre le spectateur un peu confus, quoique

l'ensemble soit indéniablement réussi. En outre, ce procédé fait que toutes les pièces commencent plus ou moins de la même façon. Peut-être y aurait-il lieu de varier un peu la formule ou, je ne sais trop comment, d'y faire participer le public ? Nous expliquer davantage les différents rythmes et styles, déjà, ajouterait de l'intérêt au voyage proposé.

Le même commentaire s'applique aux arrangements. Encore une fois, ce n'est pas le niveau technique des musiciens qui est mis en cause, ni leur connaissance des rythmes et autres particularités des pièces. C'est plutôt que la recherche sur chacune ne paraît pas encore aboutie. Le spectacle gagnerait à voir exploitée plus profondément l'essence de chaque morceau, à voir investiguée de façon plus intime, plus personnelle, l'interprétation de chacun.

Spectacle intéressant, réussi à bien des points de vue, plein de potentiel, mais, me semble-t-il, encore un peu vert...

Extravaganza à deux

Feu sacré, feu aux poudres

SYLVIE PRÉVOST

Pour sa troisième visite à Diffusions Amal'Gamme, privilégiés que nous sommes, Lucille Chung est venue avec son mari Alessio Bax, son alter ego en termes de musicalité et de virtuosité.

Ils nous ont offert, pour commencer, le ballet *Petrouchka* au complet, dans sa version originale pour 4 mains. Ce n'est pas de la musique facile d'accès et il est heureux que le programme ait fourni le détail des scènes, car la présentation qu'en a faite M^{me} Chung était un peu succincte. Dès les premières mesures, nous avons été happés par la performance à la fois précise et flamboyante des musiciens. Les syncopes, les silences, les changements de rythme et d'atmosphère, tout y était, dans une unanimité remarquable. Chaque tableau a été exposé avec éclat, l'histoire a été racontée avec fougue, les protagonistes ont été si bien personnifiés qu'on aurait cru les voir.

Après cette première partie imposante et sauvage, ont suivi des pièces toutes en contraste mutuel. Alessio Bax a joué Mendelssohn, une mélodie chantante, lisse et civilisée, développée longuement de façon très classique, demandant au pianiste, et recevant amplement, beaucoup de subtilité. Il est ensuite passé à la *Vocalise* de Rachmaninov, dans une transcription toute en sensibilité qu'il a lui-même écrite. Ici, le sentiment a dominé la forme, c'est-à-dire que le développement de la pièce a paru davantage soumis à son propos émotionnel qu'aux règles formelles. Bax, lyrique mais sans excès, joue cette complainte en lui conférant de la noblesse dans la tristesse, de la grandeur dans la sérénité.

Lucille Chung a suivi, dans une étude de Ligeti, *Der Zauberlehrling* (soit l'apprenti sorcier), jouée brillamment, parcourue de flammèches et de feux follets, tant et si bien que le piano avait peine à suivre.



Alessio Bax et Lucille Chung

Pour finir, les deux musiciens se sont rejoints pour deux tangos de Piazzolla et un troisième en rappel. Nouveau contraste, même profonde musicalité. Le drame est au rendez-vous dans le premier et la mélancolie dans le second, comme on pouvait s'y attendre, et ils nous ont tenus suspendus à leurs doigts. Dans une complicité de pas de deux, ils nous ont fait sentir, étonnamment, des mouvements, des respirations de danseurs. Le rappel, formidable de tension dramatique et de passion, a même viré au spectaculaire lorsqu'en tournant une page avec fougue, la pianiste a envoyé valser la partition et l'a rattrapée au vol, devant son comparse imperturbable et un public ébahi !

Ce fut une courte soirée, c'est vrai, mais un programme extrêmement coloré qui a comblé ses auditeurs. On y a entendu du piano sous toutes ses facettes, joué avec une profonde sensibilité, une grande minutie, beaucoup d'intelligence dans l'expression des émotions et un immense respect pour le travail des compositeurs, tout ce qui fait la marque des plus grands interprètes.

L'Alleluia de Julie Lamontagne

Savoir jazzier des classiques

GISÈLE BART

Belle comme un Renoir, habit de satin noir, sourire lumineux, Julie Lamontagne est un beau personnage. Pianiste, compositrice, arrangeure et chef d'orchestre, l'impression de puissance qui s'en dégage est confirmée par son jeu.

Cette femme se produisait seule au piano samedi 9 novembre à Prévost. Pour bien parler d'elle, je relaterai les propos de Ludmilla Chiriaeff, fondatrice des Grands Ballets Canadiens : essayez des choses, demeurez dans l'action, relevez des défis, créez, jouissez des succès, avancez, considérez les échecs comme des essais, en un mot, vivez ! C'est ce que fait Julie.

Alors qu'elle s'adonne à de sérieuses études en musique classique, elle fait la rencontre de Oliver Jones et de Lorraine Desmarais, ce qui lui donne le goût irrésistible de s'essayer au jazz. Forte de ces deux influences, elle s'avance sur ce fil et obtient de grands succès, quelques déceptions et beaucoup de plaisir.

En ce 9 novembre, elle nous faisait bénéficier de l'une de ses idées, à savoir jazzier des classiques. Ceci pouvait être assez déstabilisant pour les amateurs de ce qu'il est convenu d'appeler la « grande musique ». Mais au fond, qu'est-ce que le jazz sinon « le métissage de blues, de ragtime et de musique européenne » ? Et que sont les compositions de Julie dans cet Opus Jazz, sinon cela ? Appuyée, je l'ai déjà mentionné, sur de solides bases, elle s'est employée avec un grand sérieux et un indéniable plaisir à démanteler de grands classiques et à les reconstituer à sa manière. C'est ainsi que Ravel, Brahms, Haendel, Bach, Fauré, Debussy et Rachmaninov ont été traités par elle, à la jazz. En ce qui concerne ce dernier, il fut à mon avis l'un des points culminants du concert, une illustration du grand talent de Julie. Car il en fallait tout un pour réussir un tel exploit. *L'Alleluia* de Haendel fut cependant quasi

méconnaissable et l'on pourrait intituler « Alleluia de Julie Lamontagne » son *Hymne de Mr H.* tout empreint de Joie. Dans *Taksim*, on a reconnu les trépignements de la musique turque. Quant à *Hank dog*, inspiré par les insistants aboiements d'un chien, il nous a démontré que Julie a aussi de l'humour.

À chacun de ses spectacles, en hommage à son mentor Oliver Jones, Julie se fait un devoir de jouer quelques standards qu'elle avait choisis doux et rêveurs ce soir-là. Elle est demeurée dans ce mode tendresse pour son *Doux Carrousel* qu'elle a fait suivre de *Chopineries* où cette fois on a bien reconnu le cher Frédéric. Au rappel, une vivace adaptation de *Toccate* de Poulenc nous a démontré de façon définitive la solidité de la formation de Julie. Cette dernière nous a finalement servi une petite neige, comme celle qui commençait à tomber au dehors, extraite de son DC de Noël 2013 : *Let it snow*.

Je me permets de déplorer qu'elle ait choisi de ne pas utiliser le micro pour ses commentaires, ce qui rendait l'écoute laborieuse. Pour ce qui est de l'une de ces pointes, dont je suis lasse, qu'elle s'est autorisée envers les Français, si c'était une « gentille » moquerie, le ton en était plutôt acerbe.

Après cette parenthèse négative, j'en reviens à vous, Julie. Si votre démarche de passer du classique au jazz et vice-versa peut donner l'impression que vous vous cherchez un fauteuil, tout au moins vous suivez la consigne de la grande Ludmilla. Vous expérimentez, vous créez, vous avancez, vous vivez. Bravo !

PERSONNALITÉ DU MOIS



MONSIEUR JEAN DENIS
JARDISSIMO PÉPINIÈRE LORRAIN

On peut presque dire que Pépinière G. Lorrain et Fils a été le premier employeur de monsieur Denis. Issu d'une famille d'horticulteurs-maraîchers, il s'est toujours intéressé à la culture de plantes et végétaux, d'intérieur et d'extérieur, cultivés en terre ou en serre. Diplômé en gestion et marketing, il a d'abord débuté comme commis vendeur à l'âge de 20 ans, puis, nommé Directeur section des végétaux, poste qu'il a conservé près de dix ans. Sa passion de l'horticulture lui traçait la route qui lui a permis, par la suite, d'accéder à la direction de l'entreprise.

Gaétan Lorrain à l'administration, Jean Denis et Matthieu Leblanc, à la gestion des opérations, réunissent à eux trois les connaissances et l'expérience nécessaires au bon fonctionnement de l'entreprise. Denise Lorrain, l'épouse de Gaétan, administre la Boutique Coup d'œil, qui allie produits et trouvailles déco irrésistibles. Ensemble ils ont donné vie en 2013 à une marque privée: Jardissimo Pépinière Lorrain, qui remplace la bannière Botanix.

Le centre de jardinage, malgré sa grande surface, n'a pas perdu de son caractère familial ni de son approche personnalisée. Certains des employés qui vous accueillent cumulent jusqu'à trente années de service, c'est dire que vous êtes servis par des gens d'expérience qui sont en mesure de vous conseiller quant au choix, à l'utilisation et à l'ornementation et qui peuvent de plus vous indiquer les traitements nécessaires à la conservation de plantes en perte de vitalité.

Jardissimo Pépinière Lorrain est une entreprise qui fait la fierté de Prévost. Sa direction, toujours désireuse de poursuivre son ascension, est heureuse d'annoncer l'ouverture d'une nouvelle succursale à Lachute en avril prochain.

2820 boul. Curé-Labelle, Prévost 450-224-2000

LA DÉCOUVERTE DU MOIS



L'ardoise est un matériau noble qui a une multitude de couleurs et d'utilités : murs, planchers, escaliers, comptoirs, foyers, etc... L'ardoise canadienne est reconnue pour sa durabilité et son non-besoin de scellant. Avec l'acquisition d'un site d'extraction en Nouvelle-Écosse, Denis Bisson, assisté d'une équipe passionnée, ont choisi Prévost pour en faire la transformation et la distribution.

Par leur ingéniosité, ils ont su concevoir avec cette pierre noble, des produits accessibles à tous les budgets et personnalisés. L'acquisition d'une découpeuse numérique à jet d'eau, permet d'effectuer des coupes d'une très grande précision.

Une philosophie éco-environnementale: En récupérant plus de 95% de ses résidus, l'ardoise peut dorénavant être utilisée comme paillis, recouvrement de sentiers ou autres. Imaginez les couleurs...

Je suis admirative de ces citoyens qui ont une réflexion écologique et qui contribuent à une utilisation maximum des ressources naturelles. Prévost peut être fière de cette industrie. Pour information additionnelle vous pouvez consulter le site www.ardoisiere.ca ou visiter la salle de montre au 2782, boul. Curé-Labelle à Prévost, du mardi au samedi, inclusivement de 9 h à 17 h.

Tél : 450-224-7093.

Voir la publicité en page 21.

COUPS de ♥

DU NOUVEAU! aux PHARMACIES JEAN COUTU DE PRÉVOST



C'est avec enthousiasme et beaucoup de projets en tête que mesdames Annie Bélanger et Joëlle Rhéaume-Majeau ont récemment fait l'acquisition des deux pharmacies affiliées à Jean Coutu à Prévost. En plus de consacrer toute leur énergie à offrir à la clientèle un service personnalisé et de haute qualité, elles désirent accroître les services infirmiers disponibles en offrant, entre autres, des consultations santé voyage et des services de vaccination. Elles veulent également aider les personnes rencontrant de la difficulté avec leur médication en leur proposant des services sur mesure dont ceux de médicaments en pilulier, des étiquettes grand format, etc.

N'hésitez pas à aller visiter les nouvelles propriétaires ainsi que toute l'équipe PJC de Prévost:

PJC Santé Beauté, 2631 boul. Labelle, 450-224-0505 et PJC Clinique, 2894, boul. Labelle, 450-224-2959.

FORÊTS ET PAPILLES

Découvrez et savourez les délicieux produits de nos forêts québécoises! Thés du Labrador, tisanes de plantes sauvages, épices de nos forêts, champignons sauvages...

Plaisir à offrir, moments à partager!

Rendez-vous au Salon des artisans de Prévost, le 30 novembre et le 1^{er} décembre et au **Salon des Métiers d'art de Montréal du 6 au 22 décembre!**

Pour information : Chantal Conan 450-224-8122 www.foretsetpapilles.com



NOUVEAU À SAINT-JÉRÔME RESTO PUB LE CERBÈRE

Il fallait un visionnaire comme Georges-Étienne Gagnon, anciennement pharmacien à Prévost, pour prendre le relais de l'institution qu'a été le Grand Café de Saint-Jérôme. Il faut voir la transformation qui s'est opérée pour devenir le Resto Pub Le Cerbère. Rien n'a été négligé : le confort des fauteuils capitonnés, le menu qui offre bison, lapin, canard apprêtés selon les recettes irlandaises réinventées par un grand chef. Vous avez le choix de plus de cent bières et de vins d'importation privée. Vous serez conquis par l'expérience d'une soirée au Cerbère, car vous aurez aussi droit, les jeudi, vendredi ou samedi à un spectacle pendant le repas. **Consultez notre horaire, nos menus et les spectacles à venir au www.lecerbere.com**

**Pour information composez le 450-431-3333
313, rue Saint-George, Saint-Jérôme**



LES ARTS GOURMETS - TRAITEURS

Complice de vos repas quotidiens à Prévost

Découvrez nos créations quotidiennes inspirées de la terre et de la mer. Cuisinés avec rigueur et amour, elles feront le délice de vos palais.

Les Arts Gourmets...

la douceur de se gâter et le plaisir de bien manger... pour emporter!

Consultez les menus que vous offrent Caroline Lamarre et Benoît Dussiaume, chefs propriétaires: **www.lesartsgourmets.com**

2728-A, boul. du Curé-Labelle, Prévost, Qc J0R 1T0 Tél : 450-224-2787



Journal
citoyens

Prévost • Piedmont • Sainte-Anne-des-Lacs

Par courriel:
lisepinard@journaldescitoyens.ca

**Prochaine tombée,
le 12 décembre 2013, à 17 h**
**Réservez votre espace publicitaire
dès maintenant auprès de**
Lise Pinard
450-335-1678

Avis aux femmes et aux hommes d'affaires de Prévost, Piedmont et Sainte-Anne-des-Lacs

Démarquez-vous! Faites connaître davantage vos services et vos produits aux nouveaux arrivants. Atteignez vos objectifs de réussite, en vous annonçant afin que tous vos clients puissent vous retrouver et acheter localement. Le *Journal des citoyens* véhicule votre message avec le courrier de chaque résident, distribué par Postes Canada le 3^e jeudi de chaque mois. Les petites annonces commerciales sont aussi à votre disposition. **Demandez le dépliant.**

**Pensez-y! 10500 exemplaires :
23000 lecteurs.**

Commandez vos plateaux pour les fêtes!

Notre service de traiteur vous propose près de 50 plateaux au choix.

Pour consulter le menu complet ou pour commander, passez en magasin ou visitez IGA.net

Venez rencontrer le père Noël le 7 décembre de 11 h à 17 h!



À l'achat d'un buffet de 250 \$ et plus, recevez gratuitement un plateau de salades Méli-Mélo d'une valeur de 14,99 \$!



Tirage parmi tous mes membres : 1 bas de Noël géant et 4 petits!

Les bas T'iga peuvent différer de la photo.

IGA
Famille Piché *extra*
On s'y connaît!

Service de commande en ligne le plus complet et efficace au Québec
Préparation de commande • Livraison disponible • Cueillette en magasin • Service courtois et rapide

www.iga.net



2635, boul. du Curé-Labelle, Prévost • 450 224-4575 • Ouvert tous les jours de 8 h à 22 h



BELVEDERE NISSAN EST **N°1** AU CANADA POUR LE SERVICE À LA CLIENTÈLE !

SELON UN SONDAGE EFFECTUÉ AUPRÈS DE LA CLIENTÈLE PAR NISSAN CANADA

POUR VOUS REMERCIER DE VOTRE CONFIANCE,
NE PAYEZ RIEN AVANT MARS 2014 !

DE PLUS, NOUS VOUS REMETTRONS :

- ◇ 4 PNEUS D'HIVER ◇
- ◇ UN AN D'ENTRETIEN GRATUIT ◇
- ◇ 500\$ DE PLUS POUR VOTRE ÉCHANGE ◇

**FINANCEMENT À L'ACHAT
2 500\$ DE RABAIS***

*Détails chez votre concessionnaire.



SENTRA 1.8 2013 DE NISSAN

FINANCEMENT À L'ACHAT À PARTIR DE

79\$* / 2 SEM. À **0%** SUR **84** MOIS

PRIX AU FINANCEMENT À L'ACHAT

15 430\$**



LA NOUVELLE

VERSA NOTE 1.6 S 2014 DE NISSAN

FINANCEMENT À L'ACHAT À PARTIR DE

69\$* / 2 SEM. À **0.9%** SUR **84** MOIS

PRIX AU FINANCEMENT À L'ACHAT

13 180\$**

FAN DE LA SAINTE PAIX DEPUIS 1967

251, boul. Roland-Godard, St-Jérôme, Sortie 41 de l'aut.15

BELVEDERENISSAN.com - 1-888-699-7241

**Belvedere
NISSAN**



Matériaux Robert Boyer Inc.

754 Ch. Ste-Anne-des-Lacs, Ste-Anne-des-Lacs, Qc, J0R 1B0

(450) 224-2068

Lundi au vendredi : 7:30 à 17:30

Samedi : 8:00 à 17:00

Dimanche : fermé

Livraison

Centre complet de rénovation

Estimation

Recouvrements de plancher

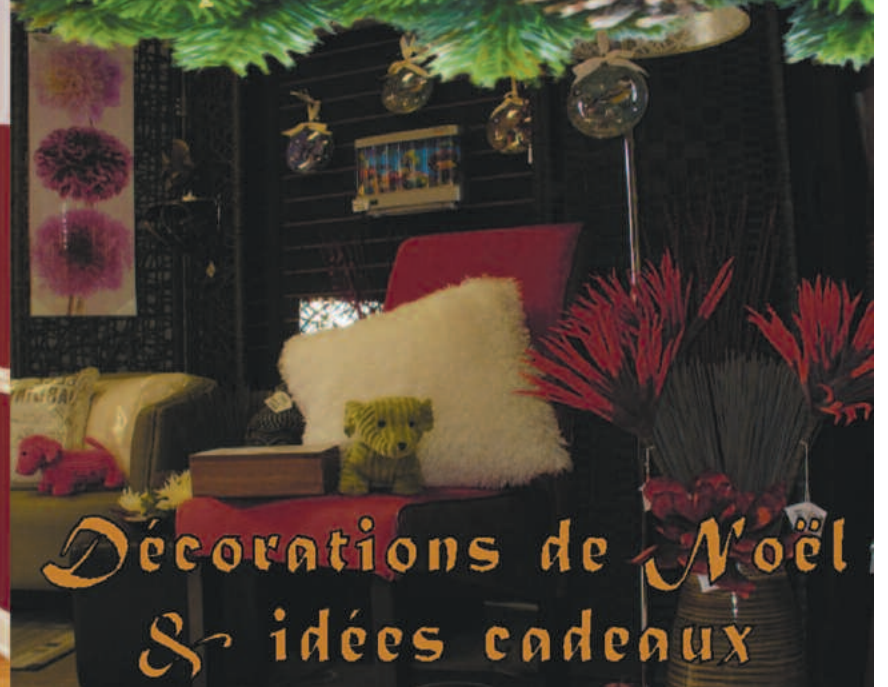
Bois Franc ✕ Flottant ✕ Céramique

Bois franc à partir de 2.99\$/pc



Sapins de Noël naturels

disponibles fin novembre



**Décorations de Noël
& idées cadeaux**